

Jean de La Fontaine

Contes et nouvelles

Tome II

TV5MONDE

La télévision qui aime les livres

Contes et nouvelles

Tome II



Apprenez et
enseignez

le
français


avec
TV5MONDE

TV5MONDE, la chaîne qui donne envie
d'apprendre et enseigner le français

Pour les apprenants : apprendre.tv5monde.com

Pour les enseignants : enseigner.tv5monde.com

 www.facebook.com/tv5mondelanguefrancaise

 EnseignerTV5 et ApprendreTV5

TV5MONDE

Jean de La Fontaine

Contes et nouvelles

Tome II

Préface

Voici les derniers ouvrages de cette nature qui partiront des mains de l'auteur, et par conséquent la dernière occasion de justifier ses hardiesses et les licences qu'il s'est données. Nous ne parlons point des mauvaises rimes, des vers qui enjambent, des deux voyelles sans élision, ni en général de ces sortes de négligences qu'il ne se pardonneroit pas lui-même en un autre genre de poésie, mais qui sont inseparables, pour ainsi dire, de celui-ci. Le trop grand soin de les éviter jetteroit un faiseur de contes en de longs détours, en des récits aussi froids que beaux, en des contraintes fort inutiles, et lui feroit négliger le plaisir du cœur pour travailler à la satisfaction de l'oreille. Il faut laisser les narrations étudiées pour les grands sujets, et ne pas faire un poème épique des aventures de Renaud d'Ast. Quand celui qui a rimé ces nouvelles y auroit apporte tout le soin et l'exactitude qu'on lui demande, outre que ce soin s'y remarqueroit d'autant plus qu'il y est moins nécessaire, et que cela contrevient aux préceptes de Quintilien, encore l'auteur n'auroit-il pas satisfait au principal point, qui est d'attacher le lecteur, de le réjouir, d'attirer malgré lui son attention, de lui plaire enfin : car, comme l'on sait, le secret de plaire ne consiste pas toujours en rajustement, ni même en la régularité ; il faut du piquant et de l'agréable, si l'on veut toucher. Combien voyons-nous de ces beautés régulières qui ne touchent point, et dont personne n'est amoureux ? Nous ne voulons pas ôter aux modernes la louange qu'ils ont méritée. Le beau tour de vers, le beau langage, la justesse, les bonnes rimes, sont des perfections en un poète : cependant, que l'on considère quelques-unes de nos épigrammes où tout cela se rencontre, peut-être y trouvera-t-on beaucoup moins de sel, j'oserois dire encore bien moins de grâces, qu'en celles de Marot et de Saint-Gelais ; quoique les ouvrages de ces derniers soient presque tout pleins de ces mêmes fautes qu'on nous impute. On dira que ce n'étoient pas des fautes en leur siècle et que c'en sont de très grandes au

nôtre. À cela nous répondons par un même raisonnement, et disons, comme nous avons déjà dit, que c'en seroit en effet dans un autre genre de poésie, mais que ce n'en sont point dans celui-ci. Feu M. de Voitureen est le garant : il ne faut que lire ceux de ses ouvrages où il fait revivre le caractère de Marot. Car notre auteur ne prétend pas que la gloire lui en soit due, ni qu'il ait mérité non plus de grands applaudissements du public pour avoir rimé quelques contes. Il s'est véritablement engagé dans une carrière toute nouvelle, et l'a fournie le mieux qu'il a pu, prenant tantôt un chemin, tantôt l'autre et marchant toujours plus assurément quand il a suivi la manière de nos vieux poètes, *quorum in hac re imitari neglegentiam exoptat potius quam istorum diligentiam*. Mais, en disant que nous voulions passer ce point-là, nous nous sommes insensiblement engagés à l'examiner. Et possible n'a-ce pas été inutilement ; car il n'y a rien qui ressemble mieux à des fautes que ces licences.

Venons à la liberté que l'auteur se donne de tailler dans le bien d'autrui ainsi que dans le sien propre, sans qu'il en excepte les nouvelles même les plus connues, ne s'en trouvant point d'inviolable pour lui. Il retranche, il amplifie, il change les incidents et les circonstances, quelquefois le principal événement et la suite ; enfin, ce n'est plus la même chose, c'est proprement une nouvelle nouvelle ; et celui qui l'a inventée auroit bien de la peine à reconnoître son propre ouvrage. *Non sic decet contaminari fabulas*, diront les critiques. Et comment ne le diroient-ils pas ? ils ont bien fait le même reproche à Térence ; mais Térence s'est moqué d'eux, et a prétendu avoir droit d'en user ainsi. Il a mêlé du sien parmi les sujets qu'il a tirés de Ménandre, comme Sophocle et Euripide ont mêlé du leur parmi ceux qu'ils ont tirés des écrivains qui les précédoient, n'épargnant histoire ni fable où il s'agissoit de la bienséance et des règles du dramatique. Ce privilège cessera-t-il à l'égard des contes faits à plaisir ? et faudra-t-il avoir dorénavant plus de respect et plus de religion, s'il est permis d'ainsi dire, pour le mensonge, que les anciens n'en ont eu pour la vérité ? Jamais ce

qu'on appelle un bon conte ne passe d'une main à l'autre sans recevoir quelque nouvel embellissement.

D'où vient donc, nous pourra-t-on dire, qu'en beaucoup d'endroits l'auteur retranche au lieu d'enchérir ? Nous en demeurons d'accord ; et il le fait pour éviter la longueur et l'obscurité, deux défauts intolérables dans ces matières, le dernier surtout : car, si la clarté est recommandable en tous les ouvrages de l'esprit, on peut dire qu'elle est nécessaire dans les récits où une chose, la plupart du temps, est la suite et la dépendance d'une autre, où le moindre fonde quelquefois le plus important ; en sorte que si le fil vient une fois à se rompre, il est impossible au lecteur de le renouer. D'ailleurs, comme les narrations en vers sont très malaisées, il se faut charger de circonstances le moins qu'on peut ; par ce moyen vous vous soulagez vous-même, et vous soulagez aussi le lecteur, à qui l'on ne sauroit manquer d'apprêter des plaisirs sans peine. Que si l'auteur a changé quelques incidents et même quelque catastrophe, ce qui préparoit cette catastrophe et la nécessité de la rendre heureuse l'y ont contraint. Il a cru que dans ces sortes de contes chacun devoit être content à la fin : cela plaît toujours au lecteur, à moins qu'on ne lui ait rendu les personnes trop odieuses. Mais il n'en faut point venir là, si l'on peut, ni faire rire et pleurer dans une même nouvelle. Cette bigarrure déplaît à Horace sur toutes choses ; il ne veut pas que nos compositions ressemblent aux crottesques, et que nous fassions un ouvrage moitié femme, moitié poisson. Ce sont les raisons générales que l'auteur a eues. On en pourroit encore alléguer de particulières, et défendre chaque endroit ; mais il faut laisser quelque chose à faire à l'habileté et à l'indulgence des lecteurs. Ils se contenteront donc de ces raisons-ci. Nous les aurions mises un peu plus en jour et fait valoir davantage, si l'étendue des préfaces l'avoit permis.

Deuxième partie (1666-1667)

I Le faiseur d'oreilles et le raccommodeur de moules

CONTE TIRÉ DES CENT NOUVELLES NOUVELLES ET D'UN CONTE DE BOCCACE.

C'est aux *Cent Nouvelles nouvelles* (nouvelle III) et au *Décameron* de Boccace (journée VIII, nouvelle VIII) que la Fontaine, comme le dit le titre, a emprunté le sujet de ce conte.

Dans la III^e des *Cent Nouvelles nouvelles* les détails diffèrent quelque peu : là, point d'oreille à fabriquer, point de moule à raccommodeur ; mais le seigneur se met en devoir de « recoigner et cheuiller le deuant de la musuiere », à laquelle il « baille à entendre qu'il luy cherroit s'il n'estoit recoigné, et ainsi par plusieurs fois le luy recoigna », et le meunier s'efforce, en revanche, de repêcher un diamant que la femme du seigneur a perdu au bain, c'est-à-dire qu'il a lui-même dérobé : il a fait croire à celle-ci que le diamant est entre dans son corps et qu'il sait comment l'en tirer : « Et le musnier pescha si bien et si auant qu'il le trouua, comme bien sceut depuis le cheualier ; si l'appela pescheur, et le musnier recoigneur le nomma. » Rapprochez la jolie farce du « Gentilhomme, Lison, Naudet, et la Damoysele » dans l'*Ancien Théâtre françois*, tome I, p. 250.

Voici maintenant le sommaire de la VIII^e nouvelle de la VIII^e journée de Boccace ; on verra que, sauf pour le fond, ce récit diffère beaucoup de celui de la Fontaine : *Due usano insieme. L'uno con la moglie dell'altro si giace. L'altro avedutosene fa con la sua moglie, che l'uno è serrato in una cassa, sopra laquale, standovi l'un dentro, l'altro con la moglie de l'un si giace.*

« Deux hommes mariez frequentantz iournellement ensemble, l'ung coucha avecques la femme de l'autre : lequel s'en estant aperceu fait si bien avec la femme de son compaignon qu'ilz l'enfermerent dedans img coffre, sur lequel il iouyt de sa femme. »

Citons également la fin du conte de Boccace : « Spinellose, quand il fut sorty du coffre, sans user trop de parolles, deit : « Seppe, nous sommes l'ung comme l'autre, et par ainsi ie treuve bon, comme tu disois tantost à ma femme, que nous soyons amys comme nous soulions, et n'estant autre chose à partir entre nous deux que noz femmes, ie suis d'aduis que nous les mections à butin » ; dont Seppe fut content : et disnerent tous quatre ensemble en la meilleure paix du monde, et de là en auant chacune de ces femmes eut deux mariz, et chascun d'eulx deux femmes, sans que iamais ilz en eussent pour cela autre question ne debat. »

Straparole, dans la première fable de sa sixième nuit, raconte cette même histoire, plus longuement, et sa conclusion est la même : « Deux comperes, dit le titre, s'aymans infiniment, se deçoient l'ung l'autre ; en fin font leurs femmes communes entre eux. » Mais dans son récit il n'est pas question de bain, comme dans le premier recueil cité, et ce n'est point un seul diamant, mais plusieurs bagues et anneaux qu'il s'agit de repêcher.

La Fontaine a emprunté aux *Cent Nouvelles nouvelles* et à Boccace l'idée des représailles, de la revanche du mari trompé. Mais la vraie source de son conte paraît être la IX^e nouvelle de Bonaventure des Périers : « De celui qui acheua l'oreille de l'enfant à la femme de son voisin », du moins pour la première partie. Non seulement le titre, le fond du récit, les incidents sont semblables, mais le nom même du rusé faiseur d'oreilles : André. Dans ce conte le mari ne se venge pas, mais il s'apaise « pour une couuerte de Cataloigne que luy donna le sire André ; à la charge toutesfois qu'il ne se mesleroit plus de faire les oreilles de ses enfants, et qu'il les feroit bien sans luy. »

Des Périers avait sans doute pris son sujet dans Poge : *Nasi supplementum*, ou dans la vieille traduction française de 1484 :

« Du frere mineur (frère Frappart) qui fist le nez à ung enfant » ; peut-être aussi dans la facétie intitulée *Talio*.

D'autres narrateurs ont écrit cette histoire, avec quelques différences, particulièrement avec la Variante des *Cent Nouvelles nouvelles* et de Boccace. Citons, outre Straparole, dont il a déjà été fait mention, Masuccio, *il Novellino* (Naples, 1476, in-fol.), nouvelle XXXVI, dont voici l'argument : *Dui cari compagni, per uno strano et travigliato caso, l'uno conosce carnalmente la moglie dell'altro et l'altro de l'uno, divulgase et fatto tra loro per non guastare l'amicitia, abbutinano le moglie et l'altri beni et con quiete et pace insieme godono.* – Malespini, nouvelle XLV. – Aloisio Cinthio, *Libro della origine delli volgari proverbi* (Venegia, 1526, in-fol.), proverbe XVI. – Gabriel Chappuys, traducteur d'*il Pecorone*, journée VII, nouvelle II des *Facetieuses Journées* : « Valere, estant deuenu amoureux de Beatrix, la requiert de son amour. Le mary d'icelle, scachant cela, faict, en la presence de Valere, à la femme d'iceluy ce qu'il vouloit faire à la sienne. » Ce conte-là, plutôt tragique que plaisant, rappelle aussi, et mieux peut-être, le conte III de la III^e partie, *les Remois*. – Guillaume Bouchet, *les Serées* (Paris et Lyon, 1608, in-12), serée XXXII, dont la conclusion est semblable à celle de Boccace. – *Le Moyen de parvenir*, p. 52 et 90, où sont deux historiettes qui ont quelque analogie avec la nôtre.

Comparons *la Réponse imprévue* de Grécourt, et l'anecdote racontée par lui sous ce titre : *les Cheveux*, dont voici la fin :

... Il n'y manque que les cheveux ;
Mais sachez, Monsieur, que je veux
Qu'on les plante l'un après l'autre.
Sire Guillaume, allant en marchandise,
Laisa sa femme enceinte de six mois,
Simple, jeunette, et d'assez bonne guise,
Nommée Alix, du pays champenois.
Compère André l'alloit voir quelquefois :
À quel dessein, besoin n'est de le dire,

Et Dieu le sait. C'étoit un maître sire :
Il ne tendoit guère en vain ses filets ;

Ce n'étoit pas autrement sa coutume.
Sage eût été l'oiseau qui de ses rets
Se fût sauvé sans laisser quelque plume.
Alix étoit fort neuve sur ce point ;
Le trop d'esprit ne l'incommodoit point,
De ce défaut on n'accusoit la belle ;
Elle ignoroit les malices d'amour ;
La pauvre dame alloit tout devant elle,
Et n'y savoit ni finesse ni tour.

Son mari donc se trouvant en emplette,
Elle au logis, en sa chambre seulette,
André survient, qui sans long compliment
La considère, et lui dit froidement :
« Je m'ébahis comme au bout du royaume
S'en est allé le compère Guillaume
Sans achever l'enfant que vous portez ;
Car je vois bien qu'il lui manque une oreille :
Votre couleur me le démontre assez,
En ayant vu mainte épreuve pareille.
– Bonté de Dieu ! reprit-elle aussitôt,
Que dites-vous ? quoi ! d'un enfant monaut

J'accoucherois ? N'y savez-vous remède ?
– Si dea fit-il, je vous puis donner aide
En ce besoin, et vous jurerai bien
Qu'autre que vous ne m'en feroit tant faire.
Le mal d'autrui ne me tourmente en rien,
Fors exceptéce qui touche au compère ;
Quant à ce point je m'y ferois mourir.
Or essayons, sans plus en discourir,
Si je suis maître à forger des oreilles.
– Souvenez-vous de les rendre pareilles,
Reprit la femme. – Allez, n'ayez souci,
Répliqua-t-il ; je prends sur moi ceci. »
Puis le galant montre ce qu'il sait faire.
Tant ne fut nice (encor que nice fût)

Madame Alix, que le jeu ne lui plût.
Philosopher ne faut pour cette affaire.

André vaquoit de grande affection
À son travail, faisant ore un tendon,
Ore un repli, puis quelque cartilage,
Et n'y plaignant l'étoffe et la façon
« Demain, dit – il, nous polirons l'ouvrage
Puis le mettrons en sa perfection,
Tant et si bien qu'en ayez bonne issue.
– Je vous en suis, dit-elle, bien tenue :

Bon fait avoir ici-bas un ami. »
Le lendemain, pareille heure venue,
Compère André ne fut pas endormi :
Il s'en alla chez la pauvre innocente.
« Je viens, dit-il, toute affaire cessante,
Pour achever l'oreille que savez.
– Et moi, dit-elle, allois par un message
Vous avertir de hâter cet ouvrage :
Montons en haut. » Dès qu'ils furent montés,
On poursuivit la chose encommencée.
Tant fut ouvré, qu'Alix dans la pensée

Sur cette affaire un scrupule se mit ;
Et l'innocente au bon apôtre dit :
« Si cet enfant avoit plusieurs oreilles,
Ce ne seroit à vous bien besogné.

– Rien, rien, dit-il ; à cela j'ai soigné :
Jamais ne faux en rencontres pareilles. »
Sur le métier l'oreille étoit encor
Quand le mari revient de son voyage ;
Caresse Alix, qui du premier abord :
« Vous aviez fait, dit-elle, un bel ouvrage !
Nous en tenions sans le compère André,
Et notre enfant d'une oreille eût manqué.

Souffrir n'ai pu chose tant indécente ;

Sire André donc, toute affaire cessante,
En a fait une : il ne faut oublier
De l'aller voir, et l'en remercier ;
De tels amis on a toujours affaire. »
Sire Guillaume, au discours qu'elle fit,
Ne comprenant comme il se pouvoit faire
Que son épouse eût eu si peu d'esprit,
Par plusieurs fois lui fit faire un récit
De tout le cas ; puis, outré de colère,
Il prit une arme à côté de son lit,
Voulut tuer la pauvre Champenoise,
Qui prétendoit ne l'avoir mérité.
Son innocence et sa naïveté
En quelque sorte apaisèrent la noise.

« Hélas ! Monsieur, dit la belle en pleurant,
En quoi vous puis-je avoir fait du dommage ?
Je n'ai donné vos draps ni votre argent,
Le compte y est ; et quant au demeurant
André me dit, quand il parfit l'enfant,
Qu'en trouveriez plus que pour votre usage :
Vous pouvez voir ; si je mens, tuez-moi ;
Je m'en rapporte à votre bonne foi. »
L'époux, sortant quelque peu de colère,
Lui répondit : « Or bien, n'en parlons plus ;
On vous l'a dit ; vous avez cru bien faire ;
J'en suis d'accord : contester là-dessus
Ne produiroit que discours superflus.
Je n'ai qu'un mot : faites demain en sorte
Qu'en ce logis j'attrape le galant :
Ne parlez point de notre différend ;
Soyez secrète, ou bien vous êtes morte.

Il vous le faut avoir adroitement ;
Me feindre absent en un second voyage,
Et lui mander, par lettre ou par message,
Que vous avez à lui dire deux mots.
André viendra ; puis de quelques propos

L'amuseriez, sans toucher à l'oreille ;
Car elle est faite, il n'y manque plus rien. »

Notre innocente exécuta très bien
L'ordre donné. Ce ne fut pas merveille :
La crainte donne aux bêtes de l'esprit.
André venu, l'époux guère ne tarde,
Monte, et fait bruit. Le compagnon regarde
Où se sauver : nul endroit il ne vit
Qu'une ruelle, en laquelle il se mit.
Le mari frappe : Alix ouvre la porte,
Et de la main fait signe incontinent
Qu'en la ruelle est caché le galant.
Sire Guillaume étoit armé de sorte

Que quatre Andrés n'auroient pu l'étonner.
Il sort pourtant, et va querir main-forte,
Ne le voulant sans doute assassiner,
Mais quelque oreille au pauvre homme couper,
Peut-être pis, ce qu'on coupe en Turquie,
Pays cruel et plein de barbarie :
C'est ce qu'il dit à sa femme tout bas ;
Puis l'emmena, sans qu'elle osât rien dire ;
Ferma très bien la porte sur le sire.

André se crut sorti d'un mauvais pas,
Et que l'époux ne savoit nulle chose.
Sire Guillaume, en rêvant à son cas,
Change d'avis, en soi-même propose
De se venger avec moins de bruit,
Moins de scandale, et beaucoup plus de fruit.
« Alix, dit-il, allez querir la femme
De sire André ; contez-lui votre cas
De bout en bout ; courez, n'y manquez pas :

Pour l'amener, vous direz à la dame
Que son man court un péril très grand ;
Que je vous ai parlé d'un châtement

Qui la regarde, et qu'aux faiseurs d'oreilles
On fait souffrir en rencontres pareilles :
Chose terrible, et dont le seul penser
Vous fait dresser les cheveux à la tête ;
Que son époux est tout prêt d'y passer ;
Qu'on n'attend qu'elle afin d'être à la fête ;
Que toutefois, comme elle n'en peut mais,
Elle pourra faire changer la peine.
Amenez-la, courez ; je vous promets
D'oublier tout, moyennant qu'elle vienne. »
Madame Alix, bien joyeuse, s'en fut
Chez sire André, dont la femme accourut
En diligence et quasi hors d'haleine ;
Puis monta seule, et, ne voyant André,
Crut qu'il étoit quelque part enfermé.

Comme la dame étoit en ces alarmes,
Sire Guillaume, ayant quitté ses armes,
La fait asseoir, et puis commence ainsi :
« L'ingratitude est mère de tout vice :
André m'a fait un notable service ;
Par quoi, devant que vous sortiez d'ici,
Je lui rendrai, si je puis, la pareille.
En mon absence, il a fait une oreille
Au fruit d'Alix ; je veux d'un si bon tour
Me revancher, et je pense une chose :
Tous vos enfants ont le nez un peu court ;

Le moule en est assurément la cause.
Or je les sais des mieux raccommoder :
Mon avis donc est que, sans retarder,
Nous pourvoyions de ce pas à l'affaire. »
Disant ces mots, il vous prend la commère,
Et près d'André la jeta sur le lit, Moitié raisin, moitié
figue, en jouit.

La dame prit le tout en patience ;
Bénit le Ciel de ce que la vengeance

Tomboit sur eile, et non sur sire André,
Tant elle avoit pour lui de charité.
Sire Guillaume étoit de son côté
Si fort ému, tellement irrité,
Qu'à la pauvrete il ne fit nulle grâce
Du talion, rendant à son époux
Fèves pour pois, et pain blanc pour fouace.

Qu'on dit bien vrai que se venger est doux !
Très sage fut d'en user de la sorte :
Puisqu'il vouloit son honneur réparer,
Il ne pouvoit mieux que par cette porte
D'un tel affront, à mon sens, se tirer.
André vit tout, et n'osa murmurer ;
Jugea des coups, mais ce fut sans rien dire,
Et loua Dieu que le mal n'étoit pire.
Pour une oreille il auroit composé ;
Sortir à moins, c'étoit pour lui merveilles :
Je dis à moins ; car mieux vaut, tout prise,
Cornes gagner que perdre ses oreilles.

II

Les cordeliers de catalogue

NOUVELLE TIRÉE DES CENT NOUVELLES NOUVELLES.

Ce conte n'est pas dans la première édition de la seconde partie, publiée en 1666, ni dans celle de 1667 Paris. Il fut imprimé d'abord, d'après une copie manuscrite, dans le *Recueil contenant plusieurs discours libres et moraux*, Cologne, 1667 ; puis dans l'édition d'Amsterdam, de Jean Verhoeven, 1668, in-16 ; et enfin inséré par l'auteur lui-même dans la deuxième édition de sa seconde partie, Paris, 1669, mais avec des atténuations, des adoucissements qui étaient destinés à lui permettre d'échapper à la censure et de paraître avec le privilège du Roi. Nous ne pouvons donc les adopter, tous du moins, puisque la pensée de l'auteur s'y trouve altérée et qu'il n'a fait que contraindre les corrections dont nous parlons. Nous les reléguons au bas des pages comme variantes et, contrairement à notre règle, que, cette fois, nous sommes obligé d'enfreindre, donnons, sauf aux endroits où la Fontaine a fait des améliorations évidentes, le texte de 1668 (celui de 1667 est incorrect) qui a été suivi assez fidèlement par l'autre impression hollandaise de 1685. Ce serait dérouter le lecteur, habitué à la Version de 1668, et dénaturer l'œuvre du poète, que de reproduire trop exactement le texte adouci de l'édition de 1669.

Ce conte, comme l'indique le titre, avec plus de vérité que pour le conte précédent, est emprunté aux *Cent Nouvelles nouvelles*, nouvelle XXXII (*les Dames dismées*), qui est pleine de verve et d'esprit. Le point de départ, l'idée première est chez Poge, dans la facétie intitulée *Decimæ* (tome I, p. 163, de l'édition de 1798) ; voici la vengeance grossière que le mari

tire du prêtre (un curé de paroisse de la ville de Bruges) : « *Postquam, inquit, tibi rerum omnium uxoris meæ debetur decima, et hanc quoque accipies !* » *Et simul vas stercore et urina uxoris plenum ori admotum in mensa bibere compulit.* Comparez la XXIII^e nouvelle de Malespini.

On peut rapprocher du conte de la Fontaine, entre autres pièces satiriques où sont persiflés les gens d'Église, un fabliau de Rutebeuf : *De frere Denize, ou ci enconmence li diz de frere Denize le Cordelier* (Legrand d'Aussy, tome III, p. 380 ; Barbazan-Méon, tome III, p. 76 ; Jubinal, *Œuvres complètes de Rutebeuf*, 1874, tome II, p. 62 ; Montaiglon, tome III, p. 263), ainsi que la nouvelle IV de la III^e journée du *Décameron* de Boccace : *Don Félix et frère Puccio* ; rappelons aussi les divers récits, plus ou moins licencieux, relatifs à l'incontinence, à la paillardise des moines, et particulièrement des Cordeliers, qui se trouvent dans l'*Histoire maccaronique de Merlin Coccaie*, et chez Rabelais ; dans l'*Apologie pour Hérodote* d'Henri Estienne (tomes I, p. 422-416, II, p. 7-19, 25-31, 52-56 ; et *passim*) ; dans l'*Heptaméron* de la reine de Navarre (nouvelles V, XXXI, XLI, XLVIII, LVI ; etc.) ; dans l'*Alcoran des Cordeliers, tant en latin qu'en françois* (Genève, 1578, in-8°), tomes I, p. 155, 209, 239, 325-327, II, p. 230, 314-315, de la réimpression de 1734 ; dans le *Sermon des frappe-culz nouveau et fort ioyeux* (Paris, 1530, in-8°) ; ou dans le *Sermon du Cordelier aux Soldats, ensemble la Responce des Soldats au Cordelier* (Paris, 1612, in-8°) ; dans le *Journal de Henri III...*, par Pierre de l'Estoile, la Haye, 1744 (tomes I, p. 222, V, p. 257-258), où l'on apprend que l'histoire de frère Denize, cette fort belle fille déguisée en homme, s'est passée à Paris en 1577, mais que frère Denize s'appelait alors frère Antoine. Une histoire analogue est dans l'*Alcoran des Cordeliers* (tome I, p. 326-327), celle d'une « pucelle d'Angleterre », qui, enfermée dans un de leurs couvents, sous l'habit monacal, non seulement servait à distraire ces bons religieux, mais encore confessait souvent à leur place. On pourrait citer également, outre la nouvelle XXXII des *Cent Nouvelles nouvelles*, qui est, nous l'avons dit, la source de notre conte, la XIV^e qui a inspiré le

conte de *l'Ermite*, la XXXe, la XXXVIIIe, la XLe, la LXe, etc. ; mais il n'y a vraiment de commun entre ces divers récits et *les Cordeliers de Catalogne* que l'idée railleuse, l'imagination goguenarde qui les a tous inspirés, qui a dicté aussi à Villon plusieurs passages de son *Grand Testament* (p. 66, 82, etc.) ; à Marot sa ballade III, *de frere Lubin*, ses épigrammes XLIV, *de frere Thibault*, CCLVI, *d'un Cordelier*, CCLX, *d'Une qui alla veoir les beaux peres*, etc. ; à du Fail, dans ses *Propos rustiques* (édition de 1878, p. 177), ses plaisanteries contre « les moynes de Cunaud », d'où les femmes reviennent « sentans leur cordouan à pleine gorge, et si foupies (fripées, flétries) qu'il les faut mettre un mois en mue deuant qu'elles reprennent leur ply » ; à Maucroix une de ses lettres (*Œuvres diverses*, tome II, p. 94-96) ; à Vergier son conte VI, *le Mal d'aventure*, et la petite pièce intitulée *À une demoiselle en lui envoyant un Amour déguisé en Cordelier* ; et à Piron, entre autres facéties, son *Chapitre des Cordeliers* ; et son conte du *Moine bride*, où il fait allusion à celui-ci (tome VI des *Œuvres complètes*, 1776, in-8°, p. 463) :

C'étoient vraiment bien d'autres animaux ;
 C'étoient de ceux que Boccace nous vante,
 De ces matois connus par plus d'un tour,
 Ou de galant, ou d'espiègle, ou d'ivrogne ;
 De ces bons saints qui se firent un jour
 Martyriser et cuire en Catalogne :
 Deux Cordeliers, pour vous le trancher net, etc.

Remarquons que ce conte-ci, c'est le seul parmi ceux de notre auteur, est en rimes plates.

Je vous veux conter la besogne
 Des [Cordeliers] de Catalogne :

Besogne où ces [pères] en Dieu
 Témoignèrent en certain lieu
 Une charité si fervente,
 Que mainte femme en fut contente,
 Et crut y gagner paradis.
 Telles gens par leurs bons avis

Mettent à bien les jeunes âmes,
Tirent à soi filles et femmes,
Se savent emparer du cœur.
Et dans la vigne du Seigneur
Travaillent ainsi qu'on peut croire,
Et qu'on verra par cette histoire.

Au temps que le sexe vivoit
Dans l'ignorance, et ne savoit

Gloser encor sur l'Évangile
(Temps à coter fort difficile),
Un essaim de frères [mineurs],
Pleins d'appétit et beaux dîneurs,
S'alla jeter dans une ville
En jeunes beautés très fertile.
Pour des galants, peu s'en trouvoit ;
De vieux maris, il en pleuvoit.
À l'abord une confrérie

Par les bons pères fut bâtie.
Femme n'étoit qui n'y courût,
Qui ne s'en mît, et qui ne crût
Par ce moyen être sauvée :
Puis, quand leur foi fut éprouvée,
On vint au véritable point.
Frère André ne marchanda point,

Et leur fit ce beau petit prêche :
« Si quelque chose vous empêche
D'aller tout droit en paradis,
C'est d'épargner pour vos maris
Un bien dont ils n'ont plus que faire
Quand ils ont pris leur nécessaire,
Sans que jamais il vous ait plu
Nous faire part du superflu.
Vous me direz que notre usage
Répugne aux dons du mariage :

Nous l'avouons ; et, Dieu merci,
Nous n'aurions que voir en ceci,
Sans le soin de vos consciences.

La plus griève des offenses,
C'est d'être ingrate : Dieu l'a dit.
Pour cela Satan fut maudit.
Prenez-y garde ; et de vos restes
Rendez grâce aux bontés célestes,
Nous laissant dîmer sur un bien
Qui ne vous coûte presque rien.
C'est un droit, ô troupe fidèle,
Qui vous témoigne notre zèle ;
Droit authentique et bien signé,

Que les papes nous ont donné ;
Droit enfin, et non pas aumône :
Toute femme doit en personne
S'en acquitter trois fois le mois
Vers les [enfants de saint François].
Cela fondé sur l'Écriture :
Car il n'est bien dans la nature,
Je le répète, écoutez-moi,
Qui ne subisse cette loi
De reconnoissance et d'hommage.
Or, les œuvres de mariage
Étant un bien, comme savez
Ou savoir chacune devez,
Il est clair que dîme en est due.
Cette dîme sera reçue
Selon notre petit pouvoir.
Quelque peine qu'il faille avoir,
Nous la prendrons en patience :
N'en faites point de conscience ;

Nous sommes gens qui n'avons pas
Toutes nos aises ici-bas.
Au reste, il est bon qu'on vous dise

Qu'entre la chair et la chemise
Il faut cacher le bien qu'on fait :
Tout ceci doit être secret
Pour vos maris et pour tout autre.
Voici trois mots d'un bon apôtre
Qui font à notre intention :
Foi, charité, discrétion. »

Frère André, par cette éloquence,
Satisfit fort son audience,
Et passa pour un Salomon ;
Peu dormirent à son sermon.
Chaque femme, ce dit l'histoire,
Garda très bien dans sa mémoire,
Et mieux encor dedans son cœur,
Le discours du prédicateur.
Ce n'est pas tout : il s'exécute.
Chacune accourt ; grande dispute

À qui la première payra :
Mainte bourgeoise murmura
Qu'au lendemain on l'eût remise.
[Et notre mère sainte Église],
Ne sachant comme renvoyer
Cet escadron prêt à payer,
Fut contrainte enfin de leur dire :
« De par Dieu, souffrez qu'on respire ;
C'est en assez pour le présent ;
On ne peut faire qu'en faisant.
Réglez votre temps sur le nôtre :
Aujourd'hui l'une, et demain l'autre ;
Tout avec ordre ; et, croyez-nous,

On en va mieux quand on va doux. »
Le sexe suit cette sentence.
Jamais de bruit pour la quittance ;
Trop bien quelque collation,
Et le tout par dévotion.

Puis de trinquer à la commère.
Je laisse à penser quelle chère
Faisoit alors frère Frappart.

Tel d'entre eux avoit pour sa part
Dix jeunes femmes bien payantes,
Frisques, gaillardes, attrayantes ;
Tel aux douze et quinze passoit ;

Frère Roc à vingt se chaussoit.
Tant et si bien que les donzelles,
Pour se montrer plus ponctuelles,
Payoient deux fois assez souvent :
Dont il avint que le couvent,
Las enfin d'un tel ordinaire,
Après avoir à cette affaire
Vaqué cinq ou six mois entiers,
Eût fait crédit bien volontiers :
Mais les donzelles, scrupuleuses,
De s'acquitter étoient soigneuses,

Croyant faillir en retenant
Un bien à l'Ordre appartenant.
Point de dîmes accumulées.
Il s'en trouva de si zélées,
Que par avance elles payoient.
Les beaux pères n'expédioient
Que les fringantes et les belles,
Enjoignant aux sempiternelles

De porter en bas leur tribut ;
Car dans ces dîmes de rebut
Les lais trouvoient encore à frire.
Bref, à peine il se pourrait dire
Avec combien de charité
Le tout étoit exécuté.

Il avint qu'une de la bande,
Qui vouloit porter son offrande,

Un beau soir, en chemin faisant,
Et son mari la conduisant.
Lui dit : « Mon Dieu ! j'ai quelque affaire
Là-dedans avec certain frère ;
Ce sera fait dans un moment. »
L'époux répondit brusquement :
« Quoi ? quelle affaire ? êtes-vous folle ?
Il est minuit, sur ma parole :
Demain vous direz vos péchés ;
Tous les bons pères sont couchés.
– Cela n'importe, dit la femme.
– Et, par Dieu, si ! dit-il, Madame,

Je tiens qu'il importe beaucoup ;
Vous ne bougerez pour ce coup.
Qu'avez-vous fait ? et quelle offense
Presse ainsi votre conscience ?
Demain matin, j'en suis d'accord.
– Ah ! Monsieur, vous me faites tort,
Reprit-elle ; ce qui me presse,
Ce n'est pas d'aller à confesse,
C'est de payer, car, si j'attends,
Je ne le pourrai de longtemps :
Le frère aura d'autres affaires
– Quoi payer ? – La dîme aux bons pères.
– Quelle dîme ? – Savez-vous pas ?
– Moi, je le sais ? C'est un grand cas
Que toujours femme aux moines donne !

Mais cette dîme, ou cette aumône,
La saurai-je point à la fin ?
– Voyez, dit-elle, qu'il est fin !
N'entendez-vous pas ce langage ?
C'est des œuvres de mariage.
– Quelles œuvres ? reprit l'époux.
– Et, là ! Monsieur, c'est ce que nous...
Mais j'aurois payé depuis l'heure ;
Vous êtes cause qu'en demeure

Je me trouve présentement ;
Et cela, je ne sais comment,
Car toujours je suis coutumière

De payer toute la première. »

L'époux, rempli d'étonnement,
Eut cent pensées en un moment :
Il ne sut que dire et que croire.
Enfin, pour apprendre l'histoire,
Il se tut, il se contraignit ;
Du secret, sans plus, se plaignit ;
Par tant d'endroits tourna sa femme,
Qu'il apprit que mainte autre dame
Payoit la même pension.
Ce lui fut consolation.

« Sachez, dit la pauvre innocente,
Que pas une n'en est exempte :
Votre sœur paie à frère Aubry ;
La baillie au père Fabry ;
Son Altesse à frère Guillaume,
Un des beaux moines du royaume.
Moi, qui paie à frère Girard,
Je voulois lui porter ma part. »

Que de maux la langue nous cause !
Quand ce mari sut toute chose,
Il résolut premièrement
D'en avertir secrètement
Monseigneur, puis les gens de ville.
Mais comme il étoit difficile
De croire un tel cas dès l'abord,
Il voulut avoir le rapport
Du drôle à qui payoit sa femme.
Le lendemain devant la dame
Il fait venir frère Girard,
Lui porte à la gorge un poignard,

Lui fait conter tout le mystère.
Puis, ayant enfermé ce frère
À double clef, bien garrotté,
Et la dame d'autre côté,
Il va partout conter sa chance.

Au logis du prince il commence ;
Puis il descend chez l'échevin ;
Puis il fait sonner le tocsin.
Toute la ville en est troublée,
On court en foule à l'assemblée,
Et le sujet de la rumeur
N'est point su du peuple dîmeur.

Chacun opine à la vengeance.
L'un dit qu'il faut en diligence
Aller massacrer ces cagots ;
L'autre dit qu'il faut de fagots
Les entourer dans leur repaire,
Et brûler gens et monastère.
Tel veut qu'ils soient à l'eau jetés,
Dedans leurs frocs empaquetés
Afin que [la gent cordelière],
Flottant ainsi sur la rivière,

S'en aille apprendre à l'univers
Comment on traite les pervers.
Tel invente un autre supplice,
Et chacun selon son caprice.
Bref, tous conclurent à la mort.
L'avis du feu fut le plus fort.
On court au couvent tout à l'heure ;
Mais, par respect de la demeure,
L'arrêt ailleurs s'exécuta ;
Un bourgeois sa grange prêta.
La penaille, ensemble enfermée,

Fut en peu d'heures consumée,
Les maris sautants alentour

Et dansants au son du tambour.
Rien n'échappa de leur colère,
Ni moinillon, ni béat père :

Robes, manteaux et cocluchons,
Tout fut brûlé comme cochons ;
Tous périrent dedans les flammes :
Je ne sais ce qu'on fit des femmes.
Pour le pauvre frère Girard,
Il avoit eu son fait à part.

III

Le berceau

NOUVELLE TIRÉE DE BOCCACE.

Ce conte est imité de Boccace, nouvelle VI de la IX^e journée, dont voici le sommaire :

Due giovani albergano con uno, de quali l'uno si va a giacere con la figliuola, et la moglie di lui disavedutamente si giace con l'altro. Quegli che era con la figliuola si corica col padre di lei, et dicegli ogni cosa, credendosi dire al compagno. Fanno romore insieme. La donna, ravedutasi, entra nel letto della figliuola, et quindi con certe parole ogni cosa pacefica.

« Deux ieunes hommes logeront cheux ung hoste : l'ung desquelz alla coucher avec sa fille, et sa femme par mesgarde avec l'aultre ; celui qui estoit avec la fille s'en alla aprez coucher avec l'hoste, et luy compta tout le fait, pensant le dire à son compaignon, dont ilz ont noyse ensemble ; mais la mere se raduisa et s'en alla au lict de sa fille, et là avec certaines parolles racoustra le tout. »

La Fontaine suit de près le récit qui lui sert de modèle et qui se termine ainsi : « Et quant le iour fut venu et eulx leuez, l'hoste commença à rire et à se mocquer de luy (de Pinucio) et de ses songes. Et ainsi d'ung mot en ung aultre ayans les deux ieunes hommes aprestez leurs cheuaults et mis leurs malles, et beu avecques l'hoste, ils monterent à cheual, et s'en vindrent à Florence : non moins contents de la maniéré comme la chose estoit aduenue que de l'effect mesmes d'icelle. Et puis aprez, ayans trouué aultres moyens, Pinuccio retourna avec Colette : laquelle feit acroire à sa mere que Pinuccio auoit songé. Au moyen de quoy se souenant la mere du bon traictement que luy auoit fait Adrian, elle se persuada en soymesmes d'auoir veillé toute seule. » Boccace a emprunté ce sujet à un fabliau de Jehan de Boves intitulé *de Gombert et*

des deux clers ; ou *l'Anneau* ; ou *l'Hôtel Saint-Martin*, selon les divers manuscrits ; mais il a supprimé toute la première moitié de l'histoire (Barbazan-Méon, tome III, p. 238 ; Legrand d'Aussy, tome IV, p. 18 ; Montaignon, tome I, p. 238 ; Thomas Wright, *Anecdota litteraria, etc.*, Londres, 1844, p. VI et 15-23)

Voyez aussi Aloyse Cinthio, *Libro della origine delli volgari proverbi*, proverbe XXV ; et Chaucer, *Conte du Bailli, ou le Meunier de Trumpington*, dans *the Canterbury tales*, réimpression de Londres, 1843, p. 30-33. Le poète anglais, si vanté autrefois par ses compatriotes, comme ayant ajouté d'heureux détails au récit de Boccace, a fidèlement transcrit notre fabliau : c'est son seul mérite. Il s'agit dans ce fabliau non de deux gentilshommes, comme dans Boccace et la Fontaine, mais de deux ecclésiastiques : volés d'abord par un meunier qui a réussi à leur dérober leur blé et leur jument, ils le punissent, pendant la nuit qu'ils passent chez lui, aux dépens de sa femme et de sa fille, dont ils abusent.

Une histoire analogue est racontée aux pages 37-39 d'un recueil d'anecdotes intitulé : *De generibus ebriosorum et ebrietate vitanda*, qui se trouve à la suite des *Epistolæ obscurorum virorum* (Francofurti, 1599, in-12), mais avec cette différence que dans le conte latin les deux coureurs d'aventures, deux étudiants, ont eu soin, pour plus de sûreté, d'enivrer l'hôte, l'hôtesse et leur fille. Voici le titre de cette anecdote : *Alia historia de duobus studentibus, qui hospitem cum uxore et filia inebriarunt*. Dans une rédaction anglaise, anonyme, sous le titre du *Meunier d'Abington* (*Anecdota litteraria*, déjà citées, p. 105-116), les deux coureurs d'aventures sont également deux écoliers, deux pauvres écoliers de Cambridge.

La Fontaine a fait lui-même l'éloge de ce conte, de celui de Boccace du moins, dans les vers 29-35 des *Quiproquo* :

L'aveugle enfant, joueur de passe-passe,
Et qui voit clair à tendre maint panneau,
Fait de ces tours : *celui-là du berceau*
Lève la paille à l'égard du Boccace.
Car, quant à moi, ma main pleine d'audace

En mille endroits a peut-être gâté
Ce que la sienne a bien exécuté.

Il a inspiré les deux pièces suivantes :

Le Berceau, comédie en un acte, en prose, insérée, en 1758,
dans le tome XIII du *Choix des Mercurès et autres journaux* ;

Le Berceau, opéra-comique en un acte, par Ch. Collé, 1763.

Non loin de Rome un hôtelier étoit,
Sur le chemin qui conduit à Florence ;
Homme sans bruit, et qui ne se piquoit
De recevoir gens de grosse dépense :
Même chez lui rarement on gîtoit.
Sa femme étoit encor de bonne affaire,
Et ne passoit de beaucoup les trente ans.
Quant au surplus, ils avoient deux enfants :
Garçon d'un an, fille en âge d'en faire.

Comme il arrive en allant et venant,

Pinucio, jeune homme de famille,
Jeta si bien les yeux sur cette fille,
Tant la trouva gracieuse et gentille,
D'esprit si doux et d'air tant attrayant,
Qu'il s'en piqua : très bien le lui sut dire ;
Muet n'étoit, elle sourde non plus ;
Dont il avint qu'il sauta par-dessus
Ces longs soupirs et tout ce vain martyre.
Se sentir pris, parler, être écouté,
Ce fut tout un ; car la difficulté
Ne gisoit pas à plaire à cette belle :
Pinuce étoit gentilhomme bien fait ;
Et jusque-là la fille n'avoit fait
Grand cas des gens de même étoffe qu'elle :
Non qu'elle crût pouvoir changer d'état ;

Mais elle avoit, nonobstant son jeune âge,
Le cœur trop haut, le goût trop délicat,
Pour s'en tenir aux amours de village.

Colette donc (ainsi l'on l'appeloit),
En mariage à l'envi demandée,
Rejetoit l'un, de l'autre ne vouloit,
Et n'avoit rien que Pinuce en l'idée.
Longs pourparlers avec son amant
N'étoient permis ; tout leur faisoit obstacle.
Les rendez-vous et le soulagement
Ne se pouvoient, à moins que d'un miracle.
Cela ne fit qu'irriter leurs esprits.
Ne gênez point, je vous en donne avis,
Tant vos enfants, ô vous pères et mères ;
Tant vos moitiés, vous époux et maris :
C'est où l'amour fait le mieux ses affaires.

Pinucio, certain soir qu'il faisoit
Un temps fort brun, s'en vient, en compagnie
D'un sien ami, dans cette hôtellerie
Demander gîte. On lui dit qu'il venoit
Un peu trop tard. « Monsieur, ajouta l'hôte,
Vous savez bien comme on est à l'étroit
Dans ce logis ; tout est plein jusqu'au toit :
Mieux vous vaudroit passer outre, sans faute ;
Ce gîte n'est pour gens de votre état.
– N'avez-vous point encor quelque grabat,
Reprit l'amant, quelque coin de réserve ? »
L'hôte repart : « Il ne nous reste plus
Que notre chambre, où deux lits sont tendus ;
Et de ces lits il n'en est qu'un qui serve
Aux survenants ; l'autre, nous l'occupons.
Si vous voulez coucher de compagnie,
Vous et Monsieur, nous vous hébergerons. »
Pinuce dit : « Volontiers ; je vous prie
Que l'on nous serve à manger au plus tôt. »
Leur repas fait, on les conduit en haut.
Pinucio, sur l'avis de Colette,
Marque de l'œil comme la chambre est faite :

Chacun couché, pour la belle on mettoit
Un lit de camp ; celui de l'hôte étoit
Contre le mur, à tenant de la porte ;
Et l'on avoit placé de même sorte,
Tout vis-à-vis, celui du survenant ;
Entre les deux un berceau pour l'enfant,
Et toutefois plus près du lit de l'hôte.
Cela fit faire une plaisante faute
À cet ami qu'avoit notre galant.
Sur le minuit, que l'hôte apparemment

Devoit dormir, l'hôtesse en faire autant,
Pinucio, qui n'attendoit que l'heure,
Et qui comptoit les moments de la nuit,
Son temps venu, ne fait longue demeure,
Au lit de camp s'en va choit et sans bruit.
Pas ne trouva la pucelle endormie,
J'en jurerais. Colette apprit un jeu
Qui, comme on sait, lasse plus qu'il n'ennuie.
Trêve se fit ; mais elle dura peu :
Larcins d'amour ne veulent longue pause.
Tout à merveille alloit au lit de camp,
Quand cet ami qu'avoit notre galant,
Pressé d'aller mettre ordre à quelque chose
Qu'honnêtement exprimer je ne puis,
Voulut sortir, et ne put ouvrir l'huis
Sans enlever le berceau de sa place,

L'enfant avec, qu'il mit près de leur lit ;
Le détourner auroit fait trop de bruit.
Lui revenu, près de l'enfant il passe,
Sans qu'il daignât le remettre en son lieu ;
Puis se recouche, et quand il plut à Dieu
Se rendormit. Après un peu d'espace,
Dans le logis je ne sais quoi tomba.
Le bruit fut grand ; l'hôtesse s'éveilla,
Puis alla voir ce que ce pouvoit être.
À son retour le berceau la trompa.

Ne le trouvant joignant le lit du maître :
« Saint Jean, dit-elle en soi-même aussitôt,

J'ai pensé faire une étrange bévue :
Près de ces gens je me suis, peu s'en faut,
Remise au lit en chemise ainsi nue :
C'étoit pour fane un bon charivari.
Dieu soit loué que ce berceau me montre
Que c'est ici qu'est couché mon mari ! »
Disant ces mots, auprès de cet ami
Elle se met. Fol ne fut, n'étourdi,
Le compagnon, dedans un tel rencontre ;
La mit en œuvre, et, sans témoigner rien,
Il fit l'époux, mais il le fit trop bien.
Trop bien ! je faux : et c'est tout le contraire,

Il le fit mal : car qui le veut bien faire
Doit en besogne aller plus doucement.
Aussi l'hôtesse eut quelque étonnement.
« Qu'a mon mari ? dit-elle ; et quelle joie
Le fait agir en homme de vingt ans ?
Prenons ceci, puisque Dieu nous l'envoie ;
Nous n'aurons pas toujours tel passe-temps. »
Elle n'eut dit ces mots entre ses dents,
Que le galant recommence la fête.
La dame étoit de bonne emplette encor ;

J'en ai, je crois, dit un mot dans l'abord :
Chemin faisant, c'étoit fortune honnête.
Pendant cela, Colette, appréhendant
D'être surprise avec que son amant,
Le renvoya, le jour venant à poindre.
Pinucio, voulant aller rejoindre
Son compagnon, tomba tout de nouveau
Dans cette erreur que causoit le berceau ;
Et pour son lit il prit le lit de l'hôte.
Il n'y fut pas qu'en abaissant sa voix
(Gens trop heureux font toujours quelque faute) :

Ami, dit-il, pour beaucoup je voudrais
Te pouvoir dire à quel point va ma joie.
Je te plains fort que le Ciel ne t'envoie
Tout maintenant même bonheur qu'à moi.

Ma foi ! Colette est un morceau de roi.
Si tu savois ce que vaut cette fille !
J'en ai bien vu, mais de telle, entre nous,
Il n'en est point. C'est bien le cuir plus doux,
Le corps mieux fait, la taille plus gentille ;
Et des tetons ! Je ne te dis pas tout.
Quoi qu'il en soit, avant que d'être au bout,
Gaillardement six postes se sont faites ;
Six de bon compte, et ce ne sont sornettes. »

D'un tel propos l'hôte tout étourdi,
D'un ton confus gronda quelques paroles.
L'hôtesse dit tout bas à cet ami,
Qu'elle prenoit toujours pour son mari :
« Ne reçois plus chez toi ces têtes folles,
N'entends-tu point comme ils sont en débat ? »
En son séant l'hôte sur son grabat
S'étant levé, commence à faire éclat.
« Comment ! dit-il d'un ton plein de colère,
Vous veniez donc ici pour cette affaire ?
Vous l'entendez ! et je vous sais bon gré
De vous moquer encor comme vous faites !
Prétendez-vous, beau Monsieur que vous êtes,
En demeurer quitte à si bon marché ?

Quoi ! ne tient-il qu'à honnir des familles ?
Pour vos ébats nous nourrirons nos filles !
J'en suis d'avis ! Sortez de ma maison :
Je jure Dieu que j'en aurai raison.
Et toi, coquine, il faut que je te tue. »

À ce discours proféré brusquement,
Pinucio, plus froid qu'une statue,

Resta sans pouls, sans voix, sans mouvement.
Chacun se tut l'espace d'un moment ;
Colette entra dans des peurs non pareilles.
L'hôtesse, ayant reconnu son erreur,

Tint quelque temps le loup par les oreilles.
Le seul ami se souvint par bonheur
De ce berceau, principe de la chose.
Adressant donc à Pinuce sa voix :
« T'en tiendras-tu, dit-il, une autre fois ?
T'ai-je averti que le vin seroit cause
De ton malheur ? Tu sais que, quand tu bois,
Toute la nuit tu cours, tu te démènes,
Et vas contant mille chimères vaines
Que tu te mets dans l'esprit en dormant.
Reviens au lit. » Pinuce, au même instant,
Fait le dormeur, poursuit le stratagème,
Que le mari prit pour argent comptant.
Il ne fut pas jusqu'à l'hôtesse même
Qui n'y voulût aussi contribuer.

Près de sa fille elle alla se placer,
Et dans ce poste elle se sentit forte.
« Par quel moyen, comment, de quelle sorte,
S'écria-t-elle, auroit-il pu coucher
Avec Colette et la déshonorer ?
Je n'ai bougé toute nuit d'auprès d'elle :
Elle n'a fait ni pis ni mieux que moi.
Pinucio nous l'alloit donner belle ! »
L'hôte reprit : « C'est assez ; je vous croi. »
On se leva, ce ne fut pas sans rire :
Car chacun d'eux en avoit sa raison.
Tout fut secret ; et quiconque eut du bon
Par devers soi le garda sans rien dire.

IV

Le muletier

NOUVELLE TIRÉE DE BOCCACE.

Ce conte est également emprunté au *Décameron* (nouvelle II de la III^e journée). Voici le sommaire de Boccace et la traduction de le Maçon :

Un palafreniere giace con la moglie d'Agilulf re, di che Agilulf tacitamente s'accorge, trovalo et tondelo. Il tonduto tutti gli altri tonde, et cosi campa dalla mala ventura.

« Ung palefrenier coucha avec la femme de Agiluf roy de Loin-hardie, dont le roy s'apperceut secrètement, et le trouua, puis le tondit ; le tondu tondit tous les aultres qui estoient avec luy. Et ainsi il eschappa de la male aduerture. »

Notre auteur, comme dans *le Berceau*, suit de près le récit de Boccace. Notons cependant un détail qu'il a omis et qui peint vivement et d'une manière gracieuse la passion du muletier : « Il faisoit tout expressement par-dessus tous ses aultres compaignons tout ce qu'il croioit qui deust plaire à la royne : dont aduenoit que, quand elle vouloit aller à cheual, elle montoit plus voluntiers sur le palefroy que cestuy cy pansoit, que sur nul autre. Ce que aduenant, cestuy cy le reputoit à ung très grand heur, et iamais n'abandonnoit l'estrier, se tenant bien heureux à toutes les fois qu'il pouuoit seulement toucher à ses habillemens. »

La nouvelle de Boccace et de la Fontaine a quelque analogie avec le fabliau qui a pour titre : *De la Dame qui fit acroire à son mary qu'il auoit resué* (Barbazan-Méon, tomes I, p. 343, IV, p. 393 ; Legrand d'Aussy, tome II, p. 340 ; Montaiglon, tome IV, p. 67). La même anecdote se trouve, mais comme perdue au milieu de beaucoup d'autres, dans un récit très compliqué d'*il Pecorone* de Giovanni, nouvelle I de la IX^e journée ; et dans la 98^e des *Ciento Novelle antike* (Bologna, 1525, in-40).

L'épisode des « tresses » ou « cheveux » coupés est dans les différentes variantes de ce conte, qui remonte à l'Orient ; il n'est point pourtant à la source même, c'est-à-dire dans la fable du *Livre des lumières ou la Conduite des Rois*, intitulée *D'une femme coquette et d'un peintre* (p. 167-169), fable empruntée au *Calila et Dimna*, et reproduite, avec quelques changements, dans les *Contes et Fables indiennes de Bidpai et de Lokman*, traduites par Galland et Cardonne (tome II, p. 226-230). Mais le stratagème de notre muletier se rapproche de celui de l'esclave de cette dernière fable, et le voile de ce dernier rappelle beaucoup la simarre de l'autre. Nous donnons à l'*Appendice* le récit du *Livre des lumières*.

Au livre VI, chapitres LXVIII-LXIX d'Hérodote, il est aussi question des relations d'une reine avec un ânier ; mais là s'arrête la similitude ; et encore la reine nie qu'elle ait eu ce commerce.

Dans les nouvelles XXIV de Morlini et XX de *l'Heptaméron*, citées à la notice de *Joconde*, on voit une jeune nonne dans une écurie, entre les bras d'un cocher, et une noble damoiselle qui est « trouuée couchée sur belle herbe, avec son palefrenier dessus elle, par ung gentilhomme qui en estoit amoureux à se perdre » ; mais, bien loin d'être victimes d'un piège, d'une surprise, cette nonne et cette noble dame s'abandonnent avec ivresse à la passion de ces « gros brutaux », passion qu'elles ont provoquée. Comparez chez Tahureau (*Poésies*, 1574, in-12, fol. 58 v^o-59), les exploits amoureux « d'un palefrenier, d'un gras souillard, d'un cuisinier » au logis de la « bonne dame Denise ».

Fernando de Rojas, dans sa *Célestine* (acte I, scène II), n'a garde d'oublier ces amours grossiers : « Je m'étonne, dit Sempronio à Calixte, que vous, qui avez plus de courage que Nemrod et Alexandre, désespériez de triompher d'une femme, alors que beaucoup d'entre elles, qui étaient cependant de grandes dames, ne rougirent pas de s'accoupler avec d'ignobles muletiers. »

Il serait aisé de rappeler à propos du *Muletier* beaucoup d'autres histoires et légendes, indiennes, bibliques, grecques, galloises, etc., où il est également question d'amoureux hardis,

entreprenants, qui se substituent à des seigneurs, à des rois même, comme ici, pour jouir de leurs femmes ; mais ces amoureux ne sont ni des muletiers ni des palefreniers ; la plupart, sans parler de Jupiter chez Alemène, sont au contraire d'illustre origine : tels le roi Uther qui, avec l'aide de l'enchanteur. Merlin, prend la forme du duc Gorlois (*Historia regum Britanniae*, livre VIII, chapitre XIX), ou Jehan de Paris, le héros du célèbre roman chevaleresque du seizième siècle, qui a recours, lui aussi, au déguisement pour accomplir ses prouesses de guerre et d'amour.

Voici trois pièces de théâtre qui paraissent avoir été inspirées par le conte du *Muletier* :

L'Amant travesti, opéra en un acte, paroles de Dubreuil, musique de Désaugiers père, représenté au Théâtre de Monsieur, en 1790.

Les Pages du duc de Vendôme, vaudeville en un acte, par Gersain et Dieulafoi, joué au Vaudeville, en 1807.

Le Muletier, opéra-comique en un acte, paroles, très lestes, de Paul de Kock, musique de Hérold, représenté à l'Opéra-Comique le 12 mai 1823.

Un roi lombard (les rois de ce pays
Viennent souvent s'offrir à ma mémoire) :
Ce dernier-ci, dont parle en ses écrits
Maître Boccace, auteur de cette histoire,
Portoit le nom d'Agiluf en son temps.
Il épousa Teudelingue la belle,
Veuve du roi dernier mort sans enfants,
Lequel laissa l'État sous la tutelle
De celui-ci, prince sage et prudent.
Nulle beauté n'étoit alors égale
À Teudelingue ; et la couche royale
De part et d'autre étoit assurément
Aussi complète, autant bien assortie

Qu'elle fut onc, quand Messer Cupidon
En badinant fit choir de son brandon
Chez Agiluf, droit dessus l'écurie,

Sans prendre garde, et sans se soucier
En quel endroit ; dont avec furie
Le feu se prit au cœur d'un muletier.
Ce muletier étoit homme de mine,
Et démentoit en tout son origine,

Bien fait et beau, même ayant du bon sens.
Bien le montra ; car, s'étant de la reine
Amouraché, quand il eut quelque temps
Fait ses efforts et mis toute sa peine
Pour se guérir sans pouvoir rien gagner,
Le compagnon fit un tour d'homme habile
Maître ne sais meilleur pour enseigner
Que Cupidon ; lame la moins subtile
Sous sa fêrule apprend plus en un jour
Qu'un maître ès arts en dix ans aux écoles.

Aux plus grossiers, par un chemin bien court,
Il sait montrer les tours et les paroles.

Le présent conte en est un bon témoin.
Notre amoureux ne songeoit, près ni loin,
Dedans l'abord, à jouir de sa mie.
Se déclarer de bouche ou par écrit
N'étoit pas sûr. Si se mit dans l'esprit,
Mourût ou non, d'en passer son envie,
Puisqu'aussi bien plus vivre ne pouvoit ;
Et mort pour mort, toujours mieux lui valoit,

Auparavant que sortir de la vie,
Éprouver tout, et tenter le hasard.
L'usage étoit chez le peuple lombard,
Que quand le roi, qui faisoit lit à part,
Comme tous font, vouloit avec sa femme
Aller coucher, seul il se présentait
Presque en chemise, et sur son dos n'avoit
Qu'une simarre ; à la porte il frappoit
Tout doucement : aussitôt une dame

Ouvrait sans bruit ; et le roi lui mettoit
Entre les mains la clarté qu'il portait,
Clarté n'ayant grand-lueur ni grand-flamme.

D'abord la dame éteignoit en sortant
Cette clarté : c'étoit le plus souvent
Une lanterne, ou de simples bougies.
Chaque royaume a ses cérémonies.

Le muletier remarqua celle-ci,
Ne manqua pas de s'ajuster ainsi ;
Se présenta comme c'étoit l'usage,
S'étant caché quelque peu le visage.
La dame ouvrit dormant plus d'à demi.
Nul cas n'étoit à craindre en l'aventure,
Fors que le roi ne vînt pareillement.
Mais ce jour-là, s'étant heureusement
Mis à chasser, force étoit que nature
Pendant la nuit cherchât quelque repos.
Le muletier, frais, gaillard, et dispos,

Et parfumé, se coucha sans rien dire.
Un autre point, outre ce qu'avons dit,
C'est qu'Agiluf, s'il avoit en l'esprit
Quelque chagrin, soit touchant son empire,
Ou sa famille, ou pour quelque autre cas,
Ne sonnoit mot en prenant ses ébats.
À tout cela Teudelingue étoit faite.
Notre amoureux fournit plus d'une traite
(Un muletier à ce jeu vaut trois rois),

Dont Teudelingue entra par plusieurs fois
En pensement, et crut que la colère
Rendoit le prince, outre son ordinaire,

Plein de transport, et qu'il n'y songeoit pas.
En ses présents le Ciel est toujours juste :
Il ne départ à gens de tous états

Mêmes talents. Un empereur auguste
À les vertus propres pour commander ;
Un avocat sait les points décider ;
Au jeu d'amour le muletier fait rage.
Chacun son fait. Nul n'a tout en partage.

Notre galant, s'étant diligenté,
Se retira sans bruit et sans clarté,
Devant l'aurore. Il en sortoit à peine,
Lorsqu'Agiluf alla trouver la reine,
Voulut s'ébattre, et l'étonna bien fort.
« Certes, Monsieur, je sais bien, lui dit-elle,
Que vous avez pour moi beaucoup de zèle ;
Mais de ce lieu vous ne faites encor
Que de sortir : même outre l'ordinaire
En avez pris et beaucoup plus qu'assez.

Pour Dieu, Monsieur, je vous prie, avisez
Que ne soit trop ; votre santé m'est chère. »

Le roi fut sage et se douta du tour,
Ne sonna mot, descendit dans la cour,
Puis de la cour entra dans l'écurie,
Jugeant en lui que le cas provenoit
D'un muletier, comme l'on lui parloit.
Toute la troupe étoit lors endormie,
Fors le galant, qui trembloit pour sa vie.
Le roi n'avoit lanterne ni bougie
En tâtonnant il s'approcha de tous ;
Crut que l'auteur de cette tromperie
Se connoîtroit au battement du pouls.
Pas ne faillit dedans sa conjecture ;

Et le second qu'il tâta d'aventure
Étoit son homme, à qui d'émotion,
Soit pour la peur, ou soit pour l'action,
Le cœur battoit, et le pouls tout ensemble.
Ne sachant pas où devoit aboutir

Tout ce mystère, il feignoit de dormir.
Mais quel sommeil ! Le roi, pendant qu'il tremble,
En certain coin va prendre des ciseaux
Dont on coupoit le crin à ses chevaux.
« Faisons, dit-il, au galant une marque,
Pour le pouvoir demain connoître mieux. »
Incontinent de la main du monarque
Il se sent tondre. Un toupet de cheveux
Lui fut coupé, droit 6 vers le front du sire :
Et, cela fait, le prince se retire.

Il oublia de serrer le toupet ;
Dont le galant s'avisa d'un secret

Qui d'Agiluf gâta le stratagème :
Le muletier alla, sur l'heure même,
En pareil lieu tondre ses compagnons.
Le jour venu, le roi vit ces garçons
Sans poil au front. Lors le prince en son âme :
« Qu'est ceci donc ! qui croiroit que ma femme
Aurait été si vaillante au déduit ?

Quoi ! Teudelingue a-t-elle cette nuit
Fourni d'ébat à plus de quinze ou seize ? »
Autant en vit vers le front de tondus.
« Or bien, dit-il, qui l'a fait si se taise :
Au demeurant, qu'il n'y retourne plus. »

V

L'oraison de saint Julien

NOUVELLE TIRÉE DE BOCCACE.

Ce conte est intitulé *Regnauld d'Ast* dans l'édition de 1666 ; et, pour la première fois, *l'Oraison de saint Julien* dans la réimpression de Louis Billaine (1667).

La Fontaine a imité la II^e nouvelle de la II^e journée de Boccace : *Rinaldo d'Asti, rubato, capita a Castel Guiglielmo, et albergato da una donna vedova, et de'suoi danni ristorato, sano et salvo ritorna a casa sua.*

Ce sommaire a été ainsi traduit par le Maçon : « Regnault d'Ast, aprez qu'il fut détroussé, arriua à Chasteau Guillaume, où, estant logé chez une femme veufue, il fut par elle recompencé de toutes ses pertes, et puis s'en retourna sain et saulue en sa maison. »

Le cordonnier-poète Hans Sachs s'est également inspiré de Boccace dans le conte V de son livre II (*Werke*, Nuremberg, 15701379, in-folio, tome I, p. 357).

Sur la légende de saint Julien l'Hospitalier, dont la fête est le 27 janvier, on peut consulter Jacques de Voragine ou de Varazze, *Legenda aurea*, chapitre XXX (édition Graesse, p. 142) ; les *Gesta Romanorum*, chapitre XVIII, recueil traduit au XVI^e siècle sous le titre de *Violier des hystoires romaines moraliseez*, etc. (p. 58 de la réimpression de 1858), et les notes de l'édition de M. OEsterley ; Baillet, *les Vies des Saints*, 1701 ; dom Bondonnet, *les Vies des evesques du Mans*, etc., 1651 ; *Acta Sanctorum*, le fameux ouvrage des Bollandistes, tome II de janvier, p. 974 ; sans parler de l'ouvrage d'Alban Butler, traduit et remanié par Godescard (1763) ; du *Dictionnaire des légendes du christianisme*, etc., par le comte de Douhet (1855) ; et de ces anciens recueils manuscrits de vies des saints destinés à l'édification des fidèles, et particulièrement à être lus pendant

les repas des moines et des religieuses, qui se trouvent dans les bibliothèques publiques de l'Europe, mentionnons aussi le joli conte de Gustave Flaubert intitulé : *Légende de saint Julien l'Hospitalier* : c'est l'histoire de ce saint telle que l'auteur l'a vue, dit-il, sur un vitrail d'église de Normandie.

Très populaire au Moyen Âge, sans doute parce que, pour les misérables, il était encore plus difficile alors qu'aujourd'hui de trouver tous les soirs un gîte, saint Julien le Pauvre, ou l'Hospitalier, a donné naissance à beaucoup de récits plus ou moins fabuleux, de légendes apocryphes, de proverbes, de dictons, comme, par exemple, *avoir l'hôtel Saint-Julien* pour dire : avoir une bonne auberge, un bon gîte, et tout ce qu'on peut y désirer, et même quelquefois plus qu'il ne serait raisonnable ou décent de souhaiter, mais que procuraient aisément les hôtelleries.

Apôtre et premier évêque du Mans, tout dévoué au soulagement des malheureux, la légende en a fait une sorte d'ermite qui, pour se punir d'un crime involontaire, se renferme dans une cabane au bord d'un fleuve, et passe les voyageurs le jour, leur donne l'hospitalité la nuit. De là l'usage de « dire la patenôte », de réciter un *Pater* et un *Ave*, non précisément pour saint Julien qui n'en avait pas besoin, mais en son honneur, et pour l'âme de son père et de sa mère qu'il était censé avoir tués par erreur ou par accident. Ce touchant usage des pèlerins et ce culte fervent pour le saint ermite se retrouvent partout au Moyen Âge, aussi bien dans les romans, les chansons, les fabliaux, que dans la création des hospices et des monastères, sur les enseignes des auberges, sous les porches des basiliques, sur les pierres ou les boiseries sculptées et sur les vitraux des cathédrales.

Un très grand nombre d'églises, bâties dans les faubourgs et pris des portes des villes, furent titrées de son nom, placées sous son invocation.

On sait qu'il y eut longtemps à Paris un prieuré de Saint-Julien-le-Pauvre, fondé au commencement du cinquième siècle, sur la rive gauche, dans l'enceinte de l'Université : Grégoire de Tours raconte, dans la relation du voyage qu'il fit à Paris

en 580, qu'il y descendit et y fut hébergé. Victor Hugo, dans *Notre-Dame de Paris* (livre III, chapitre II, *Paris à vol d'oiseau*), parle des pleins cintres de Saint-Julien. On peut voir encore dans ce qui reste de cette basilique, entre les rues Saint-Julien-le-Pauvre, de la Bûcherie, Galande, et du Fouarre, restes qui servirent longtemps de chapelle funéraire à l'Hôtel-Dieu, quelques vestiges de ses beautés architecturales et de ses merveilleuses sculptures. Récemment, un « refuge de nuit » a été installé dans les vieux bâtiments mêmes du prieuré.

Si la prière à saint Julien était dans la bouche de tous les voyageurs égarés, c'est aussi lui qu'ils remerciaient lorsqu'ils avaient trouvé un abri ou qu'il les avait remis sur leur route :

« Saint Iulian..., veuillez me herbergier »,

s'écrie Berthe « aus grans piés », perdue dans la forêt du Mans. Dans *il Pecorone* (journée III, nouvelle I), le prêtre dit : *Per certo voi diceste stamane il Pater nostro di san Giuliano, pero cite noi non potremmo havere migliore albergo, ne la piu bella hoste ne la piu cortese.*

Comparez une poésie en vieil allemand : *Vie treue Magd*, la servante fidèle, transcrite dans le recueil de M. Hagen (tome II, p. 309-331) ; voyez aussi *ibidem*, p. XLI-XLII.

Nous donnons à l'Appendice *la Patenostre saint Iulien*, oraison tirée d'un manuscrit du quinzième siècle, pièce très curieuse, déjà citée par M. Moland.

Une aventure analogue à celle de Renaud d'Ast est racontée assez plaisamment dans une *Lettre en vers* à Mme la duchesse de Nemours du 17^e janvier 1666, par la Gravette de Mayolas (rappelons que l'Achévé d'imprimer de la deuxième partie des Contes est du 21 janvier de la même année 1666). Nous allons en reproduire quelques passages :

Un homme bien fait et bien mis
De mes plus intimes amis,

dit l'auteur, est attaqué la nuit « devers les piliers de la Halle par quelques filous qui lui demandent sa montre et sa bourse :

L'ami, n'ayant ni sol ni maille
Pour contenter cette canaille.

Ces gens lui prinrent son manteau,
Haut-de-chausse, pourpoint, chapeau :
« Nous te laissons, lui dit un drôle,
Le calçon et la camisole
Par un sentiment assez franc. »
Mon homme resta donc en blanc,
Et, dans ce plaisant équipage,
N'ayant point manque de courage,

Durant cette froide saison,
Il tâche à gagner sa maison.

Il arrive, frappe, mais son valet ne le reconnaît point dans ce déshabillé, et lui ferme la porte au nez.

Pendant que ce malheureux maître,
Autant qu'un maître le peut être,
À minuit peste et fait des cris
Contre le valet qu'il a pris,
Une dame fort charitable,
Dont l'esprit est doux, l'œil aimable,
Oyant cette plaintive voix,
Qui pousoit les derniers abois,
Venant du bal ou de la noce,
Le fit mettre dans son carrosse
Et conduisit en son hôtel
L'heureux et malheureux mortel,
Lui fit grand feu, lui fit grand-chère,
Le cajole et le considère.
Cet ami fort sage et discret,
Et qui sait garder un secret,
Ne m'a voulu dire autre chose
Que ce qu'ici je vous expose,
Mais il m'a dit que pour beaucoup
Il ne voudroit pas que ce coup,
Désastre, infortune ou berlue,
Ne lui fût, ce soir, survenue,
Et qu'il devoit cette faveur
À son valet comme au voleur.

(Les Continueurs de Loret, tome I, col 616-618.)

Plusieurs pièces de théâtre ont été tirées du conte de Boccace et de la Fontaine :

Llegar en occasion, Arriver au bon moment, de Lope de Vega.

La Veuve (the Widow), de Ben Johnson, Fletcher et Middleton.

Le Talisman, par Houdart de la Motte, comédie en un acte, en prose, représentée le 26 mars 1704.

La Veuve, comédie en un acte, en prose, de Ch. Collé, jouée sur un théâtre de société, en 1766, et à la Comédie-Française, en 1771.

Renaud d'Ast, comédie en deux actes, mêlée d'ariettes, par Lemonnier, Trial et Vachon, 1765.

Renaud d'Ast, comédie en deux actes et en prose, mêlée d'ariettes, paroles de Radet et Barré, musique de Dalayrac, représentée aux Italiens, le 19 juillet 1783.

L'Oraison de saint Julien, comédie-vaudeville en trois actes, par J. Lacoste et L. Villeran, jouée, pour la première fois, sur le théâtre de la Gaîté, le 6 avril 1834.

Beaucoup de gens ont une ferme foi
Pour les brevets, oraisons, et paroles :

Je me ris d'eux ; et je tiens, quant à moi,
Que tous tels sorts sont recettes frivoles ;
Frivoles sont, c'est sans difficulté.
Bien est-il vrai qu'auprès d'une beauté
Paroles ont des vertus nonpareilles ;
Paroles font en amour des merveilles :
Tout cœur se laisse à ce charme amollir.
De tels brevets je veux bien me servir ;
Des autres, non. Voici pourtant un conte
Où l'oraison de Monsieur saint Julien

À Renaud d'Ast produisit un grand bien.
S'il ne l'eût dite, il eût trouvé mécompte
À son argent, et mal passé la nuit.

Il s'en alloit devers Château-Guillaume,
Quand trois quidams (bonnes gens, et sans bruit.

Ce lui sembloit, tels qu'en tout un royaume
Il n'auroit cru trois aussi gens de bien),
Quand n'ayant, dis-je, aucun soupçon de rien,
Ces trois quidams, tout pleins de courtoisie,
Après l'abord, et l'ayant salué

Fort humblement : « Si notre compagnie,
Lui dirent-ils, vous pouvoit être à gré,
Et qu'il vous plut achever cette traite
Avec nous, ce nous seroit honneur.
En voyageant, plus la troupe est complète,
Mieux elle vaut : c'est toujours le meilleur.
Tant de brigands infectent la province,
Que l'on ne sait à quoi songe le prince
De le souffrir. Mais, quoi ? les malvivants
Seront toujours. » Renaud dit à ces gens

Que volontiers. Une lieue étant faite,
Eux discourant, pour tromper le chemin,
De chose et d'autre, ils tombèrent enfin
Sur ce qu'on dit de la vertu secrète
De certains mots, caractères, brevets,
Dont les aucuns ont de très bons effets :

Comme de faire aux insectes la guerre,
Charmer les loups, conjurer le tonnerre,
Ainsi du reste ; où, sans pact ni demi
(De quoi l'on soit pour le moins averti),
L'on se guérit ; l'on guérit sa monture,
Soit du farcin, soit de la mémarchure ;
L'on fait souvent ce qu'un bon médecin

Ne sauroit faire avec tout son latin.
Ces survenants de mainte expérience
Se vantoient tous ; et Renaud en silence
Les écoutoit. « Mais vous, ce lui dit-on,
Savez-vous point aussi quelque oraison ?
– De tels secrets, dit-il, je ne me pique,

Comme homme simple et qui vis à l'antique.
Bien vous dirai qu'en allant par chemin
J'ai certains mots que je dis, au matin,
Dessous le nom d'oraison ou d'antienne
De saint Julien, afin qu'il ne m'avienne

De mal gêter ; et j'ai même éprouvé
Qu'en y manquant cela m'est arrivé.
J'y manque peu : c'est un mal que j'évite
Par-dessus tous, et que je crains autant.
– Et ce matin, Monsieur, l'avez-vous dite ? »
Lui repartit l'un des trois en riant,
« Oui, dit Renaud. – Or bien, répliqua l'autre,
Gageons un peu quel sera le meilleur,
Pour ce jour d'hui, de mon gîte ou du vôtre. »

Il faisoit lors un froid plein de rigueur ;
La nuit de plus étoit fort approchante,
Et la couchée encore assez distante.
Renaud reprit : « Peut-être ainsi que moi
Vous servez-vous de ces mots en voyage ?
– Point, lui dit l'autre ; et vous jure ma foi

Qu'invoquer saints n'est pas trop mon usage ;
Mais, si je perds, je le pratiquerai.
– En ce cas-là volontiers gagerai,
Reprit Renaud, et j'y mettrois ma vie
Pourvu qu'alliez en quelque hôtellerie,
Car je n'ai là nulle maison d'ami.
Nous mettrons donc cette clause au pari,
Poursuivit-il, si l'avez agréable :
C'est la raison. » L'autre lui répondit :
« J'en suis d'accord ; et gage votre habit,
Votre cheval, la bourse au préalable ;
Sûr de gagner, comme vous allez voir. »

Renaud dès lors put bien s'apercevoir
Que son cheval avoit changé d'étable.

Mais quel remède ? En côtoyant un bois,
Le parieur ayant changé de voix :
« Çà, descendez, dit-il, mon gentilhomme ;
Votre oraison vous fera bon besoin ;
Château-Guillaume est encore un peu loin. »
Fallut descendre. Ils lui prirent en somme
Chapeau, casaque, habit, bourse, et cheval,
Bottes aussi. « Vous n'aurez tant de mal
D'aller à pied, » lui dirent les perfides.
Puis de chemin (sans qu'ils prissent de guides)
Changeant tous trois, ils furent aussitôt
Perdus de vue ; et le pauvre Renaud,
En caleçons, en chausses, en chemise,

Mouillé, fangeux, ayant au nez la bise,
Va tout dolent, et craint avec raison
Qu'il n'ait, ce coup, malgré son oraison,
Très mauvais gîte ; hormis qu'en sa valise
Il espérait : car il est à noter
Qu'un sien valet, contraint de s'arrêter
Pour faire mettre un fer à sa monture,
Devoit le joindre. Or il ne le fit pas,
Et ce fut là le pis de l'aventure :
Le drôle, ayant vu de loin tout le cas
(Comme valets souvent ne valent guères),
Prend à côté, pourvoit à ses affaires,
Laisse son maître, à travers champs s'enfuit,
Donne des deux, gagne devant la nuit
Château-Guillaume, et dans l'hôtellerie
La plus fameuse, enfin la mieux fournie,
Attend Renaud près d'un foyer ardent,
Et fait tirer du meilleur cependant.

Son maître étoit jusqu'au cou dans les boues,
Pour en sortir avoit fort à tirer.
Il acheva de se désespérer
Lorsque la neige, en lui donnant aux joues,
Vint à flocons, et le vent qui fouettoit.

Au prix du mal que le pauvre homme avoit,
Gens que l'on pend sont sur des lits de roses.
Le Sort se plaît à dispenser les choses
De la façon ; c'est tout mal ou tout bien :
Dans ses faveurs il n'a point de mesures ;
Dans son courroux de même il n'omet rien
Pour nous mater : témoin les aventures

Qu'eut cette nuit Renaud, qui n'arriva
Qu'une heure après qu'on eut fermé la porte.
Du pied du mur enfin il s'approcha ;
Dire comment, je n'en sais pas la sorte.
Son bon destin, par un très grand hasard,
Lui fit trouver une petite avance
Qu'avoit un toit ; et ce toit faisoit part
D'une maison voisine du rempart.
Renaud, ravi de ce peu d'allégeance,
Se met dessous. Un bonheur, comme on dit,
Ne vient point seul. Quatre ou cinq brins de paille
Se rencontrant, Renaud les étendit.
« Dieu soit loué ! dit-il, voilà mon lit. »
Pendant cela le mauvais temps l'assaille
De toutes parts : il n'en peut presque plus.
Transi de froid, immobile et perclus,
Au désespoir bientôt il s'abandonne,
Claque des dents, se plaint, tremble, et frissonne
Si hautement que quelqu'un l'entendit.

Ce quelqu'un-là, c'étoit une servante,
Et sa maîtresse, une veuve galante
Qui demouroit au logis que j'ai dit,
Pleine d'appas, jeune, et de bonne grâce.
Certain marquis, gouverneur de la place,
L'entretenoit ; et, de peur d'être vu,
Troublé, distrait, enfin interrompu
Dans son commerce au logis de la dame,
Il se rendoit souvent chez cette femme

Par une porte aboutissante aux champs ;
Alloit, venoit, sans que ceux de la ville
En sussent rien, non pas même ses gens.
Je m'en étonne, et tout plaisir tranquille
N'est d'ordinaire un plaisir de marquis :
Plus il est su, plus il leur semble exquis.

Or il avilit que la même soirée
Où notre Job, sur la paille étendu,
Tenoit déjà sa fin toute assurée,
Monsieur étoit de Madame attendu ;
Le souper prêt, la chambre bien parée ;
Bons restaurants, champignons, et ragoûts ;
Bains et parfums ; matelas blancs et mous ;
Vin du coucher ; toute l'artillerie
De Cupidon ; non pas le langoureux,
Mais celui-là qui n'a fait en sa vie
Que de bons tours, le patron des heureux,

Des jouissants. Étant donc la donzelle
Prête à bien faire, avint que le marquis
Ne put venir. Elle en reçut l'avis
Par un sien page et de cela la belle
Se consola : tel étoit leur marché.

Renaud y gagne. Il ne fut écouté
Plus d'un moment que pleine de bonté
Cette servante, et confite en tendresse,

Par aventure, autant que sa maîtresse,
Dit à la veuve : « Un pauvre souffreteux
Se plaint là-bas ; le froid est rigoureux ;
Il peut mourir : vous plaît-il pas, Madame,
Qu'en quelque coin l'on le mette à couvert ?
– Oui, je le veux, répondit cette femme.
Ce galetas qui de rien ne nous sert
Lui viendra bien : dessus quelque couchette
Vous lui mettrez un peu de paille nette ;

Imite avec ses pleurs la sainte pécheresse.
(REGNIER, satire XIII, vers 13-14.)

Et là-dedans il faudra l'enfermer :
De nos reliefs vous le ferez souper
Auparavant, puis l'envoyez coucher. »

Sans cet arrêt, c'étoit fait de la vie
Du bon Renaud. On ouvre ; il remercie,
Dit qu'on l'avoit retiré du tombeau,
Conte son cas, reprend force et courage :
Il étoit grand, bien fait, beau personnage
Ne sembloit même homme en amour nouveau,
Quoiqu'il fût jeune. Au reste, il avoit honte
De sa misère et de sa nudité :
L'Amour est nu, mais il n'est pas crotté.
Renaud dedans, la chambrière monte,

Et va conter le tout de point en point.
La dame dit : « Regardez si j'ai point
Quelque habit d'homme encor dans mon armoire :
Car feu Monsieur en doit avoir laissé.
– Vous en avez, j'en ai bonne mémoire, »
Dit la servante. Elle eut bientôt trouvé
Le vrai ballot. Pour plus d'honnêteté,
La dame ayant appris la qualité
De Renaud d'Ast, car il s'étoit nommé,
Dit qu'on le mît au bain chauffé pour elle.
Cela fut fait ; il ne se fit prier.

Ou le parfume avant que l'habiller.
Il monte en haut, et fait à la donzelle
Son compliment, comme homme bien appris.
On sert enfin le souper du marquis.

Renaud mangea tout ainsi qu'un autre homme,
Même un peu mieux : la chronique le dit ;
On peut à moins gagner de l'appétit.
Quant à la veuve, elle ne fit en somme

Que regarder, témoignant son désir ;
Soit que déjà l'attente du plaisir
L'eût disposée, ou soit par sympathie ;

Ou que la mine ou bien le procédé
De Renaud d'Ast eussent son cœur touché.
De tous côtés se trouvant assaillie,
Elle se rend aux semonces d'Amour.
« Quand je ferai, disoit-elle, ce tour,
Qui l'ira dire ? il n'y va rien du nôtre :

Si le marquis est quelque peu trompé.
Il le mérite, et doit l'avoir gagné,
Ou gagnera ; car c'est un bon apôtre.
Homme pour homme, et péché pour péché,
Autant me vaut celui-ci que cet autre. »

Renaud n'étoit si neuf qu'il ne vît bien
Que l'oraison de Monsieur saint Julien
Feroit effet, et qu'il auroit bon gîte.
Lui hors de table, on dessert au plus vite.
Les voilà seuls, et, pour le faire court,
En beau début. La dame s'étoit mise
Eu un habit à donner de l'amour.
La négligence, à mon gré si requise,
Pour cette fois fut sa dame d'atour.

Point de clinquant, jupe simple et modeste,
Ajustement moins superbe que leste ;
Un mouchoir noir de deux grands doigts trop court ;
Sous ce mouchoir ne sais quoi fait au tour :
Par là Renaud s'imagina le reste.
Mot n'en dirai ; mais je n'omettrai point
Qu'elle étoit jeune, agréable, et touchante,

Blanche surtout, et de taille avenante,
Trop ni trop peu de chair et d'embonpoint.
À cet objet qui n'eût eu l'âme émue ?
Qui n'eût aimé ? qui n'eût eu des désirs ?

Un philosophe, un marbre, une statue,
Auroient senti comme nous ces plaisirs.
Elle commence à parler la première,
Et fait si bien que Renaud s'enhardit.
Il ne savoit comme entrer en matière ;
Mais pour l'aider la marchande lui dit :

« Vous rappelez en moi la souvenance
D'un qui s'est vu mon unique souci ;
Plus je vous vois, plus je crois voir aussi
L'air et le port, les yeux, la remembrance
De mon époux : que Dieu lui fasse paix !
Voilà sa bouche, et voilà tous ses traits. »
Renaud reprit : Ce m'est beaucoup de gloire.
Mais vous, Madame, à qui ressemblez-vous ?
À nul objet ; et je n'ai point mémoire
D'en avoir vu qui m'ait semblé si doux.
Nulle beauté n'approche de la vôtre.

Or me voici d'un mal chu dans un autre :
Je transissois, je brûle maintenant.
Lequel vaut mieux ? » La belle, l'arrêtant,
S'humilia pour être contredite :
C'est une adresse à mon sens non petite.
Renaud poursuit, louant par le menu
Tout ce qu'il voit, tout ce qu'il n'a point vu,
Et qu'il verroit volontiers, si la belle
Plus que de droit ne se montrait cruelle.
« Pour vous louer comme vous méritez,
Ajouta-t-il, et marquer les beautés
Dont j'ai la vue avec le cœur frappée
(Car près de vous l'un et l'autre s'ensuit),
Il faut un siècle, et je n'ai qu'une nuit,
Qui pourroit être encor mieux occupée. »

Elle sourit : il n'en fallut pas plus.
Renaud laissa les discours superflus,
Le temps est cher en amour comme en guerre.

Homme mortel ne s'est vu sur la terre
De plus heureux ; car nul point n'y manquoit.
On résista tout autant qu'il falloit,
Ni plus ni moins, ainsi que chaque belle
Sait pratiquer, pucelle ou non pucelle.
Au demeurant, je n'ai pas entrepris
De raconter tout ce qu'il obtint d'elle ;
Menu détail : baisers donnés et pris ;
La petite-oie ; enfin ce qu'on appelle

En bon françois les préludes d'amour ;
Car l'un et l'autre y savoit plus d'un tour.
Au souvenir de l'état misérable
Où s'étoit vu le pauvre voyageur,
On lui faisoit toujours quelque faveur.
« Voilà, disoit la veuve charitable,
Pour le chemin, voici pour les brigands,
Puis pour la peur, puis pour le mauvais temps ; »
Tant que le tout pièce à pièce s'efface.
Qui ne voudroit se racquitter ainsi ?
Conclusion, que Renaud sur la place

Obtint le don d'amoureuse merci.
Les doux propos recommencent ensuite,
Puis les baisers, et puis la noix confite.
On se coucha. La dame, ne voulant
Qu'il s'allât mettre au lit de sa servante,

Le mit au sien : ce fut fait prudemment,
En femme sage, en personne galante.
Je n'ai pas su ce qu'étant dans le lit
Ils avoient fait ; mais, comme avec l'habit
On met à part certain reste de honte,
Apparemment le meilleur de ce conte
Entre deux draps pour Renaud se passa

Là, plus à plein il se récompensa
Du mal souffert, de la perte arrivée.

De quoi s'étant la veuve bien trouvée,
Il fut prié de la venir revoir ;
Mais en secret, car il falloit pourvoir
Au gouverneur. La belle, non contente
De ces faveurs, étala son argent.
Renaud n'en prit qu'une somme bastante
Pour regagner son logis promptement.

Il s'en va droit à cette hôtellerie
Où son valet étoit encore au lit.

Renaud le rosse et puis change d'habit,
Ayant trouvé sa valise garnie.
Pour le combler, son bon destin voulut
Qu'on attrapât les quidams ce jour même.
Incontinent chez le juge il courut.
Il faut user de diligence extrême
En pareil cas ; car le greffe tient bon,
Quand une fois il est saisi des choses ;
C'est proprement la caverne au Lion :
Rien n'en revient ; là les mains ne sont closes
Pour recevoir, mais pour rendre, trop bien ;

Fin celui-là qui n'y laisse du sien.
Le procès fait, une belle potence
À trois côtés fut mise en plein marché.
L'un des quidams harangua l'assistance
Au nom de tous ; et le trio branché
Mourut contrit, et fort bien confessé.
« Après cela, doutez de la puissance
Des oraisons », dira quelqu'un de ceux

Dont j'ai parlé : trois gens par devers eux
Ont un roussin, et nombre de pistoles.
Qui n'aurait cru ces gens-là fort chanceux ?
Aussi font-ils florès et caprioles
(Mauvais présage), et tout gais et joyeux
Sont sur le point de partir leur chevance,

Lorsqu'on les vient prier d'une autre danse.
En contre-échange un pauvre malheureux
S'en va périr selon toute apparence,
Quand sous la main lui tombe une beauté
Dont un prélat se seroit contenté.
Il recouvrera son argent, son bagage,
Et son cheval, et tout son équipage ;

Et, grâce à Dieu et Monsieur saint Julien
Eut une nuit qui ne lui coûta rien.

VI

La servante justifiée

NOUVELLE TIRÉE DES CONTES DE LA REINE DE NAVARRE.

Comme la Fontaine le dit lui-même dans ce titre, ce conte est emprunté à *l'Heptaméron* de la reine de Navarre (nouvelle XIV), à la seconde partie du moins que nous donnons à *l'Appendice*. Un marchand tapissier de Tours est aperçu par une voisine au moment où il « se ioue » dans son jardin avec une autre femme que la sienne, où il « baille les innocents à sa chambrière en chemise ». Il ne doute pas que cette voisine ne cause ; mais, comme il est homme de ressources et sait « donner couleur à toute tapisserie », il fait si bien que sa femme consent, elle aussi, à faire une promenade au jardin où recommencent le même jeu, les mêmes ébats : il n'y a qu'un des deux personnages de changé. Lorsque la voisine, « la bonne commere », s'apprête à raconter, non sans une joie maligne, ce qu'elle a vu à la femme du tapissier, celle-ci l'interrompt à diverses reprises en lui disant : *C'étoit moi* ; et ce *C'étoit moi*, « naïf autant que rare », revient comme une sorte de refrain, digne de la comédie aussi bien que de la farce.

M. Moland rapproche de *la Servante justifiée* un conte oriental, tiré du recueil turc intitulé le *Megemoua-hikaïat*, et qui offre en effet avec ceux de la reine Marguerite et de la Fontaine une curieuse analogie ; le début peut être aussi rapproché du conte III de la Ve partie, *la Confidente sans le savoir* ; « Un riche négociant d'Agra marie son fils unique à une Indienne remarquablement belle. Un Indien en devient amoureux ; il lui témoigne sa passion, à laquelle elle n'est pas insensible. L'amoureux envoie à celle qu'il aime une messagère. L'Indienne la renvoie avec indignation, mais elle fait sortir la vieille par un aqueduc par lequel on peut

communiquer du dehors dans le jardin. Cette circonstance n'échappe pas à l'amoureux, qui ne suppose pas que la dame ait agi de la sorte sans intention et qui s'empresse de profiter de ce chemin secret. Il se rend dans le jardin, où il trouve en effet sa maîtresse qui l'attend. Les rendez-vous se succèdent. Un jour, le père du mari, qui vivait dans la même maison, aperçoit les deux amants endormis dans les bras l'un de l'autre.

Le vieillard, cherchant les moyens de convaincre l'infidèle, détache de son bras un bracelet qu'elle tenait de son époux. La belle, à son réveil, s'aperçoit du larcin ; elle soupçonne aussitôt son beau-père, car elle sait son mari plongé dans un profond sommeil. Elle se hâte de regagner le lit conjugal, où elle trouve en effet son époux endormi. Elle le réveille par ses caresses, l'attire dans le jardin, s'assied avec lui sous les mêmes ombrages témoins de sa trahison. Ils s'y reposent, et l'Indienne, feignant de se réveiller, cherche son bracelet, qui lui a été ravi, dit-elle, pendant qu'elle dormait.

Le beau-père vient avertir son fils des déportements de sa femme, et il lui montre comme preuve le bracelet qu'il a détaché de son bras. Le jeune homme, abusé, ne fait que rire de cette accusation. « C'est moi-même, dit-il à son père, qui étais avec ma femme sous le berceau où vous nous avez trouvés : l'obscurité vous a déçu. Rapportez-vous-en à moi sur ce qui doit m'intéresser encore plus que vous. »

Le conte de *la Servante justifiée* a été réimprimé dans la IV^e partie (1695) du recueil de Daniel de la Feuille, p. 60-63, sous ce titre : *Fable d'un Avocat et de la Servante*.

Il a fourni le sujet d'un opéra-comique en un acte, *la Servante justifiée*, de Fagan et Favart, représenté le 19 mars 1740, à la foire Saint-Germain (tome III du *Dictionnaire dramatique*, p. 136 ; *Histoire du théâtre de l'Opéra-Comique*, tome I, p. 356) ; d'un ballet par Gardel (1818) ; d'un vaudeville, en un acte, par Brazier et Carmouche (1821) ; d'une opérette, en un acte : *C'était moi !* par MM. Deulin et Debillemont (1860).

Mentionnons aussi une comédie d'Elsholz, citée par Bnufey (*Pantschatantra*, tome I, p. 457) : *Das war ich, oder die böse Nachbarin*, « C'était moi, ou la méchante voisine ».

Boccace n'est le seul qui me fournit :
Je vas parfois en une autre boutique.

Il est bien vrai que ce divin esprit
Plus que pas un me donne de pratique :
Mais, comme il faut manger de plus d'un pain,
Je puise encore en un vieux magasin ;
Vieux, des plus vieux, où Nouvelles nouvelles

Sont jusqu'à cent, bien déduites et belles
Pour la plupart, et de très bonne main.
Pour cette fois la reine de Navarre
D'un *C'étoit moi*, naïf autant que rare,
Entretiendra dans ces vers le lecteur.
Voici le fait, quiconque en soit l'auteur :
J'y mets du mien selon les occurrences,
C'est ma coutume ; et, sans telles licences,
Je quitterois la charge de conteur.
Un homme donc avoit belle servante :
Il la rendit au jeu d'amour savante.
Elle étoit fille à bien armer un lit,
Pleine de suc, et donnant appétit ;

Ce qu'on appelle en françois bonne robe.
Par un beau jour, cet homme se dérobe
D'avec sa femme, et d'un très grand matin
S'en va trouver sa servante au jardin.
Elle faisoit un bouquet pour madame :

C'étoit sa fête. Voyant donc de la femme
Le bouquet fait, il commence à louer
L'assortiment, tâche à s'insinuer.
S'insinuer, en fait de chambrière,
C'est proprement couler sa main au sein :
Ce qui fut fait. La servante soudain
Se défendit ; mais de quelle manière ?
Sans rien gêter : c'étoit une façon sur le marché ; bien
savait sa leçon.

La belle prend les fleurs qu'elle avoit mises

En un monceau, les jette au compagnon.
Il la baisa pour en avoir raison,
Tant et si bien qu'ils en vinrent aux prises.
En cet étrif, la servante tomba :
Lui d'en tirer aussitôt avantage.

Le malheur fut que tout ce beau ménage
Fut découvert d'un logis près de là. .
Nos gens n'avoient pris garde à cette affaire.
Une voisine aperçut le mystère.
L'époux la vit, je ne sais pas comment.
« Nous voilà pris, dit-il à sa servante :
Notre voisine est languarde et méchante ;
Mais ne soyez en crainte aucunement. »

Il va trouver sa femme en ce moment ;
Puis fait si bien que, s'étant éveillée,
Elle se lève ; et, sur l'heure habillée,
Il continue à jouer son rôlet :
Tant qu'à dessein d'aller faire un bouquet
La pauvre épouse au jardin est menée.
Là fut par lui procédé de nouveau.
Même débat, même jeu se commence.
Fleurs de voler, tetons d'entrer en danse.

Elle y prit goût ; le jeu lui sembla beau :
Somme que l'herbe en fut encor froissée.

La pauvre dame alla l'après-dînée
Voir sa voisine, à qui ce secret-là
Chargeoit le cœur : elle se soulagea
Tout dès l'abord. « Je ne puis, ma commère,
Dit cette femme avec un front sévère,
Laisser passer sans vous en avertir
Ce que j'ai vu. Voulez-vous vous servir
Encor longtemps d'une fille perdue ?
À coups de pied, si j'étois que de vous,

Je l'envoyrois ainsi qu'elle est venue.
Comment ! elle est aussi brave que nous !

Or bien, je sais celui de qui procède
Cette piaffe ; apportez-y remède
Tout au plus tôt ; car je vous avertis
Que ce matin, étant à la fenêtre
Ne sais pourquoi, j'ai vu de mon logis 5 5
Dans son jardin votre mari paroître,
Puis la galande ; et tous deux se sont mis
À se jeter quelques fleurs à la tête. »
Sur ce propos l'autre l'arrêta coi.

– Je vous entends, dit-elle : c'étoit moi

LA VOISINE

Voire ! écoutez le reste de la fête :
Vous ne savez où je veux en venir.
Les bonnes gens se sont pris à cueillir
Certaines fleurs que baisers on appelle.

LA FEMME.

C'est encor moi que vous preniez pour elle.

LA VOISINE.

Du jeu des fleurs à celui des tetons
Ils sont passés : après quelques façons,
À pleine main l'on les a laissé prendre.

LA FEMME.

Et pourquoi non ? c'étoit moi. Votre époux
N'a-t-il pas donc les mêmes droits sur vous ?

LA VOISINE.

Cette personne enfin sur l'herbe tendre
Est trébuchée et, comme je le croi,
Sans se blesser. Vous riez ?

LA FEMME.

C'étoit moi.

LA VOISINE.

Un cotillon a paré la verdure !

LA FEMME.

C'étoit le mien.

LA VOISINE.

Sans vous mettre en courroux,
Qui le portoit de la fille ou de vous ?
C'est là le point ; car monsieur votre époux
Jusques au bout a poussé l'aventure.

LA FEMME.

Qui ? c'étoit moi. Votre tête est bien dure.

LA VOISINE.

Ah ! c'est assez. Je ne m'informe plus.
J'ai pourtant l'œil assez bon, ce me semble :
J'aurois juré que je les avois vus
En ce lieu-là se divertir ensemble.
Mais excusez ; et ne la chassez pas.

LA FEMME.

Pourquoi chasser ? j'en suis très bien servie.

LA VOISINE.

Tant pis pour vous ! c'est justement le cas.
Vous en tenez, ma commère m'amie. »

VII

La gageure des trois commères, où sont deux nouvelles tirées de Boccace

La Fontaine a emprunté la plus grande partie de ce conte à la cinquième, à la huitième, et à la neuvième nouvelle de la VII^e journée du *Décameron*. Le second tour (le poirier enchanté) est tiré de la seconde moitié de la neuvième nouvelle ; le troisième (l'histoire d'Arriguccio Berlinghieri), de la première partie des cinquième et huitième nouvelles.

Voici le sommaire de la neuvième nouvelle (le poirier enchanté) : *Lidia, moglie di Nicostrato, a ma Pirro, ilquale, accio che credere il possa, le chiede tre cose, lequali ella gli fa tutte ; et oltre a questo in presenza di Nicostrato si sollazza con lui, et a Nicostrato fa credere che non sia vero quello che ha veduto.*

« Ma dame Lydie, femme de Nicostrate, ayant Pirrus, fut requise par luy, pour auoir assurance de son amytié, de trois choses, qu'elle feît toutes trois ; et si preit son deduit avec luy en la presence de Nicostrate, luy faisant acroire à la fin que ce qu'il auoit veu n'estoit pas vray. »

Cette neuvième nouvelle de la septième journée du *Décameron* n'est en somme qu'une imitation assez fidèle d'une sorte de fabliau latin de Matthieu de Vendôme, *Doctor grammaticus*, auteur de plusieurs traités de grammaire et de rhétorique, qui florissait vers la fin du XII^e siècle, fabliau écrit en distiques, et intitulé *Comedia Lydie* (sic). Cette origine a échappé à Manni. Tous les personnages ont gardé dans la nouvelle de Boccace les noms que leur avait donnés Matthieu

de Vendôme, sauf le mari *Decius*, qui s'y appelle *Nicostrato*. Si Amphitryon, nous dit l'auteur en commençant, a été trompé une fois par sa femme, Decius l'a été quatre fois par la sienne. Les épreuves que Lydie fait subir à son mari, le duc Decius, sont les mêmes dans les deux récits. Pyrrhus, un des chevaliers du duc, instruit par la servante Lusca de l'amour que Lydia a pour lui, enjoint également à la dame, pour éprouver la patience de Decius, de tordre le cou à un épervier qu'il chérit, de lui arracher cinq poils de sa barbe, et de lui extirper une dent :

Dux amat accipitrem, nec quid sibi carius illo ;

Alludit celebris hac ave cura ducis.

Hanc volo quod perimat ; hanc si non vindicet ille,

Ne credat leviter fallere passe virum :

Et si quinque pilos barbæ devellere vellat,

Quem trahit his precibus vincitius illa trahet.

Insuper excutiat quem vult de dentibus unum !

Si facit hæc, faciet digna favore favor.

Comparez le passage correspondant de Boccace : *Et quelle tre cose che io voglio son queste : primieramente, che in presenza di Nicostrato ella uccida il suo buono sparviere ; appresso, ch'ella mi mandi una ciocchetta della barba di Nicostrato ; et ultimamente, un dente di quegli di lui medesimo de' migliori*. Dans la *Comedia Lydiæ*, comme dans la nouvelle de Boccace, nous trouvons le tour du poirier enchanté, quatrième et décisive épreuve que Lydie fait subir à son époux. Mais Matthieu de Vendôme, on le verra ci-dessous, p. 311 et 313, s'étend avec complaisance sur les détails de la scène, sur la feinte indignation de Pyrrhus, puis sur l'étonnement de Decius, tandis que Boccace et la Fontaine effleurent ce qu'elle a de scabreux, et la rendent ainsi moins vraisemblable ; la Fontaine surtout, qui, omettant les trois premières épreuves, et amenant sans gradation la quatrième, a l'air de s'exagérer beaucoup la crédulité du mari.

Le conte du poirier est également dans les *Contes de Cantorbéry* de Chaucer, contemporain et imitateur de Boccace : *the Marchant's tale (The Poetical Works, édition de Londres, 1843, vers 10 138-10 290, p. 77-79)* ; mais la situation est

inverse : il s'agit chez Chaucer d'une femme qui se divertit sur un arbre avec son amant, tandis que l'époux aveugle est au-dessous ; dans le conte XXXI du recueil oriental intitulé *les Quarante visirs* (Leipzig, 1851), et dans la 898^e des *Mille et une Nuits*, « du Fou qui se mêlait de tout » (édition Habicht et Hagen, Breslau, 1835, tome XIV, p. 70), c'est bien aussi la femme qui est sur l'arbre, mais seule, et elle croit voir son mari se jouant en bas avec sa maîtresse.

Rapprochons aussi un fabliau de Garin, *du Prebtre ki abeueete*, « qui guette pour surprendre » (tome III, p. 54-57 du *Recueil...*, *des fabliaux des treizième et quatorzième siècles* de MM, Montaiglon et Raynaud), et la fable XL de Marie de France, *dou Vileins ki vit un aultre hom od sa fame*, récits qui, pour l'idée, sinon pour toutes les circonstances, offrent beaucoup de rapport avec le nôtre.

On a supposé que ce conte du poirier est d'origine orientale, parce qu'il se retrouve dans le *Bahar-Danush* (traduction anglaise de Jonathan Scott : *Bahar-i Danisch, or Garden of Knowledge, an oriental romance*, Shrewsbury, 1799, in-80 tome II, p. 64) ; mais ce recueil n'a été rédigé que dans l'an 1601 de notre ère, et rien ne prouve que les contes dont il se compose viennent tous de l'Orient.

Voici maintenant le sommaire de la huitième nouvelle de la septième journée du *Décameron* (l'histoire de Berlinghieri) :

Un diviene geloso della moglie, et ella legandosi uno spago al dito al notte, sente il suo amante venire allei. Il marito sen' accorge, et, mentre seguita l'amante, la donna mette in luogo di se nel letto un' altra femina, laquale il marito batte, et tagliale le trecchie ; et poi va per gli fratelli di lei, liquali, trovando cio non esser vero, gli dicono villania,

« Ung mary deuint ialoux de sa femme, et elle se lyant ung fillet au gros orteil du pied, quant elle s'en alloit coucher, congnoissoit l'heure que son amy la deuoit venir veoir, dont le mary s'aperceut. Et ce pendant qu'il suyuoit l'amy, la femme meit en son lieu dedans son lict sa chambriere, laquelle le mari battit, et luy couppa les cheueulx ; puis alla querir les freres de

sa femme : lesquelz trouuerent qu'il n'estoit rien de tout ce qu'il disoit, et luy dirent iniure. »

Cette nouvelle de Boccace a une analogie, très lointaine, il est vrai, avec l'histoire de la Femme au nez coupé (l'adoucissement des mœurs fit remplacer plus tard le nez par les cheveux), tirée du *Pantschatantra* (livre I, fable V), reproduite dans le livre de *Calila et Dimna* (chapitre V), et dans les nombreuses versions et imitations de cet ouvrage, entre autres, dans l'*Hitopadésa* (traduction de M. Lancercrau, 1882, p. 127) ; dans le *Livre des lumières*, p. 78-84 ; dans l'*Exemplario contra los engaños*, chapitre II ; chez Bidpaï, *Contes et fables indiennes*, tome I, p. 316 ; dans la *Filosofia morale* de Doni, livre I, fol. 23 ; dans les *Contes persans* (édition d'Amsterdam, 1769, in-12), tome I, p. 283 ; etc., etc. Nous la retrouvons dans un fabliau de Guérin intitulé : « De la Dame qui fist acroire à son mary qu'il auoit resué, ou les cheueulx coupez » (Legrand d'Aussy, tome II, p. 340 ; Barbazan-Méon, tome IV, p. 393 ; Montaignon, tome V, p. 132) ; dans les *Novelle amorose degli incogniti*, nov. XXIII ; dans les *Cent Nouvelles nouvelles*, nouv. XXXVIII ; dans les *Ducento Novelle* de Malespini, seconde partie, nov. XCV dans la Ire des *Novelle due dall' Accademico oscuro* [Annibale Campeggi] (Venise, 1630, in-4°) ; dans les *Délices ou discours joyeux*, etc., par Verboquet le généreux (Paris, 1630, in-18, p. 19) : c'est la version de Larivey, traducteur de Doni ; dans la pièce de Massinger intitulée *the Guardian*, etc., etc. Voyez le *Pantschatantra ou les cinq livres*, traduit par M. Lancereau (1871), p. 360-361 ; la traduction du même recueil par Benfey (Leipzig, 1859), *Introduction*, § I, p. 139-147 ; et, pour Massinger, *the History of fiction*, de Dunlop (Édimbourg, 1816), tome II, p. 315.

Mais en somme, pour en revenir à notre conte, la Fontaine n'a rien emprunté à la fin de la huitième nouvelle de Boccace, fin ou seconde partie que rappelle la comédie de Molière intitulée *George Dandin* : voyez le tome VI de Molière, p. 488-490.

Quant au tour de la première commère, l'histoire du jouvenceau habillé en chambrière, il offre quelque

ressemblance avec les deux premières scènes du cinquième acte de la *Casina* de Plaute et de la *Clizia* de Machiavel. Dans la *Clizia*, on fait endosser à un jeune domestique, nommé Siro, les habits de Clizia, et Nicomacco, qui veut abuser d'elle, est joué d'importance. Nous donnons à l'*Appendice* un extrait de cette comédie, dont la Fontaine s'est inspiré, croyons-nous, non seulement dans le premier récit de *la Gageure des trois commères*, mais aussi dans *le Gascon puni*. Voltaire paraît s'être souvenu de cet épisode dans *les Trois Manières*, conte (tome XIV, p. 65-66).

L'idée première de cette nouvelle, le pari entre les trois commères, est dans un fabliau intitulé : « Des trois Dames qui trouveront l'anel » (Barbazan-Méon, tome III, p. 320 ; Legrand d'Aussy, tome IV, p. 192 ; Montaiglon, tome I, p. 168), fabliau qui vient en partie du *Syntipas* (édition Boissonade, 1828, p. 92) :

Oiez, Seignor, un bon fabel.
Uns clers le fist por un anel
Que trois dames un main (*matin*) trouerent.
Entre elles trois Ihesu iurerent
Que icelle l'anel auroit
Qui son mary miex guileroit.

Elle est aussi chez Bebelius, *Facetiarum libri tres* (Amstelodami, 1651, in-12), livre II, p. 86, *Fabula de mulierum astutiis* ; chez Domenichi, *Detti et fatti*, etc. (Venise, 1562, in-8°), livre VI, § LXVI, p. 271 ; dans les *Joco-seria* d'Otho Melander, tome I, p. 41 » dans les *Convivales Sermones* (réimpression de 1554), tome II, p. 99 ; chez Aloisio Cinthio, *Libro della origine delli volgari proverbi*, proverbe X ; dans l'*Élite des contes* du sieur d'Ouille (réimpression de 1876), p. 146, où le fabliau est allongé outre mesure, etc. ; et chez quelques imitateurs allemands, italiens et russes, cités par M. Liebrecht dans la *Germania* (tome XXI, p. 383-399).

On peut rapprocher aussi la nouvelle LXXXI de Morlini : *De tribus mulieribus quæ reperierunt pretiosam margaritam* ; mais chez Morlini il ne s'agit pas de savoir quelle femme a joué le meilleur tour à son mari, mais quelle est celle au contraire

qui a éprouvé dans ses amours la plus grave mésaventure : *quæ majores ærumnas... passa fuerit.*

Plusieurs pièces ont été tirées de ce conte :

Les Trois Commères, opéra-comique en trois actes, avec un prologue, par Lesage, d'Orneval et Piron, joué, en 1723, à la foire Saint-Germain ; *le Poirier*, opéra-comique en un acte, en prose, de Vadé, joué à la foire Saint-Laurent, le 7 août 1752, analysé dans le *Dictionnaire dramatique*, tome II, p. 453, et dans *l'Histoire du théâtre de l'Opéra-Comique*, tome II, p. 15 ; remanié par Anseaume et Saint-Amand, il fut repris à la Comédie italienne, le 20 juin 1772, sous le titre de *l'Arbre enchanté* : Moline, en 1775, le mit en vers libres et en ariettes, sous le même titre ; *l'Amant femme de chambre*, comédie en un acte, en prose, par Bourlain (1787) ; *la Gageure des trois commères*, vaudeville grivois en cinq actes par Desmares (1833).

Après bon vin, trois commères un jour

S'entretenoient de leurs tours et prouesses.

Toutes avoient un ami par amour,

Et deux étoient au logis les maîtresses.

L'une disoit : « J'ai le roi des maris ;

Il n'en est point de meilleur dans Paris.

Sans son congé je vas partout m'êbattre.

Avec ce tronc j'en ferois un plus fin :

Il ne faut pas se lever trop matin

Pour lui prouver que trois et deux font quatre.

– Par mon serment ! dit une autre aussitôt,

Si je l'avois, j'en ferois une étrenne ;

Car, quant à moi, du plaisir ne me chaut,

À moins qu'il soit mêlé d'un peu de peine.

Votre époux va tout ainsi qu'on le mène ;

Le mien n'est tel, j'en rends grâces à Dieu.

Bien sauroit prendre et le temps et le lieu,

Qui tromperait à son aise un tel homme.

Pour tout cela ne croyez que je chomme :

Le passe-temps en est d'autant plus doux ;

Plus grand en est l'amour des deux parties.
Je ne voudrais contre aucune de vous,
Qui vous vantez d'être si bien loties,
Avoir troqué de galant ni d'époux. »
Sur ce débat, la troisième commère
Les mit d'accord ; car elle fut d'avis
Qu'Amour se plaît avec les bons maris,
Et veut aussi quelque peine légère.

Ce point vidé, le propos s'échauffant,
Et d'en conter toutes trois triomphant,

Celle-ci dit : « Pourquoi tant de paroles ?
Voulez-vous voir qui l'emporte de nous ?
Laissons à part les disputes frivoles :
Sur nouveaux frais attrapons nos époux.
Le moins bon tour payera quelque amende.
– Nous le voulons, c'est ce que l'on demande,
Dirent les deux. Il faut faire serment
Que toutes trois, sans nul déguisement,
Rapporterons, l'affaire étant passée,
Le cas au vrai ; puis pour le jugement
On en croira la commère Macée. »

Ainsi lut dit, ainsi l'on l'accorda.
Voici comment chacune y procéda.

Celle des trois qui plus étoit contrainte
Aimoit alors un beau jeune garçon,
Frais, délicat, et sans poil au menton ;
Ce qui leur fit mettre en jeu cette feinte.
Les pauvres gens n'avoient de leurs amours

Encor joui, sinon par échappées :
Toujours falloit forger de nouveaux tours,
Toujours chercher des maisons empruntées
Pour plus à l'aise ensemble se jouer.
La bonne dame habille en chambrière
Le jouvenceau, qui vient pour se louer

D'un air modeste, et baissant la paupière.
Du coin de l'œil l'époux le regardoit,
Et dans son cœur déjà se proposoit
De rehausser le linge de la fille.
Bien lui sembloit, en la considérant,
N'en avoir vu jamais de si gentille.
On la retient, avec peine pourtant :
Belle servante, et mari vert galant,
C'étoit matière à feindre du scrupule.

Les premiers jours, le mari dissimule,
Détourne l'œil, et ne fait pas semblant
De regarder sa servante nouvelle ;
Mais tôt après il tourna tant la belle,
Tant lui donna, tant encor lui promit,
Qu'elle feignit à la fin de se rendre ;
Et de jeu fait, à dessein de le prendre,
Un certain soir la galande lui dit :
« Madame est mal, et seule elle veut être
Pour cette nuit. » Incontinent le maître
Et la servante, ayant fait leur marché,
S'en vont au lit ; et le drôle couché,

Elle en cornette et dégrafant sa jupe,
Madame vient. Qui fut bien empêché ?
Ce fut l'époux cette fois pris pour dupe.
« Oh ! oh ! lui dit la commère en riant,
Votre ordinaire est donc trop peu friand
À votre goût ? Eh ! par saint Jean ! beau sire,
Un peu plus tôt vous me le deviez dire ;
J'aurois chez moi toujours eu des tendrons.

De celui-ci, pour certaines raisons,
Vous faut passer ; cherchez autre aventure.
Et vous, la belle au dessein si gaillard,
Merci de moi, chambrière d'un liard,
Je vous rendrai plus noire qu'une mûre :
Il vous faut donc du même pain qu'à moi !

J'en suis d'avis ! non pourtant qu'il m'en chaille,
Ni qu'on ne puisse en trouver qui le vaille :
Grâces à Dieu, je crois avoir de quoi
Donner encore à quelqu'un dans la vue ;
Je ne suis pas à jeter dans la rue.
Laissons ce point ; je sais un bon moyen :
Vous n'aurez plus d'autre lit que le mien.
Voyez un peu ! diroit-on qu'elle y touche ?
Vite, marchons ; que du lit où je couche
Sans marchander on prenne le chemin :
Vous chercherez vos besognes demain.

Si ce n'étoit le scandale et la honte,
Je vous mettrois dehors en cet état.
Mais je suis bonne, et ne veux point d'éclat :
Puis je rendrai de vous un très bon compte
À l'avenir ; et vous jure ma foi
Que nuit et jour vous serez près de moi.
Qu'ai-je besoin de me mettre en alarmes,
Puisque je puis empêcher tous vos tours ? »
La chambrière, écoutant ce discours,
Fait la honteuse, et jette une ou deux larmes ;
Prend son paquet et sort sans consulter ;
Ne se le fait par deux fois répéter ;
S'en va jouer un autre personnage ;
Fait au logis deux métiers tour à tour :
Galant de nuit, chambrière de jour,

En deux façons elle a soin du ménage.
Le pauvre époux se trouve tout heureux
Qu'à si bon compte il en ait été quitte.
Lui couché seul, notre couple amoureux
D'un temps si doux à son aise profite :
Rien ne s'en perd ; et des moindres moments
Bons ménagers furent nos deux amants,
Sachant très bien que l'on n'y revient guères.
Voilà le tour de l'une des commères.

L'autre, de qui le mari croyoit tout,
Avec lui sous un poirier assise,
De son dessein vint aisément à bout.
En peu de mots j'en vas conter la guise.
Leur grand valet près d'eux étoit debout,
Garçon bien fait, beau parleur, et de mise,
Et qui faisoit les servantes trotter.
Le dame dit : « Je voudrois bien goûter
De ce fruit-là ; Guillot, monte, et secoue
Notre poirier. » Guillot monte à l'instant.
Grimpé qu'il est, le drôle fait semblant
Qu'il lui paroît que le mari se joue

Avec la femme : aussitôt le valet,
Frottant ses yeux, comme étonné du fait :
« Vraiment, Monsieur, commence-t-il à dire,
Si vous vouliez Madame caresser,
Un peu plus loin vous pouviez aller rire,
Et, moi présent, du moins vous en passer.
Ceci me cause une surprise extrême :
Devant les gens prendre ainsi vos ébats !
Si d'un valet vous ne faites nul cas,
Vous vous devez du respect à vous-même.
Quel taon vous point ? attendez à tantôt ;

Ces privautés en seront plus friandes :
Tout aussi bien, pour le temps qu'il vous faut,
Les nuits d'été sont encore assez grandes.
Pourquoi ce lieu ? vous avez pour cela
Tant de bons lits, tant de chambres si belles ! »
La dame dit : « Que conte celui-là ?

Je crois qu'il rêve : où prend-il ces nouvelles ?
Qu'entend ce fol avec ses ébats ?
Descends, descends, mon ami, tu verras. »
Guillot descend. « Eh bien, lui dit son maître,
Nous jouons-nous ?

GUILLOT.

Non pas pour le présent.

LE MARI.

Pour le présent ?

GUILLOT.

Oui, Monsieur ; je veux être
Écorché vif, si tout incontinent
Vous ne baisiez Madame sur l'herbette.

LA FEMME.

Mieux te vaudroit laisser cette sornette,
Je te le dis, car elle sent les coups.

LE MARI.

Non, non, m'amie ; il faut qu'avec les fous
Tout de ce pas par mon ordre on le mette.

GUILLOT.

Est-ce être fou que de voir ce qu'on voit ?

LA FEMME.

Et qu'as-tu vu ?

GUILLOT.

J'ai vu, je le répète,
Vous et Monsieur qui dans ce même endroit
Jouiez tous deux au doux jeu d'amourette,
Si ce poirier n'est peut-être charmé.

LA FEMME.

Voire, charmé ! tu nous fais un beau conte !

LE MARI.

Je le veux voir ; vraiment faut que j'y monte :
Vous en saurez bientôt la vérité. »

Le maître à peine est sur l'arbre monté,
Que le valet embrasse la maîtresse

L'époux, qui voit comme l'on se caresse,
Crie, et descend en grand-hâte aussitôt.
Il se rompit le col, ou peu s'en faut,
Pour empêcher la suite de l'affaire,
Et toutefois il ne put si bien faire
Que son honneur ne reçût quelque échec.
« Comment ? dit-il, quoi ! même à mon aspect !

Devant mon nez ! à mes yeux ! – Sainte Dame
Que vous faut-il ? qu'avez-vous ? dit la femme.

LE MARI.

Oses-tu bien le demander encor ?

LA FEMME.

Et pourquoi non ?

LE MARI.

Pourquoi ? N'ai-je pas tort
De t'accuser de cette effronterie ?

LA FEMME.

Ah ! c'en est trop, parlez mieux, je vous prie.

LE MARI.

Quoi ! ce coquin ne te caressoit pas ?

LA FEMME.

Moi ? vous rêvez.

LE MARI.

D'où viendrait donc ce cas ?
Ai-je perdu la raison ou la vue ?

LA FEMME.

Me croyez-vous de sens si dépourvue,

Que devant vous je commisse un tel tour ?
Ne trouverois-je assez d'heures au jour
Pour m'égayer, si j'en avois envie ?

LE MARI.

Je ne sais plus ce qu'il faut que j'y die.
Notre poirier m'abuse assurément.
Voyons encor. »
Dans le même moment
L'époux remonte, et Guillot recommence.
Pour cette fois, le mari voit la danse
Sans se fâcher, et descend doucement.
« Ne cherchez plus, leur dit-il, d'autres causes :
C'est ce poirier ; il est ensorcelé.
– Puisqu'il fait voir de si vilaines choses,
Reprit la femme, il faut qu'il soit brulé.
Cours au logis ; dis qu'on le vienne abattre.
Je ne veux plus que cet arbre maudit
Trompe les gens. » Le valet obéit.
Sur le pauvre arbre ils se mettent à quatre,

Se demandant l'un l'autre sourdement
Quel si grand crime a ce poirier pu faire.
La dame dit : « Abattez seulement ;
Quant au surplus, ce n'est pas votre affaire. »
Par ce moyen la seconde commère
Vint au-dessus de ce qu'elle entreprit.
Passons au tour que la troisième fit.

Les rendez-vous chez quelque bonne amie
Ne lui manquoient non plus que l'eau du puits.
Là tous les jours étoient nouveaux déduits ;
Notre donzelle y tenoit sa partie.
Un sien amant étant lors de quartier,
Ne croyant pas qu'un plaisir fût entier
S'il n'étoit libre, à la dame propose
De se trouver seuls ensemble une nuit.

« Deux, lui dit-elle ; et pour si peu de chose
Vous ne serez nullement éconduit.

Jà de par moi ne manquera l'affaire.
De mon mari je saurai me défaire
Pendant ce temps. » Aussitôt fait que dit.
Bon besoin eut d'être femme d'esprit,
Car pour époux elle avoit pris un homme
Qui ne faisoit en voyages grands frais ;
Il n'alloit pas querir pardons à Rome,
Quand il pouvoit en rencontrer plus près ;
Tout au rebours de la bonne donzelle,
Qui, pour montrer sa ferveur et son zèle,

Toujours alloit au plus loin s'en pourvoir.
Pèlerinage avoit fait son devoir
Plus d'une fois ; mais c'étoit le vieux style :
Il lui falloit, pour se faire valoir,
Chose qui fut plus rare et moins facile.

Elle s'attache à l'orteil dès ce soir
Un brin de fil qui rendoit à la porte

De la maison ; et puis se va coucher
Droit au côté d'Henriet Berlinguier
(On appeloit son mari de la sorte).
Elle fit tant qu'Henriet se tournant
Sentit le fil. Aussitôt il soupçonne
Quelque dessein, et, sans faire semblant
D'être éveillé, sur ce fait il raisonne ;
Se lève enfin, et sort tout doucement,
De bonne foi son épouse dormant,
Ce lui sembloit ; suit le fil dans la rue ;
Conclut de là que l'on le trahissoit ;
Que quelque amant que la donzelle avoit
Avec ce fil par le pied la tiroit,
L'avertissant ainsi de sa venue ;
Que la galande aussitôt descendoit,

Tandis que lui pauvre mari dormoit.
Car autrement, pourquoi ce badinage ?
Il falloit bien que Messer Cocuage
Le visitât : honneur dont, à son sens,
Il se seroit passé le mieux du monde.
Dans ce penser il s'arme jusqu'aux dents ;

Hors la maison fait le guet et la ronde,
Pour attraper quiconque tirera
Le brin de fil. Or le lecteur saura
Que ce logis avoit sur le derrière
De quoi pouvoir introduire l'ami :
Il le fut donc par une chambrière.
Tout domestique, en trompant un mari,
Pense gagner indulgence plénière.
Tandis qu'ainsi Berlinguier fait le guet,
La bonne dame et le jeune muguet
En sont aux mains, et Dieu sait la manière.
En grand soulas cette nuit se passa ;
Dans leurs plaisirs rien ne les traversa :
Tout fut des mieux, grâces à la servante,
Qui fit si bien devoir de surveillante,
Que le galant tout à temps délogea.
L'époux revint quand le jour approcha,
Reprit sa place, et dit que la migraine
L'avoit contraint d'aller coucher en haut.

Deux jours après la commère ne faut
De mettre un fil ; Berlinguier aussitôt,
L'ayant senti, rentre en la même peine
Court à son poste, et notre amant au sien.
Renfort de joie : on s'en trouva si bien
Qu'encore un coup on pratiqua la ruse ;
Et Berlinguier, prenant la même excuse
Sortit encore, et fit place à l'amant.
Autre renfort de tout contentement.
On s'en tint là. Leur ardeur refroidie,

Il en fallut venir au dénouement ;
Trois actes eut sans plus la comédie.
Sur le minuit l'amant s'étant sauvé,
Le brin de fil aussitôt fut tiré
Par un des siens, sur qui l'époux se rue,
Et le contraint, en occupant la rue
D'entrer chez lui, le tenant au collet,
Et ne sachant que ce fût un valet.
Bien à propos lui fut donné le change

Dans le logis est un vacarme étrange ;
La femme accourt au bruit que fait l'époux.
Le compagnon se jette à leurs genoux ;
Dit qu'il venoit trouver la chambrière ;
Qu'avec ce fil il la tiroit à soi
Pour faire ouvrir ; et que depuis naguère
Tous deux s'étoient entre-donné la foi.
« C'est donc cela, poursuivit la commère
En s'adressant à la fille, en colère,
Que l'autre jour je vous vis à l'orteil.
Un brin de fil : je m'en mis un pareil,
Pour attraper avec ce stratagème
Votre galant. Or bien, c'est votre époux !
À la bonne heure ! il faut cette nuit même
Sortir d'ici. » Berlinguier fut plus doux,
Dit qu'il falloit au lendemain attendre.
On les dota l'un et l'autre amplement ;
L'époux, la fille ; et le valet, l'amant :
Puis au moutier le couple s'alla rendre

Se connoissant tous deux de plus d'un jour.
Ce fut la fin qu'eut le troisième tour.

Lequel vaut mieux ? Pour moi, je m'en rapporte.
Macée, ayant pouvoir de décider,
Ne sut à qui la victoire accorder,
Tant cette affaire à résoudre étoit forte.
Toutes avoient eu raison de gager.

Le procès pend, et pendra de la sorte
Encor longtemps, comme l'on peut juger.

VIII

Le calendrier des vieillards

NOUVELLE TIRÉE DE BOCCACE.

Ce conte est imité de la X^e nouvelle de la II^e journée du *Décameron*, dont voici le sommaire :

Paganino da Monaco ruba la moglie a Messer Ricciardo di Chinzica, il quale sapiendo dove ella è, va, et divenuto amico di Paganino, raddomandagliele ; et egli, dove ella voglia, gliele concede. Elle non vuol con lui tornare ; et, morto Messer Ricciardo, moglie di Paganino diviene.

« Pagamin de Monaco desroba la femme à Messire Richard de Quinzica, lequel sachant où elle estoit si en va, et, deuenu amy de Pagamin, la luy demanda : qui la luy accorda, pourueu qu'elle le vouldist ; elle ne s'en voulut retourner avec luy. Et quant Messire Richard fut mort, elle espousa Pagamin. »

Le récit de Boccace est serré d'assez près par la Fontaine.

Comparez aussi les *Contes et Loyeux Devis* de Bonaventure des Périers, nouvelle XCV : « D'un superstitieux medecin qui ne vouloit rire avec sa femme sinon quand il plouuoit, et de la bonne fortune de ladicte femme aprez son trespas. » La pauvre femme en est réduite à faire verser pendant la nuit des seaux d'eau dans les gouttières pour faire croire à son mari qu'il pleut ; après la mort de celui-ci elle épouse « un bon compaignon, assez lourdaut », qui ne se soucie ni du temps sec, ni du temps humide, ni du soleil, ni de la lune, ni des étoiles, « dont elle fut tres bien labourée et à prouffit, et se vanta depuis qu'elle auoit trop de ce qu'elle auoit eu trop peu auparavant. »

Dans un sermon de saint Vincent Ferrier (sermon pour la fête de saint Jean-Baptiste), que cite la Monnoie dans le *Glossaire* de ses *Noëls bourguignons* (Dijon, 1720, in-4^o p. 153-155), la

situation est inverse : c'est la femme qui se montre récalcitrante et trouve, à chaque jour de la semaine, une raison nouvelle pour se refuser aux désirs de son époux. Si c'est un dimanche, elle oppose la résurrection du Seigneur. Un lundi ? les prières qu'on doit aux morts. Un mardi ? la fête des saints Anges ; etc., etc. De guerre lasse, le mari fait venir sa servante et lui dit : « Tu coucheras ce soir avec moi. – Volontiers, mon maître », répond la servante. C'est en vain que, le soir venu, la femme veut partager le lit de son mari. « Non, lui dit celui-ci, non, Madame, vous prierez pour nous, pauvres pécheurs. » « Il péchait mortellement, ajoute naïvement le prédicateur, et se damnait, mais par la fauté de son épouse. »

Voyez à l'*Appendice* un extrait de ce curieux sermon.

On peut aussi rapprocher du *Calendrier des Vieillards*, la *Métamorphose d'un homme en coucou*, conte en vers de Jean Passerat, qui n'est pas sans quelque analogie, du moins dans la première moitié.

Comparez enfin le conte de L. de Chevigné, intitulé *la Quinzaine*, où un vieux baron, marié à une jolie femme, se décide, après deux tristes nuits d'insomnie et d'inaction, à faire lit à part, et remet sa trop jeune épouse à la quinzaine. Trois jours après celle-ci arrive :

« Mon cher mari, je venais vous prier
De m'avancer, s'il vous plaît, la quinzaine. »

Nous connaissons six comédies ou opéra-comiques imités de ce conte :

Le Galant Corsaire, comédie en un acte, en vers, par d'Autreau (Paris, 17491 in-12), non jouée.

Le Calendrier des Vieillards, comédie en un acte, en prose, suivie d'un divertissement, par Houdart de la Motte, non représentée ; imprimée dans le tome VIII de ses *Œuvres* (Paris, 1754), p. 301-242.

Le Calendrier des Vieillards, opéra-comique en un acte, par Bret et la Chassigne, représenté à la foire Saint-Germain le 7 avril 1753, analysé dans le *Dictionnaire dramatique*, tome I, p. 193.

Pagamin, ou le Calendrier des Vieillards, opéra-comique en un acte, de Sedaine, musique de Berardo Porta, joué, en 1793, au théâtre des Amis de la Patrie, ci-devant théâtre de la rue Louvois.

Le Calendrier des Vieillards, imitation de la Fontaine, en un acte, du citoyen Deprès, représentée au théâtre du Vaudeville, en 1793.

Le Calendrier des Vieillards, comédie-vaudeville en un acte, par Paul de Kock, jouée sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 12 avril 1826.

Plus d'une fois je me suis étonné
Que ce qui fait la paix du mariage
En est le point le moins considéré
Lorsque l'on met une fille en ménage.
Les père et mère ont pour objet le bien ;
Tout le surplus, ils le comptent pour rien ;
Jeunes tendrons à vieillards appariés.
Et cependant je vois qu'ils se soucient
D'avoir chevaux à leur char attelés
De même taille, et mêmes chiens couplés ;
Ainsi des bœufs, qui de force pareille
Sont toujours pris : car ce seroit merveille
Si sans cela la charrue alloit bien.
Comment pourrait celle du mariage
Ne mal aller étant un attelage
Qui bien souvent ne se rapporte en rien ?
J'en vas conter un exemple notable.

On sait qui fut Richard de Quinzica,
Qui mainte fête à sa femme allégua,
Mainte vigile, et maint jour fériable
Et du devoir crut s'échapper par là.

Très lourdement il erroit en cela.
Cestui Richard étoit juge dans Pise,
Homme savant en l'étude des lois
Riche d'ailleurs, mais dont la barbe grise

Montrait assez qu'il devoit faire choix
De quelque femme à peu près de même âge ;
Ce qu'il ne fit, prenant en mariage
La mieux séante et la plus jeune d'ans
De la cite ; fille bien alliée,
Belle surtout : c'étoit Bartholomé

De Galandi, qui parmi ses parents
Pouvoit compter les plus gros de la ville.
En ce ne fit Richard tour d'homme habile ;
Et l'on disoit communément de lui
Que ses enfants ne manqueroient de pères.
Tel fait métier de conseiller autrui
Qui ne voit goutte en ses propres affaires.

Quinzica donc n'ayant de quoi servir
Un tel oiseau qu'étoit Bartholomé,
Pour s'excuser, et pour la contenir,
Ne rencontroit point de jour en l'année,
Selon son compte et son calendrier,
Où l'on se pût sans scrupule appliquer
Au fait d'hymen : chose aux vieillards commode,
Mais dont le sexe abhorre la méthode.
Quand je dis point, je veux dire très peu :
Encor ce peu lui donnoit de la peine.
Toute en férie il mettoit la semaine

Et bien souvent faisoit venir en jeu
Saint qui ne fut jamais dans la Légende.
« Le vendredi, disoit-il, nous demande
D'autres pensées ainsi que chacun sait :
Pareillement il faut que l'on retranche
Le samedi, non sans juste sujet,

D'autant que c'est la veille du dimanche.
Pour ce dernier, c'est un jour de repos.
Quant au lundi, je ne trouve à propos
De commencer par ce point la semaine :

Ce n'est le fait d'une âme bien chrétienne. »
Les autres jours autrement s'excusoit ;
Et quand venoit aux fêtes solennelles,
C'étoit alors que Richard triomphoit
Et qu'il donnoit les leçons les plus belles.
Longtemps devant toujours il s'abstenoit ;
Longtemps après il en usoit de même ;
Aux Quatre-Temps autant il en faisoit,
Sans oublier l'avent ni le carême.
Cette saison pour le vieillard étoit
Un temps de Dieu ; jamais ne s'en lassoit.
De patrons même il avoit une liste :

Point de quartier pour un évangéliste
Pour un apôtre, ou bien pour un docteur.
Vierge n'étoit, martyr, et confesseur,
Qu'il ne chommât ; tous les savoit par cœur.
Que s'il étoit au bout de son scrupule
Il alléguoit les jours malencontreux

Puis les brouillards, et puis la canicule
De s'excuser n'étant jamais honteux.
La chose ainsi presque toujours égale,

Quatre fois l'an de grâce spéciale
Notre docteur régaloit sa moitié,
Petitement ; enfin c'étoit pitié.
À cela près, il traitoit bien sa femme :
Les affiquets les habits à changer,
Joyaux, bijoux, ne manquoient à la dame.
Mais tout cela n'est que pour amuser
Un peu de temps des esprits de poupée :
Droit au solide alloit Bartholomée.

Son seul plaisir dans la belle saison,
C'étoit d'aller à certaine maison
Que son mari possédoit sur la côté :
Ils y couchoient tous les huit jours sans faute.

Là, quelquefois sur la mer ils montoient,
Et le plaisir de la pêche goûtoient,
Sans s'éloigner que bien peu de la rade.
Arrive donc qu'un jour de promenade
Bartholomée et Messer le docteur
Prennent chacun une barque à pêcheur,
Sortent sur mer ; ils avoient fait gageure
À qui des deux auroit plus de bonheur,
Et trouveroit la meilleure aventure

Dedans sa pêche, et n'avoient avec eux,
Dans chaque barque, en tout, qu'un homme ou deux.
Certain corsaire aperçut la chaloupe
De notre épouse, et vint avec sa troupe
Fondre dessus, l'emmena bien et beau ;
Laisa Richard : soit que près du rivage
Il n'osât pas hasarder davantage ;
Soit qu'il craignît qu'ayant dans son vaisseau
Notre vieillard, il ne pût de sa proie
Si bien jouir ; car il aimoit la joie
Plus que l'argent ; et toujours avoit fait
Avec honneur son métier de corsaire ;
Au jeu d'amour étoit homme d'effet

Ainsi que sont gens de pareille affaire.
Gens de mer sont toujours prêts à bien faire
Ce qu'on appelle autrement bons garçons :
On n'en voit point qui les fêtes allègue.
Or tel étoit celui dont nous parlons,
Ayant pour nom Pagamin de Monègue.
La belle fit son devoir de pleurer
Un demi-jour, tant qu'il se put étendre :
Et Pagamin de la reconforter ;

Et notre épouse à la fin de se rendre.
Il la gagna : bien savoit son métier.
Amour s'en mit, Amour, ce bon apôtre
Dix mille fois plus corsaire que l'autre,

Vivant de rapt, faisant peu de quartier.
La belle avoit sa rançon toute prête :
Très bien lui prit d'avoir de quoi payer ;
Car là n'étoit ni vigile ni fête.
Elle oublia ce beau calendrier
Ronge partout et sans nul jour ouvrable :
De la ceinture on le lui fit tomber ;

Plus n'en fut fait mention qu'à la table.
Notre légiste eut mis son doigt au feu
Que son épouse étoit toujours fidèle
Entière et chaste ; et que, moyennant Dieu,
Pour de l'argent on lui rendroit la belle.

De Pagamin il prit un sauf-conduit,
L'alla trouver, lui mit la carte blanche.
Pagamin dit : « Si je n'ai pas bon bruit
C'est à grand tort ; je veux vous rendre franche
Et sans rançon votre chère moitié.
Ne plaise à Dieu que si belle amitié

Soit par mon fait de désastre ainsi pleine !
Celle pour qui vous prenez tant de peine
Vous reviendra selon votre désir.
Je ne veux point vous vendre ce plaisir ;
Faites-moi voir seulement qu'elle est vôtre :
Car si j'allois vous en rendre quelque autre,
Comme il m'en tombe assez entre les mains
Ce me seroit une espèce de blâme
Ces jours passés, je pris certaine dame
Dont les cheveux sont quelque peu châains,
Grande de taille, en bon point jeune, et fraîche.
Si cette belle, après vous avoir vu,
Dit être à vous, c'est autant de conclu :
Reprenez-la, rien ne vous en empêche. »

Richard reprit : « Vous parlez sagement,
Et me traitez trop généreusement.

De son métier il faut que chacun vive :
Mettez un prix à la pauvre captive,
Je le payerai comptant, sans hésiter.
Le compliment n'est ici nécessaire :
Voilà ma bourse, il ne faut que compter.
Ne me traitez que comme on pourroit faire
En pareil cas l'homme le moins connu ;
Seroit-il dit que vous m'eussiez vaincu
D'honnêteté ? non sera, sur mon âme :
Vous le verrez. Car, quant à cette dame,
Ne doutez point qu'elle ne soit à moi.
Je ne veux pas que vous m'ajoutiez foi
Mais aux baisers que de la pauvre femme
Je recevrai ; ne craignant qu'un seul point,
C'est qu'à me voir de joie elle ne meure. »
On fait venir l'épouse tout à l'heure

Qui froidement, et ne s'émouvant point,
Devant ses yeux voit son mari paroître,
Sans témoigner seulement le connoître
Non plus qu'un homme arrivé du Pérou.
« Voyez, dit-il, la pauvre est honteuse
Devant les gens ; et sa joie amoureuse
N'ose éclater : soyez sûr qu'à mon cou,
Si j'étois seul, elle seroit sautée. »
Pagamin dit : « Qu'il ne tienne à cela ;
Dedans sa chambre allez, conduisez-la. »
Ce qui fut fait ; et, la chambre fermée,
Richard commence : « Eh ! là, Bartholomé,
Comme tu fais ! je suis ton Quinzica,
Toujours le même à l'endroit de sa femme.
Regarde-moi. Trouves-tu, ma chère âme,
En mon visage un si grand changement ?

C'est la douleur de ton enlèvement
Qui me rend tel ; et toi seule en es cause.
T'ai-je jamais refusé nulle chose,

Soit pour ton jeu, soit pour tes vêtements ?
En étoit-il quelqu'une de plus brave ?
De ton vouloir ne me rendois-je esclave ?
Tu le seras, étant avec ces gens.
Et ton honneur, que crois-tu qu'il devienne ?
– Ce qu'il pourra, répondit brusquement
Bartholomé. Est-il temps maintenant
D'en avoir soin ? s'en est-on mis en peine
Quand, malgré moi, l'on m'a jointe avec vous :
Vous, vieux penard ; moi, fille jeune et drue

Qui méritois d'être un peu mieux pourvue
Et de goûter ce qu'hymen a de doux ?
Pour cet effet j'étois assez aimable,
Et me trouvois aussi digne, entre nous,
De ces plaisirs, que j'en étois capable.
Or est le cas allé d'autre façon.
J'ai pris mari qui pour toute chanson

N'a jamais eu que ses jours de férié ;
Mais Pagamin, sitôt qu'il m'eut ravie,
Me sut donner bien une autre leçon.
J'ai plus appris des choses de la vie
Depuis deux jours qu'en quatre ans avec vous.
Laissez-moi donc, Monsieur mon cher époux ;
Sur mon retour n'insistez davantage.
Calendriers ne sont point en usage
Chez Pagamin, je vous en avertis.
Vous et les miens avez mérité pis :
Vous, pour avoir mal mesuré vos forces
En m'épousant ; eux, pour s'être mépris,
En préférant les légères amorces
De quelque bien à cet autre point-là ;
Mais Pagamin pour tous y pourvoira.
Il ne sait loi, ni Digeste, ni Code ;
Et cependant très bonne est sa méthode.
De ce matin lui-même il vous dira

Du quart en sus comme la chose en va.
Un tel aveu vous surprend et vous touche ;
Mais faire ici de la petite bouche
Ne sert de rien : l'on n'en croira pas moins.
Et puisqu'enfin nous voici sans témoins,
Adieu vous dis vous et vos jours de fête, « *Adieu vous*
dis, façon de parler populaire. »

Je suis de chair ; les habits rien n'y font :
Vous savez bien, Monsieur, qu'entre la tête
Et le talon d'autres affaires sont. »

À tant se tut. Richard, tombé des nues,
Fut tout heureux, de pouvoir s'en aller.
Bartholomée, ayant ses hontes bues
Ne se fit pas tenir pour demeurer.
Le pauvre époux en eut tant de tristesse,
Outre les maux qui suivent la vieillesse,
Qu'il en mourut à quelques jours de là ;
Et Pagamin prit à femme sa veuve.
Ce fut bien fait : nul des deux ne tomba
Dans l'accident du pauvre Quinzica,

S'étant choisis l'un et l'autre à l'épreuve.
Belle leçon pour gens à cheveux gris !
Sinon qu'ils soient d'humeur accommodante :
Car, en ce cas, Messieurs les favoris
Font leur ouvrage et la dame est contente.

IX

À femme avare galant escroc

NOUVELLE TIRÉE DE BOCCACE.

Ce conte est tiré de la Ire nouvelle de la VIII^e journée du *Décameron*, dont voici le sommaire :

Gulfardo prende da Guasparruolo denari in prestanza, et con la moglie di lui accordato di dover giacer con lei per quegli, si gliele da, et presente di lei a Guasparruolo dice che allei gli diede, et ella dice che è il vero.

« Gulfart feit marché avec la femme de Gasparin de coucher avec elle moyennant une somme d'argent qu'elle voulut toucher premierement : laquelle il empruncta de son mary mesmes, et la bailla depuis à la femme, comme s'il rendoit ce que luy auoit presté le mary ; auquel, aprez son retour de Genes, il deit en la présence de ladicte femme comme il luy auoit rendu icelle somme pour la bailler à son mary, ce qu'elle confessa estre vray. »

C'est le même récit dans la Fontaine, mais abrégé.

La II^e nouvelle de cette même journée a beaucoup de rapport avec la Ire, et la Fontaine s'en est probablement inspiré aussi :

Il prete da Varlongo si giace con Monna Belcolore, lasciale pegno un suo tabarro ; et accattato da lei un mortaio, il rimanda, et fa domandare il tabarro lasciato per ricordanza : rendelo proverbiando la buona donna.

« Le prestre de Varlongue couchâ avec Bellecouleur : à laquelle il laissa son manteau en gage, et empruncta d'elle ung mortier qu'il luy renuoya aprez, et feit demander son manteau qu'il luy auoit laissé pour souuenance : la bonne dame, en grumelant et l'iniuriant, fut contraincte par son mary de le rendre. »

On a rapproché de ces deux nouvelles le fabliau d'Eustache d'Amiens, très plaisant et très compliqué, intitulé : *le Boucher d'Abbeville* (Legrand d'Aussy, tome III, p. 288 ; Barbazan-Méon, tome IV, p. I ; Montaiglon, tome III, p. 227) ; et celui *du Prebtre et de la Dame* (Legrand d'Aussy, tome IV, p. 294 ; Barbazan-Méon, tome IV, p. 181 ; Montaiglon, tome II, p. 235) ; mais la ressemblance est en réalité presque nulle.

La facétie de Bebelius : *Factum cujusdam Francigenæ* offre au contraire avec les deux nouvelles de Boccace un grand rapport :

Quidam Francigena (ut est genus hominum fallax et versutum) in civitate Ticina a quodam cive centum aureos mutuo accepit, oppignorando ei aureum torquem, atque illius uxorem accedens dixit : « Hos accipe centum, atque unam noctem voluntati mex obscequaris. » Mulier prædæ dulcedine capta (cum sit nummus optimum expugnandæ pudicitiae instrumentum) consensit. Francus postridie, expleta libidine, virum accessit, suum torquem exegit, quoniam aureos omnes uxori illius reddiderit, quæ conventa non potuit negare ; frustraquo Franco fuit obsequiosa. (Facetiarum liber III, p. 187-188.)

Nous en dirons autant de la nouvelle XXIX de la seconde partie de Malespini ; et du chapitre XXXI de *la Légende ioyeuse de maistre Pierre Faifeu*, par Charles Bourdigné : « Comment fut amoureux de quelque dame, à qui, pour ce faire, donna trois aulnes de escarlatte », chapitre dont voici la fin :

La pouure beste en fut bien mastinée,
Car a perdu son drap, presté son eu,
Et son mary par ce point fist cocqu ;

et de la CXLVIII^e nouvelle du *Grand Parangon* de Nicolas de Troyes : « D'ung gentilhomme qui donna pour cinquante escus de velours à une barbiere pour faire son plaisir d'elle, et comme son seruiteur trouua façon de le rauoir. »

Citons également, bien qu'elle n'ait avec notre conte qu'une ressemblance fort lointaine, la XVIII^e des *Cent Nouvelles nouvelles*, récit très gaulois, un de ces bons tours joués aux femmes où se complaisait l'imagination de nos aïeux : Un

écuyer de Bourgogne descend à Paris, dans un hôtel, trouve la chambrière à son gré, et n'en peut venir à bout que moyennant dix écus qu'il lui paye d'avance ; mais, la nuit passée, il menace, si elle ne les lui rend pas, de ne point partir. Pour n'être point compromise, elle est obligée de les lui rendre ; il veut même qu'elle l'emporte sur son dos jusqu'à la rue. Et l'écuyer, que l'auteur appelle un « courtois gentil-homme », mais qui est en réalité très discourtois, de rire et de raconter plus tard joyeusement l'histoire à ses amis de Bourgogne.

Comparez, chez Tallemant des Réaux (tome VI, p. 66), l'anecdote de Mme d'Espagnet, du moine, et de ses cent pistoles.

Dans l'*Auser venalis* de Poge, cité par Walckenaer, il y a une différence trop sensible pour que le rapprochement soit bien exact : c'est l'homme dans cette historiette, et non la femme, qui est la dupe.

Voyez aussi Chaucer, *Canterbury tales*, conte VI, *Shipman's tale, or story of Dan John* ; Burkhard Waldis, fable XXVII du livre IV, *Vom Studenten und einem Morser*, résumée par Fr. Sweert (*Deliciae poetarum Belgicorum*, tome IV, p. 371), *Jocus de quodam clerico* :

*Militis uxorem clamidis mercede subegit
Clericus, et piperis clam tulit inde molam.
Mane redit, referensque molam, præsente marito,
Dixit ; « Mantellum redde, reporto molam. »
« Redde », maritus ait. Respondit femina : « Reddam ;
Amplius ad nostram non motet iste molam. »*

Ces vers ont été reproduits par Wright dans son recueil intitulé *Essays on the literature, superstitions and history of England in the middle age* (tome I, p. 167), sous ce titre : *De mola piperis*.

Mentionnons enfin, dans *les Continueurs de Loret* (tome II, col 753-755 : *la Muse Dauphine*, par Perdou de Subligny, du 24 mars 1667), l'aventure d'une « Lyonnoise fort charmante » trompée de façon identique par « un de ceux que l'on peut appeler galants hommes », dit l'auteur, qui n'ont pas de scrupules bourgeois.

Le Galant escroc, proverbe en un acte, en prose, par Ch. Collé (1753), est imité des contes de Boccace et de la Fontaine. (*Théâtre de Société*, la Haye, 1777, in-12, tome I, p. 281.)

Qu'un homme soit plumé par des coquettes,
Ce n'est pour faire au miracle crier.
Gratis est mort ; plus d'amour sans payer :
En beaux louis se content les fleurettes.
Ce que je dis des coquettes s'entend.
Pour notre honneur, si me faut-il pourtant
Montrer qu'on peut, nonobstant leur adresse,
En attraper au moins une entre cent,
Et lui jouer quelque tour de souplesse.

Je choisirai pour exemple Gulphar.
Le drôle fit un trait de franc soudard ;
Car aux faveurs d'une belle il eut part
Sans débourser, escroquant la chrétienne.
Notez ceci, et qu'il vous en souvienne,
Galants d'épée ; encor bien que ce tour
Pour vous styler soit fort peu nécessaire :
Je trouverais maintenant à la cour
Plus d'un Gulphar, si j'en avois affaire.

Celui-ci donc chez sire Gasparin
Tant fréquenta qu'il devint à la fin

De son épouse amoureux sans mesure.
Elle étoit jeune, et belle créature,
Plaisoit beaucoup, fors un point qui gâtoit
Toute l'affaire, et qui seul rebutoit
Les plus ardents : c'est qu'elle étoit avare ;
Ce n'est pas chose en ce siècle fort rare.
Je l'ai jà dit rien n'y font les soupirs :
Celui-là parle une langue barbare
Qui l'or en main n'explique ses désirs.
Le jeu, la jupe et l'amour des plaisirs,
Sont les ressorts que Cupidon emploie :
De leur boutique il sort chez les François

Plus de cocus que du cheval de Troie
Il ne sortit de héros autrefois.

Pour revenir à l'humeur de la belle,
Le compagnon ne put rien tirer d'elle
Qu'il ne parlât. Chacun sait ce que c'est
Que de parler ; le lecteur, s'il lui plaît,
Me permettra de dire ainsi la chose.
Gulphar donc parle, et si bien qu'il propose
Deux cents écus : la belle l'écoula ;
Et Gasparin à Gulphar les prêta
(Ce fut le bon), puis aux champs s'en alla,
Ne soupçonnant aucunement sa femme.
Gulphar les donne en présence de gens :
« Voilà, dit-il, deux cents écus comptants,
Qu'à votre époux vous donnerez, Madame. »

La belle crut qu'il avoit dit cela
Par politique, et pour jouer son rôle.
Le lendemain elle le régala
Tout de son mieux en femme de parole.
Le drôle en prit, ce jour et les suivants,
Pour son argent, et même avec usure.
À bon payeur on fait bonne mesure.

Quand Gasparin fut de retour des champs,
Gulphar lui dit, son épouse présente :
« J'ai votre argent à Madame rendu,
N'en ayant eu pour une affaire urgente
Aucun besoin, comme je l'avois cru :
Déchargez-en votre livre de grâce. »
À ce propos, aussi froide que glace
Notre galande avoua le reçu.

Qu'eût-elle fait ? on eût prouvé la chose.
Son regret fut d'avoir enflé la dose
De ses faveurs : c'est ce qui la fâchoit.
Voyez un peu la perte que c'étoit !

En la quittant, Gulphar alla tout droit
Conte ce cas le conter par la ville,
Le publier le prêcher sur les toits.

De l'en blâmer il seroit inutile :
Ainsi vit-on chez nous autres François.

X

On ne s'avise jamais de tout

CONTE TIRÉ DES CENT NOUVELLES NOUVELLES.

Ce conte, comme le dit le titre, est tiré des *Cent Nouvelles nouvelles* (nouv. XXXVII) ; dans ce recueil, le récit, identique du reste pour le fond, est beaucoup moins concis : le complot des deux amants y est longuement raconté ; on finit bien par verser sur la dame un seau d'eau et de cendres, mais il y a eu auparavant un échange de lettres entre les deux amoureux. Il est en revanche résumé en quatre lignes dans le *Mensa philosophica* déjà cité (fol. 38 V^o) : *Quedam mulier habebat custodes quocumque ibat ; que vadens ad ecclesiam, ante domum ubi erat amasius suus, cecidit ultro ad lutum. Et vadens ad domum illum ad se lavandum, custodibus ante ostium expectantibus, explevit votum suum.*

Il est aussi dans les *Contes d'Eutrapel* de Noël du Fail, conte XII (tome I, p. 162-163) ; dans les *Nouvelles Recreations et Joyeux Deuis* de Bonaventure des Périers, nouv. XVI ; dans les *Plaisantes Nouvelles* (Lyon, 1555, in-16, reproduction, en français moins gothique, des *Cent Nouvelles nouvelles*), nouv. XXXV ; dans Lodovico Domenichi, 1^{er} paragraphe du livre V des *Facetie, motti et burle* ; dans les *Joyeuses Adventures et Nouvelles Récréations* (Paris, 1602, in-24), devis XXVIII : « D'une bonne cautelle que trouva un escolier pour jouir de sa dame bien aimée, malgré du mary jaloux » ; dans les *Ducento Novelle* de Celio Malespini, tirées mot à mot, pour près de la moitié, des *Cent Nouvelles nouvelles*, nouv. XLIX ; dans les *Délices* de Verboquet le généreux (Rouen, 1626, in-12), p. 200.

Mais c'est surtout chez du Fail et des Périers que cette histoire est agréablement contée.

Du Fail dit qu'un monsieur de Paris sçauoit, ainsi le cuydoit il, tous les moyens pour empescher que sa femme, qui estoit bien serrée et tenue de court, ne prestast sa fueille de sauge où les femmes ont logé leur honneur, assez prez de mardy gras ; mais il ne sçauoit encore pas un bon tour, ne une vieille chambriere qu'il auoit de long temps... Non, vrayment, il ne le sçauoit pas : c'est que, sa femme allant à la messe avec son *Vade mecum* de chambriere, luy fut, par une partie dressée, ietté une iallée d'eau sur la teste. Quoy faict, elle se iette soudain en la maison accordée, où elle trouua Catin Pourceau, vous l'auiez congneue, qui la recueillit par grand pitié. « Helas ! m'amie, dit elle à la vieille, allez tost luy querir d'autres habits, tandis que ie la chaufferay, la pauurette. Ha ! comme elle tremble ! » La chambriere courut, mais la maistresse eut ses œufs de Pasques à toutes restes. « Où est ma femme ? » dit le mary, bien esbahy voir la vieille ainsi seule et hors d'haleine. Elle luy conta de fil en eguille toute l'histoire et ce qui s'estoit passé. « Patience, s'escria l'homme de bien ; quiconque s'est meslé de cecy en auoit deux, il m'en a donné d'une. Retournez « plus viste que le pas ; mais il n'y aura plus que le nid : les petits s'en seront allez. »

Rapprochons un autre conte de Noël du Fail, le XXXI^e (tome II, p. 168) : « ... Ainsi luy auoit conseillé son procureur feindre son ieu, et faire semblant auoir affaire ailleurs, où, qui estoit le plus subtil, faire comme les courtisans de Menedallée, qui... se laissent cheoir et veautrer en une mare et boubrier prez la maison de leur maistresse, pour auoir occasion se chauffer, seicher, et changer de chemise. » Semblable anecdocte chez Tallemant des Réaux, dans l'historiette de Mme d'Alincourt.

Quant au récit très spirituel, très plaisant, de des Périers, nous le donnons à l'*Appendice*.

Mentionnons aussi une aventure analogue, racontée dans un poème du douzième siècle, de Gautier d'Arras, intitulé *l'Empereour Eracles*, imité et souvent traduit mot à mot par le poète allemand Otte, au commencement du treizième siècle,

sous le titre d'*Eraclius*, et qui est analysé dans l'*Histoire littéraire de la France* (tome XXII, p. 800-801) : L'empereur Loïs, avant de partir pour la guerre, enferme sa femme Athanaïs dans une tour ronde pour la dérober aux tentations, avec vingt-quatre chevaliers et leurs femmes, qui auront leurs vingt-quatre appartements tout autour du sien. Athanaïs est d'autant plus indignée de se voir ainsi prisonnière qu'elle a été jusqu'ici sans reproche. Mais vienne l'occasion, elle se vengera. L'occasion ne se fait pas attendre. « Il y avait à Rome une fête splendide qui durait huit jours, et à laquelle l'impératrice assistait d'ordinaire. Athanaïs demande à y aller suivant l'usage, et ses gardiens n'osent lui refuser cette sortie. Elle voit le beau Parides,... et Parides la voit. Aussitôt un amour mutuel s'allume dans leurs cœurs, mais un amour sans espérance ; car comment Parides parviendrait-il à toucher une dame que nul n'a touchée, et comment Athanaïs, gardée à vue, pourrait-elle avoir la moindre intelligence avec Parides ? Une vieille y pourvoit. Elle aimait beaucoup Parides, et, le voyant dépérir et près de succomber au mal secret qui le ronge, elle parvient à le faire parler et à porter un message verbal à l'impératrice. Celle-ci répond ; l'intrigue se noue. Un jour de grande fête, l'impératrice obtient de sortir, se laisse tomber de cheval devant la porte de la maison où son amant l'attend, caché dans un souterrain ; et là, tandis que ses gardiens, qui ont visité le lieu et n'y ont aperçu que la vieille, vont chercher des habits propres, les deux amants se livrent à leur passion... »

Un semblable stratagème se trouve dans le roman du *Chastelain de Couci* (quatorzième siècle) de Jakemon Sakesep : voyez l'*Histoire littéraire de la France* (tome XXVIII, p. 360).

Citons comme imités de notre conte :

Le Registre inutile, opéra-comique en un acte, avec prologue, par Panard, joué le 28 juin 1741 à la foire Saint-Laurent, analysé dans le *Dictionnaire dramatique*, tome III, p. 23, et dans l'*Histoire du théâtre de l'Opéra-Comique*, tome I, p. 396.

On ne s'avise jamais de tout, opéra-comique en un acte, en prose, mêlé d'ariettes, donné pour la première fois sur le théâtre

de la foire Saint-Laurent, le 14 septembre 1761 : paroles de Sedaine, musique de Monsigny, analysé dans le *Dictionnaire dramatique*, tome II, p. 326, et dans l'*Histoire du théâtre de l'Opéra-Comique*, tome II, p. 127 ; de nouveau mis en musique par Lefèvre, et représenté à l'Opéra-Comique le 28 avril 1843.

Certain jaloux, ne dormant que d'un œil
Interdisoit tout commerce à sa femme.

Dans le dessein de provenir la dame
Il avoit fait un fort ample recueil
De tous les tours que le sexe sait faire.
Pauvre ignorant ! comme si cette affaire
N'étoit une hydre à parler franchement !
Il captivoit sa femme cependant,
De ses cheveux vouloit savoir le nombre,
La faisoit suivre, à toute heure, en tous lieux,
Par une vieille au corps tout rempli d'yeux

Qui la quittoit aussi peu que son ombre
Ce fou tenoit son recueil fort entier :
Il le portoit en guise de psautier,
Croyant par là Cocuage hors de gamme

Un jour de fête, arrive que la dame,
En revenant de l'église, passa
Près d'un logis d'où quelqu'un lui jeta
Fort à propos plein un panier d'ordure.
Ou s'excusa. La pauvre créature,
Toute vilaine entra dans le logis.

Il lui fallut dépouiller ses habits.
Elle envoya quérir une autre jupe,
Dès en entrant par cette douagna
Qui hors d'haleine à Monsieur raconta
Tout l'accident. « Foin ! dit-il, celui-là
N'est dans mon livre et je suis pris pour dupe :
Que le recueil au diable soit donné ! »

Il disoit bien ; car on n'avoit jeté
Cette immondice, et la dame gâté

Qu'afin qu'elle eût quelque valable excuse
Pour éloigner son dragon quelque temps.
Un sien galant ami de là-dedans
Tout aussitôt profita de la ruse.

Nous avons beau sur ce sexe avoir l'œil :
Ce n'est coup sûr encontre tous esclandres.
Maris jaloux, brûlez votre recueil,
Sur ma parole, et faites-en des cendres.

XI

Le villageois qui cherche son veau

CONTE TIRÉ DES CENT NOUVELLES NOUVELLES.

Cette historiette n'est, pour ainsi dire, qu'un résumé de la xii des *Cent Nouvelles nouvelles*, dont voici le sommaire :

« La douziesme nouvelle parle d'ung Hollandois, qui, nuyt et iour, à toute heure, ne cessoit d'assaillir sa femme au ieu d'amours ; et comment d'adventure il la rua par terre, en passant par ung bois, soubz ung grant arbre sur lequel estoit ung laboureur qui auoit perdu son veau. Et, en faisant inuentoire des beaulx membres de sa femme, dist qu'il veoit tant de belles choses, et quasi tout le monde ; à qui le laboureur demanda s'il veoit pas son veau qu'il cherchoit, duquel il disoit qu'il luy sembloit en veoir la queue. »

La facétie de Poge (n° XXXVIII), intitulée *Asinus perditus* ou « fable d'un lourdault qui queroit l'asne sur lequel il estoit monté », n'offre en réalité aucun rapport avec notre conte, pas plus que la XCIV^e de des Périers : « D'ung pauvre homme de village qui trouua son asne qu'il auoit esgaré, etc. »

Rapprochons la nouvelle LXVIII de la seconde partie de Malespini ; l'histoire en vers, intitulée *Épigramme*, du « Valet d'étable », dans *le Cabinet satirique*, p. 697 ; et le récit en prose qui porte le même titre et dont le sujet est le même, dans *l'Élite des contes*, du sieur d'Ouille, tome II, p. 58 : un valet d'étable a égaré une bride, et c'est la propre femme de son maître qui est l'héroïne de l'aventure ; voici la fin de l'*Épigramme* citée :

Ce garçon, entrant de furie,
Lui dit, ayant ouï cela :

« Regardez, Monsieur, je vous prie,
Si votre bride n'est point là. »

Une curieuse variante de cette anecdote se trouve dans un opuscule de Voltaire, intitulé : *Appel à toutes les nations de l'Europe* (tome XL, p. 285). Voltaire prétend faussement, sur la foi, il est vrai, du duc de la Vallière, qu'elle est tirée des sermons du R.P. Codret, dit Codrus (Paris, 1515, in-4°). Bien que les circonstances ne soient point les mêmes, ou que du moins le récit ait été dénaturé, il y a cependant une affinité évidente entre l'historiette obscène, mensongèrement attribuée à ce prédicateur oublié, et celles que nous venons de citer.

On peut lire au tome XIII, p. 143-145, de l'*Histoire du Théâtre françois*, l'analyse du *Veau perdu*, comédie en un acte et en prose de Champmeslé, longtemps attribuée à la Fontaine, représentée pour la première fois le lundi 22 août 1689, et où sont mis en action deux contes de notre auteur : *la Servante justifiée* et *le Villageois qui cherche son veau*.

Mentionnons deux autres pièces imitées de ce petit conte :

Le Villageois qui cherche son veau, opéra-comique en deux actes, en vers, par Lévesque de Gravelle (1789, in-8°).

Un vaudeville, portant le même titre, en un acte, par Charles Sewrin, joué au théâtre des Variétés en 1798.

Un villageois, ayant perdu son veau,
L'alla chercher dans la forêt prochaine.
Il se plaça sur l'arbre le plus beau,
Pour mieux entendre, et pour voir dans la plaine.
Vient une dame avec un jouvenceau.
Le lieu leur plaît l'eau leur vient à la bouche
Et le galant, qui sur l'herbe la couche

Crie, en voyant je ne sais quels appas :
« Ô dieux ! que vois-je ! et que ne vois-je pas ! »
Sans dire quoi : car c'étoient lettres closes.
Lors le manant les arrêtant tout coi :
« Homme de bien, qui voyez tant de choses,
Voyez-vous point mon veau ? dites-le-moi. »

XII

L'anneau d'Hans Carvel

CONTE TIRÉ DE R.

Cette lettre R désigne Rabelais : le conte est en effet emprunté à la fin du chapitre XXVIII du tiers livre du *Pantagruel*, fin que nous donnons à l'*Appendice* ; mais il est beaucoup plus ancien : il est dans Poge, CXXXIII^e facétie, sous le titre de *Visio Francisci Philelphi* (tome I, p. 141, de la réimpression de 1798), et dans la traduction française de Guillaume Tardif : « La vision de François Philelphe jaloux de sa femme. » Rabelais n'a fait que remplacer le nom de Philelphe par celui d'Hans Carvel. Il est aussi dans la XI^e des *Cent Nouvelles nouvelles*. L'Arioste l'a rimé en tercets à la fin de sa V^e satire, où il l'a comme renouvelé par le tour et l'agrément. « La prodigieuse supériorité de l'Arioste paraît, dit Voltaire, dans ce petit conte autant que dans l'invention de son *Orlando*, dans son imagination inépuisable, dans son sublime, et dans sa naïve élégance. » Cette assertion nous paraît très contestable : le conte de la Fontaine est certainement plus comique, et c'est déjà une grande supériorité dans des récits de ce genre. « Au moins, ajoute Voltaire, il y a une bonne raison dans l'Arioste pourquoi le diable apparaît au bonhomme :

Fu gia un pittor (non mi ricordo il nome)

Che dipingere il Diavolo solea

Con bel viso, begli occhi, e belle chiome », etc.

Sans doute ; mais ce sont les soucis, les craintes du mari qui doivent faire l'objet principal du conte et divertir le lecteur, et non les apparitions du diable, quelle que soit sa reconnaissance pour le peintre qui l'a fait si beau. Nous transcrivons à l'*Appendice* la fin de cette V^e satire où le poète donne de sages avis à un jeune homme qui est sur le point de se marier, satire

qu'on peut rapprocher de la première de Juvénal et de la dixième de Boileau.

Comparez aussi les *Plaisantes Nouvelles*, nouv XI ; et Malespini, nouv. LXXXIX de la seconde partie.

La Monnoie, depuis la Fontaine, a traduit ce conte en petits vers latins anacréontiques, sous le titre d'*Annulus*, et Prior en vers anglais : *Hans Carvel's Ring* (voyez tome II, p. 134-135, de l'édition de Poge de 1798, où sont contenues quelques imitations du vieux conteur : *Poggii imitationes*). Nous citons à l'*Appendice* l'élégante traduction de la Monnoie.

Il est fait mention de « la précaution d'Hans Carvel » dans une lettre de 1685, attribuée à Mme de Sévigné (tome VII, p. 341).

Hans Carvel prit sur ses vieux ans

Femme jeune en toute manière :
Il prit aussi soucis cuisants ;
Car l'un sans l'autre ne va guère.
Babeau (c'est la jeune femelle)
Fille du bailli Concordat
Fut du bon poil ardente, et belle,
Et propre à l'amoureux combat.
Carvel, craignant de sa nature
Le cocuage et les railleurs,

Alléguoit à la créature
Et la Légende et l'Écriture
Et tous les livres les meilleurs ;
Blâmoit les visites secrètes
Frondoit l'attirail des coquettes,

Et contre un monde de recettes
Et de moyens de plaire aux yeux
Invectivoit tout de son mieux.
À tous ces discours la galande
Ne s'arrêtoit aucunement,
Et de sermons n'étoit friande
À moins qu'ils fussent d'un amant.

Cela faisoit que le bon sire
Ne savoit tantôt plus qu'y dire
Eût voulu souvent être mort.
Il eut pourtant dans son martyre
Quelques moments de réconfort :
L'histoire en est très véritable.

Une nuit qu'ayant tenu table,
Et bu force bon vin nouveau,
Carvel ronfloît près de Babeau,
Il lui fut avis que le diable
Lui mettoit au doigt un anneau ;
Qu'il lui disoit : « Je sais la peine
Qui te tourmente et qui te gêne
Carvel, j'ai pitié de ton cas :
Tiens cette bague et ne la lâches ;

Car, tandis qu'au doigt tu l'auras,
Ce que tu crains point ne seras,
Point ne seras sans que le saches.
– Trop ne puis vous remercier,
Dit Carvel ; la faveur est grande :
Monsieur Satan, Dieu vous le rende !
Grand merci Monsieur l'aumônier ! »
Là-dessus achevant son somme,
Et les yeux encore aggravés

Il se trouva que le bon homme
Avoit le doigt où vous savez.

XIII

Le gascon puni

NOUVELLE.

Ce conte est dans Parabosco, *I Diporti, ovvero Novelle* (Venetia [1550], in-8°), giorn. I, nov. II : *Dui giovani Sanesi amano due gentil donne, l'uno de'quali perche l'altro l'amata si goda, entra in uno grandissimo pericolo, et poscia d'un bellissimo inganno ravuedendosi, lietissimo si ritrova.* Il est aussi dans les *Nouvelles Recreations et Joyeux Devis* de Bonaventure des Périers (nouvelle CXXVIII) : « De deux iouenceaux Sienois amoureux de deux damoyelles espagnolles, l'un desquelz se présenta au danger pour faire planchette à la iouissance de son amy, et qui luy tourna à grand contentement et plaisir. » En effet l'ami, au point du jour, est récompensé de son dévouement par « sa mie » qui n'a jamais eu l'intention de le punir. La Fontaine a modifié les caractères des personnages, et le dénouement, qui nous semble beaucoup plus piquant chez lui : c'est un châtement, un châtement mérité, et non pas seulement une épreuve.

Si, comme le remarque Walckenaer, il a négligé de dire où il avait pris l'idée de cette anecdote, c'est que personne de son temps n'ignorait que c'était un des épisodes les plus plaisants de la nouvelle de Scarron intitulée *la Précaution inutile*. Nous donnons ce fragment à l'*Appendice*, et nous renvoyons en outre aux deux premières scènes du cinquième acte de la *Clizia* de Machiavel, imitées de la *Casina* de Plaute, que nous y avons insérées aussi comme une annexe de *la Gageure des trois commères*, scènes qui offrent quelque analogie avec le dénouement de ce conte-ci : il s'agit du moins également de la déconvenue d'un fat.

Rapprochons, pour des échanges, pour des substitutions de même sorte, les XXXV^e et XXXVIII^e des *Cent Nouvelles*

nouvelles ; et, sinon pour le dénouement, du moins pour quelques circonstances semblables, la XXVI^e : « Des amours d'ung gentil homme et d'une damoiselle, laquelle esprouua la loyauté du gentil homme par une merueilleuse et gente façon, et coucha troys nuytz avec luy sans aucunement sçauoir que ce feust elle, mais pour homme la tenoit », nouvelle imitée par Malespini (seconde partie, nouvelle XIX).

Ajoutons que la même histoire du « Gascon puni » est racontée en prose, d'une façon presque identique, par François de Callières (*Des bons mots et des bons contes, etc.*, Paris, 1692, in-12, p. 226-231.)

Une comédie en un acte, en prose, *le Fat puni*, imitée de notre conte, suivie d'un divertissement dont la musique est de Grandval, a été jouée au Théâtre-Français, le 7 avril 1738 (Paris, Prault, 1738, in-8°). L'auteur, Antoine de Ferriol, comte de Pont-de-Veyle, avait été mis au défi par Mlle Quinault, la célèbre actrice, d'exécuter ce qu'elle regardait comme un tour de force, sur le refus de la Chaussée auquel elle avait d'abord proposé ce sujet. C'est elle aussi qui avait conseillé au même la Chaussée d'écrire *le Préjugé à la mode*, et à Voltaire, dont elle était la correspondante et la confidente, *l'Enfant prodigue*. *Le Fat puni* fut joué dix-sept fois avec le plus grand succès : Pont-de-Veyle s'était assez bien tiré de cette sorte de gageure ; il avait su habiller son *Fat* avec la décence qu'exigeait le théâtre. La Harpe, dans son *Cours de littérature*, reconnaît qu'il fallait de l'adresse pour adapter ce conte à la scène en sauvegardant les bienséances. « Il eût fallu dans le dénouement, ajoute-t-il, conserver aussi la vraisemblance ; mais il est bien difficile de supposer qu'un homme puisse, pendant un demi-quart d'heure de conversation, prendre la voix de sa maîtresse pour celle d'un homme : les habits peuvent déguiser le sexe, mais le son de voix doit le trahir. »

Un Gascon, pour s'être vanté
De posséder certaine belle,
Fut puni de sa vanité
D'une façon assez nouvelle.

Il se vantoit à faux, et ne possédoit rien.
Mais quoi ! tout médisant est prophète en ce monde :

On croit le mal d'abord ; mais à l'égard du bien,
Il faut qu'un public en réponde.
La dame cependant du Gascon se moquoit ;
Même au logis pour lui rarement elle étoit ;
Et bien souvent qu'il la traitoit
D'incomparable et de divine,
La belle aussitôt s'enfuyoit,
S'allant sauver chez sa voisine.

Elle avoit nom Philis ; son voisin, Eurilas ;
La voisine, Cloris ; le Gascon, Dorilas ;
Un sien ami, Damon : c'est tout, si j'ai mémoire.
Ce Damon de Cloris, à ce que dit l'histoire
Étoit amant aimé galant, comme on voudra,
Quelque chose de plus encor que tout cela.
Pour Philis, son humeur libre, gaie, et sincère,
Montrait qu'elle étoit sans affaire

Sans secret et sans passion.
On ignoroit le prix de sa possession :
Seulement à l'user chacun la croyoit bonne.
Elle approchoit vingt ans et venoit d'enterrer
Un mari, de ceux-là que l'on perd sans pleurer,
Vieux barbon qui laissoit d'écus plein une tonne.
En mille endroits de sa personne
La belle avoit de quoi mettre un Gascon aux cieux
Des attraits par-dessus les yeux
Je ne sais quel air de pucelle,
Mais le cœur tant soit peu rebelle,
Rebelle toutefois de la bonne façon :
Voilà Philis. Quant au Gascon,
Il étoit Gascon, c'est tout dire.

Je laisse à penser si le sire
Importuna la veuve, et s'il fit des serments ;
Ceux des Gascons et des Normands

Passent peu pour mots d'Évangile.
C'étoit pourtant chose facile
De croire Dorilas de Philis amoureux ;
Mais il vouloit aussi que l'on le crût heureux.
Philis, dissimulant dit un jour à cet homme :
« Je veux un service de vous :
Ce n'est pas d'aller jusqu'à Rome ;
C'est que vous nous aidiez à tromper un jaloux.
La chose est sans péril, et même fort aisée.
Nous voulons que cette nuit-ci
Vous couchiez avec le mari
De Cloris qui m'en a priée.
Avec Damon s'étant brouillée,
Il leur faut une nuit entière et par-delà,

Pour démêler entre eux tout ce différend-là.
Notre but est qu'Eurilas pense,
Vous sentant près de lui, que ce soit sa moitié.
Il ne lui touche point vit dedans l'abstinence
Et, soit par jalousie ou bien par impuissance,
A retranché d'hymen certains droits d'amitié
Ronfle toujours, fait la nuit d'une traite ;
C'est assez qu'en son lit il trouve une cornette.
Nous vous ajusterons : enfin ne craignez rien ;
Je vous récompenserai bien. »

Pour se rendre Philis un peu plus favorable,
Le Gascon eût couché, dit-il, avec le diable.
La nuit vient : on le coiffe ; on le met au grand lit ;

On éteint les flambeaux ; Eurilas prend sa place.
Du Gascon la peur se saisit ;
Il devient aussi froid que glace ;
N'oseroit tousser ni cracher
Beaucoup moins encor s'approcher ;
Se fait petit, se serre, au bord se va nicher,
Et ne tient que moitié de la rive occupée :
Je crois qu'on l'auroit mis dans un fourreau d'épée.

Son coucheur cette nuit se retourna cent fois,
Et jusque sur le nez lui porta certains doigts
Que la peur lui fit trouver rudes.
Le pis de ses inquiétudes
C'est qu'il craignoit qu'enfin un caprice amoureux
Ne prît à ce mari : tels cas sont dangereux
Lorsque l'un des conjoints se sent privé du somme.
Toujours nouveaux sujets alarmoient le pauvre homme :
L'on étendoit un pied ; l'on approchoit un bras :
Il crut même sentir la barbe d'Eurilas.
Mais voici quelque chose à mon sens de terrible :
Une sonnette étoit près du chevet du lit ;
Eurilas de sonner, et faire un bruit horrible.
Le Gascon se pâme à ce bruit,
Cette fois-là se croit détruit.
Fait un vœu, renonce à sa dame,
Et songe au salut de son âme.
Personne ne venant, Eurilas s'endormit.

Avant qu'il fut jour on ouvrit :
Philis l'avoit promis ; quand voici de plus belle
Un flambeau, comble de tous maux.
Le Gascon, après ces travaux

Se fût bien levé sans chandelle.
Sa perte étoit alors un point tout assuré.
On approche du lit. Le pauvre homme éclairé
Prie Eurilas qu'il lui pardonne.
« Je le veux », dit une personne
D'un ton de voix rempli d'appas.
C'étoit Philis, qui d'Eurilas
Avoit tenu la place, et qui, sans trop attendre,
Tout en chemise s'alla rendre
Dans les bras de Cloris qu'accompagnoit Damon :
C'étoit, dis-je, Philis, qui conta du Gascon
La peine et la frayeur extrême ;
Et qui, pour l'obliger à se tuer soi-même

En lui montrant ce qu'il avoit perdu,
Laissoit son sein à demi nu.

XIV

La fiancée du roi de Garbe

NOUVELLE.

Le sujet de cette nouvelle est emprunté à Boccace (journée II, nouvelle VII) :

Il soldano di Babilonia ne manda una sua figliuola a marito al re del Garbo, laquale, per diversi accidenti, in spatio di quattro anni, alle mani di nove huomini perviene in diversi luoghi. Ultimamente, restituita al padre per pulcella, ne va al re del Garbo, come prima faceva, per moglie.

« Le souldan de Babillone enuoya une sienne fille pour la marier au roy de Garbe : laquelle, par diuers accidents, durant l'espace de quatre ans, vint entre les mains de neuf hommes en diuers lieux. À la fin, rendue à son pere, elle s'en alla audict roy de Garbe pour pucelle, comme premierement elle faisoit pour femme. »

La suite des aventures est très différente dans Boccace et dans la Fontaine, comme ce dernier le reconnaît loi-même au début, trop différente même pour que les rapprochements ne semblent pas un peu forcés. On verra, si l'on se reporte au *Décameron*, les changements introduits par la Fontaine. La version de notre poète est trop infidèle pour dispenser le lecteur de recourir à l'original, au récit si dramatique de l'auteur italien.

Comparez, pour l'idée générale, pour l'ensemble du récit, sinon pour les détails, les aventures d'Anthia et d'Habrocomes dans les *Éphésiaques* de Xénophon d'Éphèse ou Xénophon le jeune. C'est dans une procession en l'honneur de Diane, protectrice d'Éphèse, qu'Habrocomes et Anthia se rencontrent et ressentent l'un pour l'autre un amour passionné : l'héroïne est également enlevée par des corsaires et en proie, ainsi que

son amant, à mille infortunes ; mais, plus heureuse et moins accommodante que la fiancée du roi de Garbe, elle reste pure au milieu de tous les accidents, de toutes les traverses, et finit par retrouver son amant. (*Erotici scriptores*, Didot, 1856, in-4°, p. 183-222.) Il n'est pas probable que Boccace ait eu connaissance du manuscrit des *Ephésiaques*, enfoui, avec tant d'autres, dans la bibliothèque des moines de Sainte-Marie à Florence, et dont Ange Politien traduisit le premier un extrait (*Miscellanea*, Venise, 1498, in-fol., chapitre LI).

On peut rapprocher des aventures d'Anthia et d'Habrocomes l'histoire de l'amante syrienne dans la 490 des *Mille et une Nuits* (édition Habicht, tome XI, p. 224) ; et le roman grec, bien connu, d'Héliodore, les *Amours de Théagène et de Chariclée*, traduit par Amyot (Paris, 1549, in-fol.), où l'héroïne, battue par les vents contraires, ballottée par tous les hasards, conserve, non moins merveilleusement, sa vertu dans tous les périls ; ou *Chéréas et Callirrhoé*, par Chariton ; *Leucippe et Clitophon*, par Achilles Tatius ; etc., etc. : chez ces romanciers byzantins, comme chez leurs imitateurs, les enlèvements succèdent aux tempêtes, les actes de piraterie aux naufrages, et la servitude sous des brigands de fantaisie, sous des maîtres plus ou moins continents, plus ou moins respectueux envers leurs captives. Comparez enfin la « pucelle Finistée », qui, au tome XI du roman d'*Amadis*, erre longtemps avec Amadis de Grèce, « à la quête de l'empereur Niquée », femme de ce prince, et dont la robe n'est plus qu'un haillon ; et aussi *le Lion merveilleux, apologue moral*, composé par Gomez Tejada (1634) : c'est également une sorte de roman d'aventures, d'aventures très singulières, où les deux amants, un lion et une lionne, séparés par un naufrage, finissent par se retrouver dans le temple de la Vertu d'où l'Hymen les conduit dans celui de la Félicité (voyez Robert, tome I, p. CCIX-CCX).

Rapprochez aussi la fin de la nouvelle LVIII de Malespini ; et, au tome VIII de Brantôme (p. 93-95), l'histoire de « la signora Livia Gouzaga » et de « la reine de Sicile Constance », lesquelles tombèrent entre les mains de « bandolliers » et de « corsaires » qui leur « firent de grands outrages », car « les

plus belles reynes et princesses » ne sont, en tels hasards, « espargnées non plus que les aultres, puysqu'une grand beauté ne porte aucune regle ny sauuegarde avecq soy, qu'elle ne soyt partout de prinse, et que l'amour en cela n'use de son droict et autorité sans aucun respect. »

Voltaire, Piron, et le chevalier de Boufflers se sont inspirés de notre conte, le premier dans *la Princesse de Babylone*, à la fin de *Cosi-Sancta, un petit mal pour un grand bien*, et surtout dans les chapitres XI et XII de *Candide*, le second dans *Rosine, ou tout vient à point qui peut attendre*, le troisième dans *Aline, reine de Golconde*, sa plus jolie nouvelle.

Nous sommes très porté à croire, comme Walckenaer, que *la Fiancée du roi de Garbe* n'est pas de l'invention de Boccace, mais qu'elle est originaire de l'Espagne, ou, pour mieux dire, des Maures d'Espagne. Mais, en supposant que la conjecture soit fondée, nous n'avons pu jusqu'à présent retrouver cette source première.

M. Lévêque (*les Mythes et tes Légendes de l'Inde et de la Perse, etc.*, Paris, 1880, p. 530) signale une ressemblance, que nous trouvons bien lointaine, à peine saisissable, avec l'histoire de la princesse Mâdhavi, dans *le Mahabharata* (Fauche, tome VI, p. 227-241).

Peut-être faut-il chercher la source première dont nous venons de parler dans la vieille *Hystoire*, autrefois très connue, et traduite en plusieurs langues, *de Olivier de Castille et de Artus d'Algarbe, son loyal compagnon, et de Helayne, fille au roy d'Angleterre, etc.*, dont la première édition datée est de 1483, tandis que la première, avec date, du *Décameron*, est de 1471 ; mais, sans parler des éditions sans date, probablement antérieures, ce roman a longtemps couru manuscrit. Son titre seul, même en laissant de côté quelques similitudes, plus ou moins frappantes, qu'offrent du reste entre elles la plupart de ces anciennes chroniques, son titre seul, disons-nous, a pu attirer l'attention de Boccace, éveiller son imagination, et lui donner l'idée, sinon le plan, de son récit. – Sur l'époque où a dû se passer cette surprenante histoire (1315-1320), et sur les divers personnages que Boccace a mis en scène, on peut lire une

longue dissertation du docteur Giovanni Lami dans les *Novelle letterarie pubblicate in Firenze* (tome XV, année 1754, nos 14, 15 et 18, col 209-213, 221-229, 273-276) : ses hypothèses nous semblent peu vraisemblables.

Une pièce de théâtre a été tirée de ce conte : *la Fiancée du roi de Garbe*, opéra-comique en trois actes et six tableaux, par MM. Scribe et Saint-Georges, musique d'Auber, représenté pour la première fois, sur le théâtre de l'Opéra-Comique, le 11 janvier 1864.

Il n'est rien qu'on ne conte en diverses façons ;
On abuse du vrai comme on fait de la feinte ;
Je le souffre aux récits qui passent pour chansons ;
Chacun y met du sien sans scrupule et sans crainte ;
Mais aux évènements de qui la vérité
Importe à la postérité,
Tels abus méritent censure.

Le fait d'Alaciel est d'une autre nature.
Je me suis écarté de mon original :
On en pourra gloser ; on pourra me mécroire ;

Tout cela n'est pas un grand mal ;
Alaciel et sa mémoire
Ne sauroient guère perdre à tout ce changement.
J'ai suivi mon auteur en deux points seulement,
Points qui font véritablement
Le plus important de l'histoire :
L'un est que par huit mains Alaciel passa
Avant que d'entrer dans la bonne ;
L'autre que son fiancé ne s'en embarrassa
Ayant peut-être en sa personne
De quoi négliger ce point-là.

Quoi qu'il en soit, la belle en ses traverses,
Accidents, fortunes diverses,
Eut beaucoup à souffrir, beaucoup à travailler
Changea huit fois de chevalier.
Il ne faut pas pour cela qu'on l'accuse :

Ce n'étoit après tout que bonne intention,
Gratitude ou compassion,
Crainte de pis, honnête excuse.
Elle n'en plut pas moins aux yeux de son fiancé.
Veuve de huit galants, il la prit pour pucelle ;
Et dans son erreur par la belle
Apparemment il fut laissé.
Qu'on y puisse être pris la chose est toute claire ;
Mais après huit, c'est une étrange affaire :
Je me rapporte de cela
À quiconque a passé par là.

Zaïr, soudan d'Alexandrie
Aima sa fille Alaciel
Un peu plus que sa propre vie.

Aussi ce qu'on se peut figurer sous le ciel
De bon, de beau, de charmant, et d'aimable,
D'accommodant, j'y mets encor ce point
La rendoit d'autant estimable :
En cela je n'augmente point.

Au bruit qui couroit d'elle en toutes ces provinces,
Mamolin, roi de Garbe, en devint amoureux.
Il la fit demander, et fut assez, heureux
Pour l'emporter sur d'autres princes.
La belle aimoit déjà ; mais on n'en savoit rien :
Filles de sang royal ne se déclarent guères ;
Tout se passe en leur cœur : cela les fâche bien,
Car elles sont de chair ainsi que les bergères.
Hispal, jeune seigneur de la cour du soudan,
Bien fait, plein de mérite, honneur de l'Alcoran

Plaisoit fort à la dame ; et, d'un commun martyre,
Tous deux brûloient sans oser se le dire ;
Ou, s'ils se le disoient, ce n'étoit que des yeux.
Comme ils en étoient là, l'on accorda la belle.
Il fallut se résoudre à partir de ces lieux.

Zaïr fit embarquer son amant avec elle :
S'en fier à quelque autre eût peut-être été mieux.

Après huit jours de traite un vaisseau de corsaires,
Ayant pris le dessus du vent
Les attaqua : le combat fut sanglant ;
Chacun des deux partis y fit mal ses affaires.
Les assaillants, faits aux combats de mer,
Étoient les plus experts en l'art de massacrer ;
Joignoient l'adresse au nombre : Hispal, par sa vaillance
Tenoit les choses en balance.
Vingt corsaires pourtant montèrent sur son bord.
Grifonio le gigantesque

Conduisoit l'horreur et la mort
Avec cette soldatesque.
Hispal en un moment se vit environné ;
Maint corsaire sentit son bras déterminé :
De ses yeux il sortoit des éclairs et des flammes.
Cependant qu'il étoit au combat acharné,
Grifonio courut à la chambre des femmes.
Il savoit que l'infante étoit dans ce vaisseau ;
Et, l'ayant destinée à ses plaisirs infâmes,
Il l'emportoit comme un moineau.
Mais la charge pour lui n'étant pas suffisante,
Il prit aussi la cassette aux bijoux,
Aux diamants aux témoignages doux,
Que reçoit et garde une amante :
Car quelqu'un m'a dit, entre nous,
Qu'Hispal en ce voyage avoit fait à l'infante
Un aveu dont d'abord elle parut contente,
Faute d'avoir le temps de s'en mettre en courroux.

Le malheureux corsaire, emportant cette proie.
N'en eut pas longtemps de la joie.
Un des vaisseaux, quoiqu'il fût accroché
S'étant quelque peu détaché,
Comme Grifonio passoit d'un bord à l'autre,

Un pied sur son navire, un sur celui d'Hispal,
Le héros d'un revers coupe en deux l'animal :
Part du tronc tombe en l'eau, disant sa patenôtre
Et reniant Mahom, Jupin et Tarvagant,
Avec maint autre dieu non moins extravagant ;
Part demeure sur pieds en la même posture.

On auroit ri de l'aventure
Si la belle avec lui n'eût tombé dedans l'eau.
Hispal se jette après : l'un et l'autre vaisseau,
Malmené du combat, et privé de pilote,
Au gré d'Éole et de Neptune flotte.

La mort fit lâcher prise au géant pourfendu.
L'infante, par sa robe en tombant soutenue,
Fut bientôt d'Hispal secourue.

Nager vers les vaisseaux eût été temps perdu :
Ils étoient presque à demi-mille.
Ce qu'il jugea de plus facile
Fut de gagner certains rochers
Qui d'ordinaire étoient la perte des nochers,
Et furent le salut d'Hispal et de l'infante.
Aucuns ont assuré, comme chose constante,
Que même du péril la cassette échappa ;
Qu'à des cordons étant pendue,
La belle après soi la tira :
Autrement elle étoit perdue.

Notre nageur avoit l'infante sur son dos.
Le premier roc gagné, non pas sans quelque peine,
La crainte de la faim suivit celle des flots ;
Nul vaisseau ne parut sur la liquide plaine.
Le jour s'achève ; il se passe une nuit :
Point de vaisseau près d'eux par le hasard conduit ;
Point de quoi manger sur ces roches.
Voilà notre couple réduit
À sentir de la faim les premières approches ;
Tous deux privés d'espoir, d'autant plus malheureux

Qu'aimés aussi bien qu'amoureux
Ils perdoient doublement en leur mésaventure.
Après s'être longtemps regardés sans parler :
« Hispal, dit la princesse, il se faut consoler ;

Les pleurs ne peuvent rien près de la Parque dure ;
Nous n'en mourrons pas moins : mais il dépend de nous
D'adoucir l'aigreur de ses coups ;
C'est tout ce qui nous reste en ce malheur extrême.
– Se consoler ! dit-il ; le peut-on quand on aime ?
Ah ! si... Mais non, Madame, il n'est pas à propos
Que vous aimiez ; vous seriez trop à plaindre.
Je brave à mon égard et la faim et les flots :
Mais, jetant l'œil sur vous, je trouve tout à craindre. »

La princesse, à ces mots, ne se put plus contraindre :
Pleurs de couler, soupirs d'être poussés,
Regards d'être au ciel adressés
Et puis sanglots, et puis soupirs encore.
En ce même langage Hispal lui repartit :
Tant qu'enfin un baiser suivit ;
S'il fut pris ou donné, c'est ce que l'on ignore.
Après force vœux impuissants,
Le héros dit : « Puisqu'en cette aventure
Mourir nous est chose si sûre,
Qu'importe que nos corps des oiseaux ravissants

Ou des monstres marins deviennent la pâture ?
Sépulture pour sépulture,
La mer est égale à mon sens.
Qu'attendons-nous ici qu'une fin languissante ?
Seroit-il point plus à propos
De nous abandonner aux flots ?
J'ai de la force encor ; la côte est peu distante ;
Le vent y pousse ; essayons d'approcher ;
Passons de rocher en rocher ;
J'en vois beaucoup où je puis prendre haleine. »
Alaciel s'y résolut sans peine.

Les revoilà sur l'onde ainsi qu'auparavant,
La cassette en laisse suivant
Et le nageur poussé du vent,
De roc en roc portant la belle :
Façon de naviger nouvelle.

Avec l'aide du Ciel et de ces reposoirs
Et du dieu qui préside aux liquides manoirs
Hispal n'en pouvant plus de faim, de lassitude,
De travail, et d'inquiétude
(Non pour lui, mais pour ses amours),
Après avoir jeûné deux jours,
Prit terre à la dixième traite
Lui, la princesse, et la cassette.

« Pourquoi, me dira-t-on, nous ramener toujours
Cette cassette ? est-ce une circonstance
Qui soit de si grande importance ? »
Oui, selon mon avis ; on va voir si j'ai tort.
Je ne prends point ici l'essor
Ni n'affecte de railleries.
Si j'avois mis nos gens à bord

Sans argent et sans pierreries,
Seroient-ils pas demeurés court ?
On ne vit ni d'air ni d'amour.
Les amants ont beau dire et faire,
Il en faut revenir toujours au nécessaire.
La cassette y pourvut avec maint diamant.
Hispal vendit les uns, mit les autres en gages.
Fit achat d'un château le long de ces rivages :
Ce château, dit l'histoire, avoit un parc fort grand ;
Ce parc, un bois ; ce bois, de beaux ombrages ;
Sous ces ombrages nos amants
Passoient d'agréables moments.
Voyez combien voilà de choses enchaînées,
Et par la cassette amenées.

Or au fond de ce bois un certain antre étoit

Sourd et muet et d'amoureuse affaire ;
Sombre surtout : la nature sembloit
L'avoir mis là non pour autre mystère.
Nos deux amants se promenant un jour,
Il arriva que ce Fripon d'Amour
Guida leurs pas vers ce lieu solitaire.
Chemin faisant, Hispal expliquoit ses désirs,
Moitié par ses discours, moitié par ses soupirs
Plein d'une ardeur impatiente ;
La princesse écoutoit incertaine et tremblante.
« Nous voici, disoit-il, en un bord étranger,
Ignorés du reste des hommes ;
Profitons-en ; nous n'avons à songer

Qu'aux douceurs de l'amour, en l'état où nous sommes.
Qui vous retient ? on ne sait seulement
Si nous vivons ; peut-être en ce moment
Tout le monde nous croit au corps d'une baleine.
Ou favorisez votre amant,
Ou qu'à votre époux il vous mène.
Mais pourquoi vous mener ? vous pouvez rendre heureux
Celui dont vous avez éprouvé la constance.
Qu'attendez-vous pour soulager ses feux ?
N'est-il point assez amoureux ?
Et n'avez-vous point fait assez de résistance ? »

Hispal haranguoit de façon
Qu'il auroit échauffé des marbres
Tandis qu'Alaciel, à l'aide d'un poinçon,
Faisoit semblant d'écrire sur les arbres.
Mais l'Amour la faisoit rêver
À d'autres choses qu'à graver
Des caractères sur l'écorce.
Son amant et le lieu l'assuroient du secret :
C'étoit une puissante amorce ;

Elle résistoit à regret.
Le printemps par malheur étoit lors en sa force :

Jeunes cœurs sont bien empêchés
À tenir leurs désirs cachés,
Étant pris par tant de manières.
Combien en voyons-nous se laisser pas à pas
Ravir jusqu'aux faveurs dernières,
Qui dans l'abord ne croyoient pas
Pouvoir accorder les premières !
Amour, sans qu'on y pense, amène ces instants :
Mainte fille a perdu ses gants

Et femme au partir s'est trouvée
Qui ne sait la plupart du temps
Comme la chose est arrivée.

Près de l'autre venus notre amant proposa
D'entrer dedans. La belle s'excusa,
Mais malgré soi, déjà presque vaincue.
Les services d'Hispal en ce même moment
Lui reviennent devant la vue :
Ses jours sauvés des flots, son honneur d'un géant.
Que lui demandoit son amant ?

Un bien dont elle étoit à sa valeur tenue :
« Il vaut mieux, disoit-il, vous en faire un ami
Que d'attendre qu'un homme à la mine hagarde
Vous le vienne enlever : Madame, songez-y ;
L'on ne sait pour qui l'on le garde. »
L'infante à ces raisons se rendant à demi,
Une pluie acheva l'affaire.
Il fallut se mettre à l'abri :
Je laisse à penser où. Le reste du mystère
Au fond de l'autre est demeuré.
Que l'on la blâme ou non, je sais plus d'une belle
À qui ce fait est arrivé
Sans en avoir moitié d'autant d'excuses qu'elle.

L'autre ne les vit seul de ces douceurs jouir :
Rien ne coûte en amour que la première peine.

Si les arbres parloient il ferait bel ouïr
Ceux de ce bois ; car la forêt n'est pleine
Que des monuments amoureux
Qu'Hispal nous a laissés glorieux de sa proie.
On y verrait écrit : « Ici pâma de joie
Des mortels le plus heureux ;
Là mourut un amant sur le sein de sa dame ;
En cet endroit, mille baisers de flamme

Furent donnés, et mille autres rendus. »
Le parc diroit beaucoup, le château beaucoup plus,
Si châteaux avoient une langue.

La chose en vint au point que, las de tant d'amour
Nos amants à la fin regrettèrent la cour.
La belle s'en ouvrit et voici sa harangue :
« Vous m'êtes cher, Hispal ; j'aurois du déplaisir
Si vous ne pensiez pas que toujours je vous aime.
Mais qu'est-ce qu'un amour sans crainte et sans désir ?
Je vous le demande à vous-même.
Ce sont des feux bientôt passés
Que ceux qui ne sont point dans leur cours traversés :
Il y faut un peu de contrainte.

Je crains fort qu'à la fin ce séjour si charmant
Ne nous soit un désert, et puis un monument.
Hispal, ôtez-moi cette crainte.
Allez-vous-en voir promptement
Ce qu'on croira de moi dedans Alexandrie
Quand on saura que nous sommes en vie.
Déguisez bien notre séjour :
Dites que vous venez préparer mon retour,
Et faire qu'on m'envoie une escorte si sûre
Qu'il n'arrive plus d'aventure.
Croyez-moi, vous n'y perdrez rien :
Trouvez seulement le moyen
De me suivre en ma destinée
Ou de fillage ou d'hyménée ;

Et tenez pour chose assurée
Que, si je ne vous fais du bien,
Je serai de près éclairée. »
Que ce fût ou non son dessein,
Pour se servir d'Hispal il falloit tout promettre.

Dès qu'il trouve à propos de se mettre en chemin,
L'infante pour Zair le charge d'une lettre.
Il s'embarque, il fait voile, il vogue, il a bon vent.
Il arrive à la cour, où chacun lui demande
S'il est mort, s'il est vivant,
Tant la surprise fut grande,
En quels lieux est l'infante, enfin ce qu'elle fait.

Dès qu'il eut à tout satisfait,

On fit partir une escorte puissante.
Hispal fut retenu ; non qu'on eût en effet
Le moindre soupçon de l'infante.
Le chef de cette escorte étoit jeune et bien fait.
Abordé près du parc avant tout il partage
Sa troupe en deux, laisse l'une au rivage ;
Va droit avec l'autre au château.
La beauté de l'infante étoit beaucoup accrue :
Il en devint épris à la première vue ;
Mais tellement épris, qu'attendant qu'il fit beau
Pour ne point perdre temps il lui dit sa pensée.
Elle s'en tint fort offensée,
Et l'avertit de son devoir.
Témoigner en tels cas un peu de désespoir
Est quelquefois une bonne recette.
C'est ce que fait notre homme : il forme le dessein
De se laisser mourir de faim ;
Car de se poignarder, la chose est trop tôt faite :
On n'a pas le temps d'en venir
Au repentir.
D'abord Alaciel rioit de sa sottise.
Un jour se passe entier, lui sans cesse jeûnant,

Elle toujours le détournant
D'une si terrible entreprise.
Le second jour commence à la toucher.
Elle rêve à cette aventure :
Laisser mourir un homme, et pouvoir l'empêcher,
C'est avoir l'âme un peu trop dure.
Par pitié donc elle condescendit
Aux volontés du capitaine
Et cet office lui rendit
Gaîment, de bonne grâce, et sans montrer de peine :
Autrement le remède eût été sans effet.

Tandis que le galant se trouve satisfait,
Et remet les autres affaires
Disant tantôt que les vents sont contraires ;
Tantôt qu'il faut radouber ses galères
Pour être en état de partir ;
Tantôt qu'on vient de l'avertir
Qu'il est attendu des corsaires ;
Un corsaire en effet arrive, et surprenant
Ses gens demeurés à la rade,
Les tue, et va donner au château l'escalade :
Du fier Grifonio c'étoit le lieutenant.

Il prend le château d'emblée.
Voilà la fête troublée.
Le jeûneur maudit son sort.
Le corsaire apprend d'abord
L'aventure de la belle ;
Et, la tirant à l'écart,
Il en veut avoir sa part.
Elle fit fort la rebelle.
Il ne s'en étonna pas,
N'étant novice en tels cas.
« Le mieux que vous puissiez faire,
Lui dit tout franc ce corsaire,
C'est de m'avoir pour ami ;

Je suis corsaire et demi.
Vous avez fait jeûner un pauvre misérable
Qui se mouroit pour vous d'amour ;
Vous jeûnerez à votre tour,
Ou vous me serez favorable.
La justice le veut : nous autres gens de mer
Savons rendre à chacun selon ce qu'il mérite ;
Attendez-vous de n'avoir à manger
Que quand de ce côté vous aurez été quitte.
Ne marchandez point tant, Madame, et croyez-moi. »
Qu'eût fait Alaciel ? force n'a point de loi.
S'accommoder à tout est chose nécessaire ;
Ce qu'on ne voudroit pas, souvent il le faut faire ;

Quand il plaît au destin que l'on en vienne là,
Augmenter sa souffrance est une erreur extrême :
Si par pitié d'autrui la belle se força
Que ne point essayer par pitié de soi-même ?
Elle se force donc, et prend en gré le tout.
Il n'est affliction dont on ne vienne à bout.

Si le corsaire eût été sage,
Il eût mené l'infante en un autre rivage.
Sage en amour ? hélas ! il n'en est point.
Tandis que celui-ci croit avoir tout à point
Vent pour partir, lieu propre pour attendre

Fortune, qui ne dort que lorsque nous veillons,
Et veille quand nous sommeillons
Lui trame en secret cet esclandre.

Le seigneur d'un château voisin de celui-ci,
Homme fort ami de la joie
Sans nulle attache et sans souci
Que de chercher toujours quelque nouvelle proie,
Ayant eu le vent des beautés,
Perfections, commodités

Qu'en sa voisine on disoit être,
Ne songeoit nuit et jour qu'à s'en rendre le maître :

Il avoit des amis, de l'argent du crédit,
Pouvoit assembler deux mille hommes.
Il les assemble donc un beau jour, et leur dit :
« Souffrirons-nous, braves gens que nous sommes,
Qu'un pirate à nos yeux se gorge de butin ;
Qu'il traite comme esclave une beauté divine ?
Allons tirer notre voisine
D'entre les griffes du mâtin.
Que ce soir chacun soit en armes,
Mais doucement et sans donner d'alarmes ;
Sous les auspices de la nuit,
Nous pourrons nous rendre sans bruit
Au pied de ce château, dès la petite pointe
Du jour.

La surprise à l'ombre étant jointe
Nous rendra sans hasard maîtres de ce séjour.
Pour ma part du butin je ne veux que la dame :
Non pas pour en user ainsi que ce voleur ;
Je me sens un désir en l'âme
De lui restituer ses biens et son honneur.
Tout le reste est à vous, hommes, chevaux, bagage,
Vivres, munitions, enfin tout l'équipage
Dont ces brigands ont empli la maison.
Je vous demande encore un don :
C'est qu'on pendre aux créneaux, haut et court le
corsaire. ».

Cette harangue militaire
Leur sut tant d'ardeur inspirer,
Qu'il en fallut une autre afin de modérer
Le trop grand désir de bien faire.
Chacun repaît le soir étant venu ;
L'on mange peu, l'on boit en récompense :
Quelques tonneaux sont mis sur cu.
Pour avoir fait cette dépense,
Il s'est gagné plusieurs combats

Tant en Allemagne qu'en France.
Ce seigneur donc n'y manqua pas,
Et ce fut un trait de prudence.
Mainte échelle est portée, et point d'autre embarras
Point de tambours, force bons coutelas.
On part sans bruit on arrive en silence.
L'orient venoit de s'ouvrir :
C'est un temps où le somme est dans sa violence
Et qui par sa fraîcheur nous contraint de dormir.

Presque tout le peuple corsaire
Du sommeil à la mort n'ayant qu'un pas à faire,
Fut assommé sans le sentir.

Le chef pendu, l'on amène l'infante.
Son peu d'amour pour le voleur,
Sa surprise et son épouvante,
Et les civilités de son libérateur,
Ne lui permirent pas de répandre des larmes.
Sa prière sauva la vie à quelques gens ;
Elle plaignit les morts, consola les mourants,
Puis quitta sans regret ces lieux remplis d'alarmes.
On dit même qu'en peu de temps
Elle perdit la mémoire
De ses deux derniers galants :
Je n'ai pas peine à le croire.

Son voisin la reçut eu un appartement
Tout brillant d'or et meublé richement.
On peut s'imaginer l'ordre qu'il y fit mettre :
Nouvel hôte et nouvel amant,
Ce n'étoit pas pour rien omettre ;
Grande chère surtout, et des vins fort exquis :
Les Dieux ne sont pas mieux servis.
Alaciel, qui, de sa vie,
Selon sa Loi n'avoit bu vin,
Goûta ce soir, par compagnie
De ce breuvage si divin.

Elle ignorait l'effet d'une liqueur si douce ;
Insensiblement fit carrousse

Et comme Amour jadis lui troubla la raison,
Ce fut lors un autre poison.

Tous deux sont à craindre des dames.
Alaciel mise au lit par ses femmes,
Ce bon seigneur s'en fut la trouver tout d'un pas.
« Quoi trouver ? dira-t-on ; d'immobiles appas ?
– Si j'en trouvois autant, je saurois bien qu'en faire,
Disoit l'autre jour un certain :
Qu'il me vienne une même affaire,
On verra si j'aurai recours à mon voisin. »
Bacchus donc, et Morphée et l'hôte de la belle,
Cette nuit disposèrent d'elle.
Les charmes des premiers dissipés à la fin,
La princesse, au sortir du somme
Se trouva dans les bras d'un homme ;

La frayeur lui glaça la voix :
Elle ne put crier, et, de crainte saisie,
Permit tout à son hôte, et pour un autrefois
Lui laissa lier la partie.
« Une nuit, lui dit-il, est de même que cent ;
Ce n'est que la première à quoi l'on trouve à dire. »
Alaciel le crut. L'hôte enfin se lassant
Pour d'autres conquêtes soupire.

Il part un soir, prie un de ses amis
De faire cette nuit les honneurs du logis
Prendre sa place, aller trouver la belle,
Pendant l'obscurité se coucher auprès d'elle,
Ne point parler ; qu'il étoit fort aisé ;
Et qu'en s'acquittant bien de l'emploi proposé
L'infante assurément agréeroit son service.
L'autre bien volontiers lui rendit cet office :

Le moyen qu'un ami puisse être refusé !
À ce nouveau venu la voilà donc en proie.

Il ne put sans parler contenir cette joie.
La belle se plaignit d'être ainsi leur jouet :
« Comment l'entend Monsieur mon hôte ?
Dit-elle, et de quel droit me donner comme il fait ? »
L'autre confessa qu'en effet
Ils avoient tort ; mais que toute la faute
Étoit au maître du logis.
« Pour vous venger de son mépris,
Poursuivit-il, comblez-moi de caresses ;
Enchérissez sur les tendresses
Que vous eûtes pour lui tant qu'il fut votre amant :
Aimez-moi par dépit et par ressentiment
Si vous ne pouvez autrement. »
Son conseil fut suivi ; l'on poussa les affaires
L'on se vengea, l'on n'omit rien.
Que si l'ami s'en trouva bien,
L'hôte ne s'en tourmenta guères.

Et de cinq, si j'ai bien compté.

Le sixième incident des travaux de l'infante
Par quelques-uns est rapporté
D'une manière différente.
Force gens concluront de là
Que d'un galant au moins je fais grâce à la belle.
C'est médisance que cela ;
Je ne voudrois mentir pour elle :
Son époux n'eut assurément
Que huit précurseurs seulement.
Poursuivons donc notre nouvelle.
L'hôte revint quand l'ami fut content.
Alaciel, lui pardonnant,
Fit entre eux les choses égales.
La clémence sied bien aux personnes royales.

Ainsi de main en main Alaciel passoit,
Et souvent se divertissoit
Aux menus ouvrages des filles

Qui la servoient, toutes assez gentilles.
Elle en aimoit fort une à qui l'on en contoit ;

Et le conteur étoit un certain gentilhomme
De ce logis, bien fait et galant homme,
Mais violent dans ses désirs,
Et grand ménager de soupirs
Jusques à commencer, près de la plus sévère,
Par où l'on finit d'ordinaire.

Un jour, au bout du parc, le galant rencontra
Cette fillette ;
Et dans un pavillon fit tant qu'il l'attira
Toute seulette.
L'infante étoit fort près de là,
Mais il ne la vit point, et crut en assurance
Pouvoir user de violence.
Sa médisante humeur, grand obstacle aux faveurs
Peste d'amour et des douceurs
Dont il tire sa subsistance,

Avoit de ce galant souvent grêlé l'espoir.
La crainte lui nuisoit autant que le devoir.
Cette fille l'auroit selon toute apparence
Favorisé
Si la belle eût osé.
Se voyant craint de cette sorte,
Il fit tant qu'en ce pavillon
Elle entra par occasion :
Puis le galant ferme la porte ;
Mais en vain, car l'infante avoit de quoi l'ouvrir.
La fille voit sa faute, et tâche de sortir.
Il la retient ; elle crie, elle appelle :
L'infante vient, et vient comme il falloit
Quand sur ses fins la demoiselle étoit.
Le galant, indigné de la manquer si belle
Perd tout respect, et jure par les Dieux.
Qu'avant que sortir de ces lieux

L'une ou l'autre payra sa peine.
Quand il devroit leur attacher les mains.
« Si loin de tous secours humains,
Dit-il, la résistance est vaine.

Tirez au sort sans marchander ;
Je ne saurois vous accorder
Que cette grâce :
Il faut que l'une ou l'autre passe
Pour aujourd'hui.
– Qu'a fait Madame ? dit la belle ;
Pâtira-t-elle pour autrui ?
– Oui, si le sort tombe sur elle,
Dit le galant ; prenez-vous-en à lui.
– Non, non, reprit alors l'infante ;
Il ne sera pas dit que l'on ait, moi présente
Violenté cette innocente.
Je me résous plutôt à toute extrémité. »
Ce combat plein de charité
Fut par le sort à la fin terminé :
L'infante en eut toute la gloire ;
Il lui donna sa voix, à ce que dit l'histoire.
L'autre sortit et l'on jura

De ne rien dire de cela.
Mais le galant se seroit laissé pendre
Plutôt que de cacher un secret si plaisant ;
Et pour le divulguer il ne voulut attendre
Que le temps qu'il falloit pour trouver seulement
Quelqu'un qui le voulût entendre.

Ce changement de favoris
Devint à l'infante une peine :
Elle eut regret d'être l'Hélène
D'un si grand nombre de Pâris.
Aussi l'Amour se jouoit d'elle.
Un jour, entre autres, que la belle
Dans un bois dormoit à l'écart,

Il s'y rencontra par hasard
Un chevalier errant, grand chercheur d'aventures
De ces sortes de gens que sur des palefrois

Les belles suivoient autrefois,
Et passaient pour chastes et pures.
Celui-ci, qui donnoit à ses désirs l'essor,
Comme faisoient jadis Rogel et Galaor
N'eut vu la princesse endormie,
Que de prendre un baiser il forma le dessein :
Tout prêt à faire choix de la bouche ou du sein

Il étoit sur le point d'en passer son envie
Quand tout d'un coup il se souvint
Des lois de la chevalerie.
À ce penser il se retint,
Priant toutefois en son âme
Toutes les puissances d'amour
Qu'il pût courir en ce séjour
Quelque aventure avec la dame.
L'infante s'éveilla, surprise au dernier point.
« Non, non, dit-il, ne craignez point :
Je ne suis géant ni sauvage,
Mais chevalier errant, qui rends grâces aux Dieux
D'avoir trouvé dans ce bocage
Ce qu'à peine on pourroit rencontrer dans les cieux. »
Après ce compliment, sans plus longue demeure
Il lui dit en deux mots l'ardeur qui l'embrasoit :
C'étoit un homme qui faisoit

Beaucoup de chemin en peu d'heure.
Le refrain fut d'offrir sa personne et son bras
Et tout ce qu'en semblables cas
On a de coutume de dire
À celles pour qui l'on soupire.

Son offre fut reçue, et la belle lui fit
Un long roman de son histoire

Supprimant, comme l'on peut croire,
Les six galants. L'aventurier en prit
Ce qu'il crut à propos d'en prendre ;
Et comme Alaciel de son sort se plaignit,
Cet inconnu s'engagea de la rendre
Chez Zaïr ou dans Garbe avant qu'il fût un mois.
« Dans Garbe ? non, reprit-elle, et pour cause :
Si les Dieux avoient mis la chose
Jusques à présent à mon choix,
J'aurois voulu revoir Zaïr et ma patrie.
– Pourvu qu'Amour me prête vie
Vous les verrez, dit-il. C'est seulement à vous
D'apporter remède à vos coups
Et consentir que mon ardeur s'apaise :
Si j'en mourois (à vos bontés ne plaise !),
Vous demeureriez seule ; et, pour vous parler franc
Je tiens ce service assez grand
Pour me flatter d'une espérance
De récompense. »

Elle en tomba d'accord, promit quelques douceurs
Convint d'un nombre de faveurs
Qu'afin que la chose fût sûre
Cette princesse lui payeroit
Non tout d'un coup, mais à mesure
Que le voyage se feroit,
Tant chaque jour, sans nulle faute.
Le marché s'étant ainsi fait,
La princesse en croupe se met,
Sans prendre congé de son hôte.

L'inconnu, qui pour quelque temps
S'étoit défait de tous ses gens,
Les rencontra bientôt. Il avoit dans sa troupe
Un sien neveu fort jeune, avec son gouverneur.
Notre héroïne prend en descendant de croupe
Un palefroi. Cependant le seigneur
Marche toujours à côté d'elle,

Tantôt lui conte une nouvelle,
Et tantôt lui parle d'amour,
Pour rendre le chemin plus court.

Avec beaucoup de foi le traité s'exécute :
Pas la moindre ombre de dispute ;

Point de faute au calcul, non plus qu'entre marchands.
De faveur en faveur (ainsi comptoient ces gens)
Jusqu'au bord de la mer enfin ils arrivèrent,
Et s'embarquèrent.

Cet élément ne leur fut pas moins doux
Que l'autre avoit été ; certain calme, au contraire,
Prolongeant le chemin, augmenta le salaire.
Sains et gaillards ils débarquèrent tous
Au port de Joppe et là se rafraîchirent ;
Au bout de deux jours en partirent
Sans autre escorte que leur train.
Ce fut aux brigands une amorce :

Un gros d'Arabes en chemin
Les ayant rencontrés, ils cédoient à la force,
Quand notre aventurier fit un dernier effort,
Repoussa les brigands, reçut une blessure
Qui le mit dans la sépulture
Non sur-le-champ ; devant sa mort
Il pourvut à la belle ordonna du voyage
En chargea son neveu, jeune homme de courage,
Lui léguant par même moyen
Le surplus des faveurs avec son équipage,
Et tout le reste de son bien.

Quand on fut revenu de toutes ces alarmes,
Et que l'on eut versé certain nombre de larmes,
On satisfît au testament du mort ;
On paya les faveurs, dont enfin la dernière
Échut justement sur le bord
De la frontière.

En cet endroit le neveu la quitta,
Pour ne donner aucun ombrage ;
Et le gouverneur la guida
Pendant le reste du voyage.
Au soudan il la présenta.

D'exprimer ici la tendresse,
Ou, pour mieux dire, les transports
Que témoigna Zaïr en voyant la princesse,
Il faudroit de nouveaux efforts
Et je n'en puis plus faire : il est bon que j'imite Phébus,
qui, sur la fin du jour,
Tombe d'ordinaire si court.
Qu'on dirait qu'il se précipite.
Le gouverneur aimoit à se faire écouter :

Ce fut un passe-temps de l'entendre conter
Monts et merveilles de la dame,
Qui rioit sans doute en son âme.
« Seigneur, dit le bon homme, en parlant au Soudan,
Hispal étant parti, Madame incontinent,
Pour fuir Oisiveté, principe de tout vice
Résolus de vaquer nuit et jour au service
D'un dieu qui chez ces gens a beaucoup de crédit.
Je ne vous aurois jamais dit
Tous ses temples et ses chapelles,
Nommés pour la plupart alcôves et ruelles.
Là les gens pour idole ont un certain oiseau
Qui dans ses portraits est fort beau,
Quoiqu'il n'ait des plumes qu'aux ailes.
Au contraire des autres dieux,
Qu'on ne sert que quand on est vieux
La jeunesse lui sacrifie.
Si vous saviez l'honnête vie
Qu'en le servant menoit Madame Alaciél,
Vous béniriez cent fois le Ciel
De vous avoir donné fille tant accomplie.

Au reste, en ces pays on vit d'autre façon
Que parmi vous ; les belles vont et viennent ;
Point d'eunuques qui les retiennent :
Les hommes en ces lieux ont tous barbe au mouton.
Madame dès l'abord s'est faite à leur méthode.
Tant elle est de facile humeur ;
Et je puis dire à son honneur
Que de tout elle s'accommode. »

Zaïr étoit ravi. Quelques jours écoulés,
La princesse partit pour Garbe en grande escorte.
Les gens qui la suivoient furent tous régalez
De beaux présents ; et d'une amour si forte
Cette belle toucha le cœur de Mamolin
Qu'il ne se tenoit pas. On fit un grand festin,
Pendant lequel, ayant belle audience
Alaciel conta tout ce qu'elle voulut,
Dit les mensonges qu'il lui plut.
Mamolin et sa cour écoutoient en silence.
La nuit vint ; on porta la reine dans son lit.
À son honneur elle en sortit :
Le prince en rendit témoignage.
Alaciel, à ce qu'on dit,
N'en demandoit pas davantage.

Ce conte nous apprend que beaucoup de maris
Qui se vantent de voir fort clair en leurs affaires
N'y viennent bien souvent qu'après les favoris
Et, tout savants qu'ils sont, ne s'y connoissent guères.
Le plus sur toutefois est de se bien garder,
Craindre tout, ne rien hasarder.

Filles, maintenez-vous ; l'affaire est d'importance :
Rois de Garbe ne sont oiseaux communs en France ;

Vous voyez que l'hymen y suit l'accord de près,
C'est là l'un des plus grands secrets
Pour empêcher les aventures.
Je tiens vos amitiés fort chastes et fort pures ;

Mais Cupidon alors fait d'étranges leçons.
Rompez-lui toutes ses mesures ;
Pourvoyez à la chose aussi bien qu'aux soupçons.
Ne m'allez point conter : « C'est le droit des garçons. »
Les garçons sans ce droit ont assez où se prendre.
Si quelqu'une pourtant ne s'en pouvoit défendre,
Le remède sera de rire en son malheur.
Il est bon de garder sa fleur ;
Mais, pour l'avoir perdue, il ne se faut pas pendre.

XV

L'ermite

NOUVELLE TIRÉE DE BOCCACE.

Ce conte n'est pas dans les premières éditions de la deuxième partie, publiée à Paris en 1666 et 1667 ; avant d'être imprimé dans l'édition de 1669 Paris, il parut pour la première fois dans le recueil de Cologne (1667), puis en tête de ceux de Hollande, 1668, 1669 ; dans ces trois derniers textes, il porte pour titre : *l'Hermite, ou Frère Luce*. Il se trouve dans les manuscrits de Conrart, à la Bibliothèque de l' Arsenal (n° 5418, p. 539-544), où il est désigné comme tiré des *Cent Nouvelles nouvelles*. C'est bien en effet à cette source française, à la XIV^e nouvelle de ce recueil, plutôt encore qu'à Boccace, que la Fontaine a emprunté les circonstances et parfois même les expressions de son conte. Mais comme le fond néanmoins est le même que chez l'auteur italien, nous donnerons, suivant notre habitude, le sommaire du *Décameron* (journée IV, nouvelle II) :

Frate Alberto da advedere ad una donna che l'agnolo Gabriello è di lei innamorato, in forma delquale piu volte si giace con lei. Poi, per paura de parenti di lei della casa gittatosi, in casa d'uno povero huomo ricovera, il quale in forma d'huomo salvatico il di seguente nella piazza il mena, dove riconosciuto, et da suoi frati preso, è incarcerato.

« Frere Albert fait acroire à une femme venicienne que l'ange Gabriel estoit amoureux d'elle ; et y coucha par plusieurs foyes en guyse dudict ange. Puy, par craincte des parents de la femme, se iecta par une fenestre, et se cacha en la maison d'un paoure homme, lequel le mena le iour ensuyuant en guyse d'un homme sauuaige en la place Saint Marc : là où estant recongneu de ceulx de son ordre, il fut mis en prison. »

Ce sommaire suffit pour montrer que le conte de la Fontaine et cette fable de l'ange Gabriel sont, par les détails, très éloignés

l'un de l'autre : au contraire, la XIV^e des *Cent Nouvelles nouvelles*, que nous transcrivons à l'*Appendice*, et qui est aussi, mais résumée, dans l'*Apologie pour Hérodote* (tome II, p. 26-27), se rapproche tout à fait, comme nous l'avons dit, de notre conte.

Comparez l'histoire de *Nectanebus et Olympias*, dans le *Roman d'Alexandre* de Callisthène ; les chapitres III et IV du livre XVIII des *Antiquités judaïques* de Flavius Josèphe, ou un prêtre d'Isis n'abuse pas pour son propre compte, il est vrai, mais aide un chevalier à abuser d'une pieuse femme ; et aussi, malgré des variantes et des différences également très notables, le proverbe XXII d'Aloisio Cinthio ; la nouvelle LXXX de Malespini ; l'histoire de Malek dans les *Contes persans*, qui se dit le prophète Mahomet pour séduire la princesse Schirine ; la facétie de Bebelius intitulée : *De fratre minore monialem gravidam reddente*, que sa brièveté nous permet de reproduire ici :

Quidam frater devenit in monasterium virginum Vestalium, et cum humaniter esset ab eis tractatus, cœpit pro gratiarum actione concionari de fide et doctrina Christi ; et cum ad virtutes summa eloquentia cohortaretur, noctu, ut hominem quibus possent honoribus prosequerentur, in publicum earum dormitorium collocarunt. Cum autem nox intempestiva accederet, cœpit frater clamare alla voce : « Non faciam, non faciam, non faciam. » Moniales igitur expergefactæ accesserunt, atque consolatæ sunt fratrem, atque cur fleret et sic vocitaret interrogaverunt. Tum dixit ille : « Fox de cælo venit : « Junioribus arnplexibus fruare, ut inde « episcopum procrees. » Sed ego omnino recuso. » Quod sorores intelligentes adduxerunt ci juniorem. Quæ viso fratre cœpit refragari quadam verccundia et retroire, quod aliæ videntes dixerunt se imprimis voluntarias si quid tale ab eis peteretur. Tandem illa paruit atque exacto tempore filiam peperit, exinde correptus frater dixit : « Quia non fuit voluntaria nec divinæ voluntati morigera, ideo in pœnam peccati filiam peperit. » (Facietiarum liber II, p. 138-139 du recueil de 1651, in-12.)

Rapprochons aussi le conte de Frischlinus intitulé : *De Ædituo fabula*, ou un portier d'un couvent de nonnes se sert du même moyen que notre ermite, c'est-à-dire d'une sarbacane, pour effrayer les sœurs, s'annoncer comme un envoyé de Dieu, et jouir de leurs embrassements, *earum inclinatione et concubitu frui*. (*Facetiarum libri tres*, Argentorati, 1609, in-12, livre III, fol 112 v°-113 v°.)

Quant à la nouvelle II de Masuccio qu'on lui a également comparée, nous ne trouvons aucune analogie entre elle et notre conte. Nous renverrions plutôt à la nouvelle XXXIII de la reine de Navarre : « Abomination d'un prestre incestueux qui engrossa sa sœur sous prétexte de sainte vie » ; à la fable II de la VII^e nuit de Straparole où sont racontés les amours d'une jeune femme avec un ermite, mais c'est la femme, dans cette nouvelle, qui tombe amoureuse du solitaire et lui fait de pressantes déclarations, de brûlantes avances : si bien que l'ermite, après l'avoir baisée amoureusement, « la couche en son petit lict, et luy auprez d'elle, etc. » ; et surtout à un petit conte obscène de Poge : *Papæ fabricator* (tome I, p. 169).

Très populaires du reste et autrefois très répandues, ces histoires de moines qui, jouant le rôle que jouent encore aujourd'hui en Orient certains descendants, plus ou moins avérés, du Prophète, daignaient, assurait-on, visiter les familles pour les sanctifier, et, tirant à soi, comme dit la Fontaine dans *les Cordeliers*, les filles et les femmes, procréaient, selon un tarif dûment établi, des curés, des prieurs, des chanoines, des abbés, des évêques, des cardinaux ou des papes.

Voyez encore ci-dessus, à la fin de la notice sur *les Cordeliers de Catalogne*, un renvoi à divers récits plus ou moins cyniques et graveleux, où les mœurs des religieux et des religieuses sont audacieusement livrées, comme ici, à la dérision ; et, dans *les Continueurs de Loret*, tome I, col 178-180 et 192-193, l'aventure d'une demoiselle d'Angers, « séduite par un démon », qui offre une ressemblance lointaine avec le conte de *l'Ermitte* (Lettres en vers à Madame, par Charles Robinet, du 16^e et du 230 août 1665), et surtout avec la nouvelle de Marmontel dont nous allons parler.

Dans cette nouvelle, certes bien différente de tour et de style, c'est également au moyen d'un subterfuge que le héros arrive à posséder celle qu'il aime. Mais, au lieu de se faire passer pour l'ange Gabriel, comme dans Boccace, il se fait passer pour un sylphe. Nous voulons parler du *Mari sylphe* (1761), où une jeune mariée, Élise, froide et dédaigneuse pour son mari, trouve dans la lecture des fictions des romanciers une source d'émotions et d'attendrissements tout nouveaux pour elle.

La fable des Sylphes était à la mode. Il était tombé sous la main d'Élise quelques-uns des romans où l'on peint le commerce de ces esprits avec les mortelles ; et pour elle ces brillantes chimères avaient tout le charme de la vérité. Elle croyait donc aux Sylphes et brûlait d'envie d'en avoir un. Son mari finit par s'apercevoir de cette passion fantastique, et il joue le rôle d'un sylphe amoureux en s'entourant de tous les prestiges de la nature et des arts : fleurs, parfums, poésie, musique, et en n'allant voir sa femme que la nuit, dans l'obscurité. C'est alors qu'elle est enchantée, enivrée, et que ses ravissements passent même ses désirs. À la fin, il se découvre : « L'amour, dit – il, l'amour seul a fait tous ces prodiges. » Et sa femme, tombant dans ses bras, lui avoue qu'elle aurait continué à le prendre pour un songe s'il y eût eu moins de réalité dans ses plaisirs et dans ses transports. (*Contes moraux*, tome I des *Œuvres complètes*, 1787, p. 215-270.)

De là à rappeler l'histoire de Psyché et de l'Amour, il n'y a qu'un pas ; mais entre ce mythe poétique et notre conte si gaulois, si gaillard, la parenté n'est-elle pas trop lointaine ? Le lecteur pensera sans doute que la comparaison que nous venons de faire est déjà bien forcée. Nous ne pouvons cependant ne pas mentionner encore *le Sylphe* de Crébillon le fils, paru en 1730 (tome II des *Œuvres complètes*, Londres, 1772, p. 613-641), qui n'est pas sans quelque analogie avec *le Mari sylphe*, et qui l'a évidemment inspiré.

Nous devons aussi, puisque nous avons rapproché les trois contes de la Fontaine, de Marmontel, et de Crébillon, citer quelques pièces certainement tirées ou imitées de ces contes :

Le Sylphe supposé, opéra-comique en un acte, par Panard et Fagan, donné pour la première fois à la foire Saint-Laurent, en 1730 ; *le Sylphe*, de Saint-Foix, 1743 ; *Isabelle et Gertrude, ou les Sylphes supposés*, de Favart, 1765 ; *l'Amant sylphe, ou la féerie de l'amour*, comédie en trois actes, en prose, mêlée d'ariettes, représentée devant Leurs Majestés à Fontainebleau, en 1783 ; paroles de M *** [Quétant], musique de Martini (de l'imprimerie de P.R.C. Ballard, 1783) ; *le Sylphe*, opéra-comique en deux actes, paroles de Saint-Georges, musique de Clapisson, joué au théâtre de l'Opéra – Comique le 27 novembre 1856.

Dame Vénus et clame Hypocrisie

Font quelquefois ensemble de bons coups ;
[Tout homme est homme, et les moines sur tous :]
Ce que j'en dis, ce n'est point par envie.
Avez-vous sœur, fille, ou femme jolie,
Gardez le froc ! c'est un maître Gouin ;
Vous en tenez s'il tombe sous sa main
Belle qui soit quelque peu simple et neuve.
Pour vous montrer que je ne parle en vain,
Lisez ceci, je ne veux autre preuve.

Un jeune ermite étoit tenu pour saint :
On lui gardoit place dans la Légende.
L'homme de Dieu d'une corde étoit ceint,
Pleine de nœuds ; mais sous sa houpelande
Logeoit le cœur d'un dangereux paillard.
Un chapelet pendoit à sa ceinture,
Long d'une brasse, et gros outre mesure ;
Une clochette étoit de l'autre part.
Au demeurant il faisoit le cafard

Se renfermoit, voyant une femelle
Dedans sa coque et baissoit la prunelle :
Vous n'auriez dit qu'il eût mangé le lard.
Un bourg étoit dedans son voisinage,
Et dans ce bourg une veuve fort sage,

Qui demeuroit tout à l'extrémité.
Elle n'avoit pour tout bien qu'une fille,
Jeune, ingénue, agréable, et gentille ;
Pucelle encor, mais, à la vérité,
Moins par vertu que par simplicité ;
Peu d'entregent beaucoup d'honnêteté ;
D'autre dot point, d'amants pas davantage.

Du temps d'Adam, qu'on naissoit tout vêtu,
Je pense bien que la belle en eût eu,
Car avec rien on montoit un ménage :
Il ne falloit matelas ni linceul ;
Même le lit n'étoit pas nécessaire.
Ce temps n'est plus. Hymen qui marchoit seul,
Mène à présent à sa suite un notaire.
L'anachorète, en quêtant par le bourg,
Vit cette fille, et dit sous son capuce :
« Voici de quoi ; si tu sais quelque tour,
Il te le faut employer, frère Luce. »
Pas n'y manqua : voici comme il s'y prit.
Elle logeoit comme j'ai déjà dit
Tout près des champs, dans une maisonnette,
Dont la cloison par notre anachorète
Étant percée aisément et sans bruit,
Le compagnon par une belle nuit
(Belle, non pas, le vent et la tempête
Favorisoient le dessein du galant),
Une nuit donc dans le pertuis mettant
Un long cornet, tout du haut de la tête

Il leur cria : « Femmes, écoutez-moi. »
À cette voix, toutes pleines d'effroi,
Se blottissant, l'une et l'autre est en transe.
Il continue, et corne à toute outrance :
« Réveillez-vous, créatures de Dieu
Toi, femme veuve, et toi, fille pucelle ;
Allez trouver mon serviteur fidèle
L'ermite Luce ; et partez de ce lieu

Demain matin, sans le dire à personne ;
Car c'est ainsi que le Ciel vous l'ordonne.
Ne craignez point, je conduirai vos pas ;
Luce est bénin. Toi, veuve tu feras
Que de ta fille il ait la compagnie ;
Car d'eux doit naître un pape, dont la vie
Réformera tout le peuple chrétien. »

La chose fut tellement prononcée,
Que dans le lit l'une et l'autre enfoncée
Ne laissa pas de l'entendre fort bien.
La peur les tint un quart d'heure en silence.
La fille enfin met le nez hors des draps
Et puis, tirant sa mère par le bras,
Lui dit d'un ton tout rempli d'innocence :
« Mon Dieu ! maman, y faudra-t-il aller ?
Ma compagnie ? hélas ! qu'en veut-il faire ?
Je ne sais pas comment il faut parler ;
Ma cousine Anne est bien mieux son affaire
Et retiendrait bien mieux tous ses sermons.
– Sotte, tais-toi, lui repartit la mère,
C'est bien cela ! va, va, pour ces leçons
Il n'est besoin de tout L'esprit du monde :
Dès la première ou bien dès la seconde,
Ta cousine Anne en saura moins que toi.
– Oui ? dit la fille ; eh ! mon Dieu ! menez-moi :
Partons, bientôt nous reviendrons au gîte.
– Tout doux, reprit la mère en souriant,
Il ne faut pas que nous allions si vite ;
Car que sait-on ? le diable est bien méchant
Et bien trompeur. Si c'étoit lui, ma fille,
Qui fût venu pour nous tendre des lacs ?
As-tu pris garde ? il parloit d'un ton cas
Comme je crois que parle la famille
De Lucifer. Le fait mérite bien
Que, sans courir, ni précipiter rien,
Nous nous gardions de nous laisser surprendre.

Si la frayeur t'avoit fait mal entendre...
Pour moi, j'avois l'esprit tout éperdu.
– Non, non, maman, j'ai fort bien entendu,
Dit la fillette. – Or bien, reprit la mère,
Puisque ainsi va, mettons-nous en prière. »

Le lendemain, tout le jour se passa
À raisonner, et par-ci, et par-là,
Sur cette voix, et sur cette rencontre.
La nuit venue, arrive le corneur ;
Il leur criad'un ton à faire peur :
« Femme incrédule, et qui vas à l'encontre
Des volontés de Dieu ton créateur
Ne tarde plus, va-t'en trouver l'ermite,
Ou tu mourras. » La fillette reprit :
« Eh bien, maman ! l'avois-je pas bien dit ?
Mon Dieu ! partons ; allons rendre visite
À l'homme saint ; je crains tant votre mort
Que j'y courrois, et tout de mon plus fort
S'il le falloit. – Allons donc, » dit la mère.

La belle mit son corset des bons jours
Son demi-ceint ses pendants de velours,
Sans se clouter de ce qu'elle alloit faire :
Jeune fillette a toujours soin de plaire.

Notre cagot s'étoit mis aux aguets,
Et par un trou qu'il avoit fait exprès
À sa cellule, il vouloit que ces femmes
Le pussent voir, comme un brave soldat,
Le fouet en main, toujours en un état
De pénitence, et de tirer des flammes
Quelque défunt puni pour ses méfaits ;
Faisant si bien, en frappant tout auprès
Qu'on crût ouïr cinquante disciplines.
Il n'ouvrit pas à nos deux pèlerines
Du premier coup ; et pendant un moment
Chacune peut l'entrevoir s'escrimant

Du saint outil. Enfin, la porte s'ouvre
Mais ce ne fut d'un bon *Miserere*
Le papelard contrefait l'étonné.

Tout en tremblant, la veuve lui découvre
Non sans rougir, le cas comme il étoit.
À six pas d'eux la fillette attendoit
Le résultat, qui fut que notre ermite
Les renvoya, fit le bon hypocrite.
« Je crains, dit-il, les ruses du malin ;
Dispensez-moi : le sexe féminin
Ne doit avoir en ma cellule entrée.
Jamais de moi saint-père ne naîtra. »
La veuve dit, toute déconfortée :

« Jamais de vous ! et pourquoi ne fera ? »
Elle ne put en tirer autre chose.
En s'en allant, la fillette disoit :
« Hélas ! maman, nos péchés en sont cause. »
La nuit revient et l'une et l'autre étoit
Au premier somme alors que l'hypocrite
Et son cornet font bruire la maison.
Il leur cria, toujours du même ton :
« Retournez voir Luce le saint ermite ;
Je l'ai changé ; retournez dès demain. »
Les voilà donc derechef en chemin.

Pour ne tirer plus en long cette histoire,
Il les reçut. La mère s'en alla,
Seule, s'entend ; la fille demeura.

Tout doucement il vous l'apprivoisa ;
Lui prit d'abord son joli bras d'ivoire :
Puis s'approcha, puis en vint au baiser
Puis aux beautés que l'on cache à la vue,
Puis le galant vous la mit toute nue,
Comme s'il eût voulu la baptiser.
Ô papelards qu'on se trompe à vos mines !
Tant lui donna du retour de matines

Que maux de cœur vinrent premièrement,
Et maux de cœur chassés Dieu sait comment.
En fin finale une certaine enflure

La contraignit d'allonger sa ceinture
Mais en cachette, et sans en avertir
Le forge-pape encore moins la mère ;
Elle craignoit qu'on ne la fit partir :
Le jeu d'amour commençoit à lui plaire.
Vous me direz : « D'où lui vint tant d'esprit ? »
D'où ? de ce jeu : c'est l'arbre de science.
Sept mois entiers la galande attendit ;
Elle allégua son peu d'expérience.

Dès que la mère eut indice certain

De sa grossesse elle lui fit soudain
Trousser bagage et remercia l'hôte.
Lui de sa part rendit grâce au Seigneur,
Qui soulageoit son pauvre serviteur.
Puis, au départ, il leur dit que sans faute,
Moyennant Dieu l'enfant viendrait à bien.
« Gardez pourtant, dame, de faire rien
Qui puisse nuire à votre géniture.

Ayez grand soin de cette créature ;
Car tout bonheur vous en arrivera :
Vous régnerez, serez la signora
Ferez monter aux grandeurs tous les vôtres,
Princes les uns et grands seigneurs les autres,
Vos cousins ducs, cardinaux vos neveux ;
Places châteaux, tant pour vous que pour eux,
Ne manqueront en aucune manière,
Non plus que l'eau qui coule en la rivière. »
Leur ayant fait cette prédiction,
Il leur donna sa bénédiction.

La signora, de retour chez sa mère,
S'entretenoit jour et nuit du saint-père

Préparoit tout, lui faisoit des béguins ;
Au demeurant prenoit tous les matins
La couple d'œufs ; attendoit en liesse
Ce qui viendrait d'une telle grossesse.
Mais ce qui vint détruisit les châteaux,
Fit avorter les mitres, les chapeaux,
Et les grandeurs de toute la famille :
La signora mit au monde une fille.

XVI

Mazet de Lamporechio

NOUVELLE TIRÉE DE BOCCACE.

Ce conte n'est pas dans les premières éditions de la deuxième partie des contes (Paris, 1666, 1667) ; comme le précédent, il fut imprimé pour la première fois dans le recueil de Cologne, 1667, puis dans l'édition de Hollande de 1668, enfin par l'auteur dans l'édition de 1669 Paris ; il est intitulé *le Muet de Boccace* dans le texte de 1667 Cologne, *le Muet* dans ceux de Hollande de 1668 et 1669.

Il se trouve dans les manuscrits de Conrart, à la Bibliothèque de l'Arsenal, n° 5418, p. 559-564.

Il a été emprunté par la Fontaine à la première nouvelle de la troisième journée du *Décameron* dont voici le sommaire :

Masetto da Lamporechio si fa mutolo et diviene hortolano d'uno munistero di donne, lequali tutte concorrono a giacersi con lui.

« Maset de Lamporechio, contrefaisant du muet, deint iardinier d'ung monastere de femmes, lesquelles coucherent toutes avecques luy. »

Un auteur inconnu du seizième siècle a mis en vers le récit de Boccace : *Il Bolognese, overo Masetto de Lampolechio* (sic), Florence, 1525, in-4°.

La Fontaine a suivi de très près son original.

M. Landau (p. 177) rapproche un conte de Francesco da Barberino, qui vivait vers la fin du treizième siècle, tiré d'un manuscrit du Vatican, imprimé sous ce titre : *Del Reggimento e de' costumi delle donne* (Rome, 1815, Milan, 1842, Bologne, 1875), p. 226-233 de l'édition de 1815. On rencontre là, comme dans Boccace, neuf religieuses, mais, au lieu d'un jardinier, trois jeunes gens, « trois suppôts de Satan », car « ce ne sont pas des créatures de chair et de sang, mais de véritables démons ».

Le conte de Frischlinus, que nous avons cité aux pages 454 et 467, a aussi une analogie lointaine avec celui-ci : c'est le portier du couvent qui remplit l'office de Mazet, mais après s'être fait passer pour un envoyé de Dieu. Les nonnes se réunissent en chapitre, *Convocatoque ædituo atque in conclavi servato, accessit primum virgo maxima, quæ, cum voci obediens Angeli indulgentiam accepisset (ut ita loquar), exeundo cecinit* : « *Lætata sum in his quæ dicta sunt mihi.* » *Accessit posthac quæ secundum dignitatis gradum obtinebat, ut ordo conditionum requirebat, quæ exeundo atque percepta indulgentia, jucunda voce promebat canticum hoc* : « *Te Deum laudamus.* » *Tertia autem exiens, psallebat* : « *Lætabatur justus in Domino.* » *Quarta vero cantabat* : « *Gaudeamus omnes.* » *Ædituus tandem, consumptis atque fractis viribus, dirupto conclavi exiit.* (*Facietiarum libri tres*, livre III, fol 113).

Voyez aussi dans le recueil de Millot, *Histoire littéraire des troubadours* (Paris, 1774, in-8°), tome I, p. 8, ce que le comte Guillaume de Poitou, mort en 1127, narre de ses aventures avec Agnès et Ermalette : il joue auprès d'elles avec le même succès le rôle de muet ; et, chez Hagen (tome I, p. 207-224), la nouvelle intitulée *Die halbe Birn*, la moitié de poire, histoire assez plaisante de Conrad de Würzbourg, qu'on peut aussi rapprocher de notre conte.

Bonifacio Vannozzi prétend (*Lettere miscellanee*, p. 580) que ce sujet se trouvait *in uno libro di novelle et di parlare gentile anteriore al Boccaccio*, mais sans dire quel est ce livre.

Manni (p. 219) raconte qu'aux environs de Florence il a connu un couvent de femmes dans lequel servait un certain Mazetto de Lamporechio ; mais il ne nous apprend pas si ce serviteur remplissait auprès des nonnes le même office que notre jardinier.

Mazet, comédie en deux actes, en vers, mêlée d'ariettes, par Anseaume, musique de Duni, a été représentée par les comédiens italiens, à Paris, le 34 septembre 1761. Il peut être intéressant de voir comment ce récit scabreux s'est adouci en passant sur le théâtre : « La scène, dit M. Moland (tome III, p. 80), est dans une maison de campagne habitée par une veuve

et ses deux nièces. Mazet est un jeune paysan amoureux de Mlle Thérèse, l'une de ces nièces. Il feint d'être muet et se fait recevoir garçon jardinier. Les coquetteries du jardin sont tout ce qu'il y a de plus innocent au monde. Mazet compose un bouquet pour Thérèse ; il demande par signes et à genoux la permission de le lui attacher à la ceinture. Il lui offre un nid de jeunes oiseaux. En voulant lui reprendre l'arrosoir, il lui baise la main, et Thérèse, affectant de la sévérité, lui dit : « Mazet, Mazet, vous vous émancipez ! » La veuve, éprise à son tour du faux muet, lui propose d'être son mari, et Mazet lâche un « J'en serais bien fâché ! » qui trahit tout le mystère. Grande rumeur qui finit par s'apaiser, et, pour conclusion, mariage de Mazet et de Thérèse. » Le *Dictionnaire dramatique* (tome II, p. 196) contient aussi une analyse de cette pièce.

Rappelons au sujet de *Mazet de Lamporechio* un évènement, fort regrettable sans doute, sinistre même, mais qu'on ne peut s'empêcher de qualifier aussi de curieux : Il y a six ans, un jardinier, qui servait dans un couvent voisin de Marseille, tua la supérieure, et blessa grièvement une religieuse à coups de pistolet. Ce qu'on ne sait pas, ou ce qu'on a oublié peut-être, c'est que la cause première de ce crime fut la lecture ou l'audition de ce conte, qui avait tourné la tête de ce jardinier et l'avait déterminé à entrer dans ce couvent, et la seconde un service trop difficile, trop fatigant, qui la lui avait fait perdre : comparez, ci-dessous, les vers 50-56 et 73-86. C'est du moins ce que prétendit ce Mazet tragique qui, hâtons-nous de le dire, n'avait jamais eu dans ce couvent à vaquer qu'aux soins de l'if et du chèvrefeuille.

Le voile n'est le rempart le plus sûr
Contre l'amour, ni le moins accessible :
Un bon mari, mieux que grille ni mur
Y pourvoira si pourvoir est possible.
C'est à mon sens une erreur trop visible
À des parents, pour ne dire autrement,
De présumer, après qu'une personne
Bon gré, mal gré, s'est mise en un couvent,

Que Dieu prendra ce qu'ainsi l'on lui donne :
Abus, abus ! je tiens que le Malin
N'a revenu plus clair et plus certain
(Sauf toutefois l'assistance divine).
Encore un coup, ne faut qu'on s'imagine
Que d'être pure et nette de péché
Soit privilège à la guimpe attaché.
Nenni da non ; je prétends qu'au contraire

Filles du monde ont toujours plus de peur
Que l'on ne donne atteinte à leur honneur ;
La raison est qu'elles en ont affaire.
Moins d'ennemis attaquent leur pudeur ;
Les autres n'ont pour un seul adversaire :
Tentation, fille d'Oisiveté
Ne manque pas d'agir de son côté ;
Puis le Désir, enfant de la Contrainte.
Ma fille est nonne, *ergoc'*est une sainte :
Mal raisonner. Des quatre parts les trois

En ont regret et se mordent les doigts ;
Font souvent pis ; au moins l'ai-je ouï dire,
Car pour ce point je parle sans savoir.
Boccace en fait certain conte pour rire,
Que j'ai rimé comme vous allez voir.

Un bon vieillard en un couvent de filles
Autrefois fut, labouroit le jardin.
Elles étoient toutes assez gentilles
Et volontiers jasoient dès le matin.
Tant ne songeoient au service divin
Qu'à soi montrer ès parloirsaguimpées
Bien blanchement comme droites poupées,

Prête chacune à tenir coup aux gens ;
Et n'étoit bruit qu'il se trouvât léans
Fille qui n'eût de quoi rendre le change
Se renvoyant l'une à l'autre l'éteuf.

Huit sœurs étoient, et l'abbesse sont neuf.
Si mal d'accord que c'étoit chose étrange.
De la beauté, la plupart en avoient ;
De la jeunesse elles en avoient toutes.

En cettui lieu beaux pères fréquentoient
Comme on peut croire ; et tant bien supputaient
Qu'il ne manquoit à tomber sur leurs routes.

Le bon vieillard jardinier dessus dit

Près de ces sœurs perdoit presque l'esprit.
À leur caprice il ne pouvoit suffire ;
Toutes vouloient au vieillard commander,
Dont, ne pouvant entre elles s'accorder
Il souffroit plus que l'on ne saurait dire.
Force lui fut de quitter la maison :
Il en sortit de la même façon
Qu'étoit entré là-dedans le pauvre homme
Sans croix ne pile et n'ayant rien en somme
Qu'un vieil habit. Certain jeune garçon
De Laraporech si j'ai bonne mémoire
Dit au vieillard un beau jour après boire
Et raisonnant sur le fait des nonnains,
Qu'il passeroit bien volontiers sa vie
Près de ces sœurs, et qu'il avoit envie
De leur offrir son travail et ses mains,
Sans demander récompense ni gages.
Le compagnon ne visoit à l'argent :
Trop bien croyoit, ces sœurs étant peu sages,

Qu'il en pourrait croquer une en passant,
Et puis une autre et puis toute la troupe.
Nuto lui dit (c'est le nom du vieillard) :
« Crois-moi, Mazet mets-toi quelque autre part.
J'aimerois mieux être sans pain ni soupe
Que d'employer en ce lieu mon travail.
Les nonnes sont un étrange bétail :
Qui n'a tâté de cette marchandise

Ne sait encor ce que c'est que tourment.
Je te le dis, laisse là ce couvent ;
Car d'espérer les servir à leur guise
C'est un abus : l'une voudra du mou,
L'autre du dur ; par quoi je te tiens fou,
D'autant plus fou que ces filles sont sottes.
Tu n'auras pas œuvre faite entre nous ;

L'une voudra que tu plantes des choux,
L'autre voudra que ce soit des carottes. »
Mazet reprit : « Ce n'est pas là le point.
Vois-tu, Nuto, je ne suis qu'une bête ;
Mais dans ce lieu tu ne me verras point
Un mois entier sans qu'on m'y fasse fête.
La raison est que je n'ai que vingt ans ;
Et, comme toi, je n'ai pas fait mon temps.
Je leur suis propre, et ne demande en somme
Que d'être admis. » Dit alors le bon homme :
« Au factotum tu n'as qu'à t'adresser ;
Allons-nous-en de ce pas lui parler.

– Allons, dit l'autre... Il me vient une chose
Dedans l'esprit ; je ferai le muet
Et l'idiot. – Je pense qu'en effet,
Reprit Nuto, cela peut être cause
Que le pater avec le factotum
N'auront de toi ni crainte ni soupçon. »

La chose alla comme ils l'avoient prévue.
Voilà Mazet, à qui pour bienvenue
L'on fait bêcher la moitié du jardin.
Il contrefait le sot et le badin
Et cependant laboure comme un sire.
Autour de lui les nonnes alloient rire.

Un certain jour le compagnon dormant
Ou bien feignant de dormir, il n'importe
(Boccace dit qu'il en faisoit semblant),

Deux des nonnains le voyant de la sorte
Seul au jardin, car sur le haut du jour
Nulle des sœurs ne faisoit long séjour
Hors le logis le tout crainte du hâle ;
De ces deux donc l'une approchant Mazet
Dit à sa sœur : « Dedans ce cabinet
Menons ce sot. » Mazet étoit beau mâle,
Et la galande à le considérer
Avoit pris goût ; pourquoi sans différer,
Amour lui fit proposer cette affaire.
L'autre reprit : « Là-dedans ? et quoi faire ?
– Quoi ? dit la sœur ; je ne sais, l'on verra ;
Ce que l'on fait alors qu'on en est là :

Ne dit-on pas qu'il se fait quelque chose ?
– Jésus ! reprit l'autre sœur se signant
Que dis-tu là ? notre règle défend
De tels peu sers. S'il nous fait un enfant ?
Si l'on nous voit ? Tu t'en vas être cause
De quelque mal. – On ne nous verra point,
Dit la première, et, quant à l'autre point
C'est s'alarmer avant que le coup vienne :
Usons du temps sans nous tant mettre en peine
Et sans prévoir les choses de si loin.
Nul n'est ici ; nous avons tout à point :
L'heure, et le lieu, si touffu que la vue
N'y peut passer ; et puis sur l'avenue
Je suis d'avis qu'une fasse le guet,
Tandis que l'autre étant avec Mazet
À son bel aise aura lieu de s'instruire :
Il est muet et n'en pourra rien dire.
– Soit fait, dit l'autre ; il faut à ton désir
Acquiescer, et te faire plaisir.
Je passerai, si tu veux, la première
Pour t'obliger : au moins à ton loisir
Tu t'ébattras puis après de manière
Qu'il ne sera besoin d'y retourner.

Ce que j'en dis n'est que pour t'obliger.
– Je le vois bien, dit l'autre, plus sincère :
Tu ne voudrais sans cela commencer
Assurément, et tu serois honteuse. »

Tant y resta cette sœur scrupuleuse
Qu'à la fin l'autre, allant la dégager
De faction la fut faire changer.
Notre muet fait nouvelle partie :
Il s'en tira non si gaillardement ;
Cette sœur fut beaucoup plus mal lotie ;
Le pauvre gars acheva simplement
Trois fois le jeu, puis après il fit chasse.
Les deux, nonnains n'oublièrent la trace

Du cabinet, non plus que du jardin ;
Il ne falloit leur montrer le chemin.
Mazet pourtant se ménagea de sorte
Qu'à sœur Agnès, quelques jours ensuivant
Il fit apprendre une semblable note
En un pressoir tout au bout du couvent.
Sœur Angélique et sœur Claude suivirent,
L'une au dortoir, l'autre dans un cellier ;
Tant qu'à la fin la cave et le grenier
Du fait des sœurs maintes choses apprirent.
Point n'en resta que le sire Mazet
Ne régâlât au moins mal qu'il pouvoit.
L'abbesse aussi voulut entrer en danse :
Elle eut son droit double et triple pitance ;
De quoi les sœurs jeûnèrent très longtemps 175

Mazet n'avoit faute de restaurants ;
Mais restaurants ne sont pas grande affaire
À tant d'emploi. Tant pressèrent le hère
Qu'avec l'abbesse un jour venant au choc :
« J'ai toujours ouï, ce dit-il, qu'un bon coq
N'en a que sept ; au moins qu'on ne me laisse
Toutes les neuf. – Miracle ! dit l'abbesse ;

Venez, mes sœurs, nos jeûnes ont tant fait
Que Mazet parle. » À l'entour du muet,
Non plus muet toutes huit accoururent,

Tinrent chapitre, et sur l'heure conclurent
Qu'à l'avenir Mazet seroit choyé
Pour le plus sûr ; car qu'il fût renvoyé
Cela rendrait la chose manifeste.
Le compagnon, bien nourri, bien payé,
Fit ce qu'il put, d'autres firent le reste.
Il les engea de petits Mazillons,
Desquels on fit de petits moinillons :
Ces moinillons devinrent bientôt pères,
Comme les sœurs devinrent bientôt mères,
À leur regret, pleines d'humilité :
Mais jamais nom ne fut mieux mérité.

LIGARAN 

Papivore ou numérivore ?

Ligaran vous propose
plusieurs formes d'éditions :

- Papier grands caractères
- Numérique gratuite
- Numérique à petit prix

**Retrouvez
notre catalogue
en cliquant [ici](#).**